

ANALYSE et PISTES D'INTERVENTION

# *Le Marché du* **TRAVAIL**

*dans la MRC de L'ASSOMPTION*



Région de **LANAUDIÈRE**

**Comité de coordination et de lecture**

Éric Banville, directeur général adjoint  
Conseil régional de développement Lanaudière

Gérald Banville, directeur général  
Centre local de développement de D'Autray

Céline Bertrand, analyste du marché du travail  
Développement des ressources humaines Canada

Jacques Chapdelaine, agent de recherche  
Emploi-Québec

Yves Lirette, économiste  
Développement des ressources humaines Canada

**Rédaction**

Martine Soucy, agente de recherche

**Collaboration spéciale**

Pierre Alarie, économiste  
Jacques Chapdelaine, agent de recherche

**Mise en page**

Martine Soucy, agente de recherche  
Céline Lord, agente de secrétariat

**Tableaux et graphiques**

Monique Muzzarelli, technicienne en  
développement de la main-d'œuvre  
Martine Soucy, agente de recherche  
Céline Lord, agente de secrétariat

**Conception graphique**

Caissy Communication

**Impression**

Imprimerie Bernier inc.

Dépôt légal premier trimestre 1999 -  
Bibliothèque nationale du Québec 1999-02-25  
ISBN 2-550-33772-7

*Il nous fait plaisir de vous présenter l'une des six (6) analyses du marché du travail des Municipalités Régionales de Comté de la région Lanaudière.*

*Ce document est le résultat d'une longue et fructueuse collaboration entre le Conseil régional de développement Lanaudière, Lanaudière Économique, Développement des ressources humaines Canada et Emploi-Québec.*

*Les quatre partenaires ont uni leurs efforts en vue de produire un document adapté à chacune des MRC selon sa réalité. À partir des axes de la Politique active du marché du travail, il fut possible de canaliser les énergies afin d'établir une analyse du marché du travail local et, de dégager des perspectives de développement de la main-d'œuvre si associant. Produits en collaboration avec les partenaires régionaux et locaux, ces documents se veulent des outils fiables et qui seront utiles dans la définition des enjeux relatifs au marché du travail.*

*Cette démarche régionale s'inscrit d'ailleurs dans la volonté de plusieurs partenaires d'harmoniser leurs actions pour les rendre plus efficaces et complémentaires. Un partenariat en matière de main-d'œuvre et d'emploi prend sa véritable signification en fonction du dynamisme de chacune des forces vives du milieu et en la confiance en son capital social. À cet égard, Lanaudière peut certes considérer qu'elle fait figure de proue dans la concertation du développement de la main-d'œuvre et de l'emploi.*

*Nous tenons à relever la collaboration avec laquelle se sont déroulés les travaux menant à la production de ces documents. Faire progresser l'emploi, hausser le niveau de préparation de la population à l'exercice de métiers ou de professions en fonction des exigences du marché du travail sont autant d'actions qui nous mèneront à une diminution du chômage et au développement de l'emploi dans la région Lanaudière.*

*Nous aimerions souligner le dynamisme et la qualité du travail accompli par tous les représentants du milieu qui ont fait preuve de ténacité, d'ouverture d'esprit et de pragmatisme pour mener à terme cette démarche.*

*Nous voudrions également remercier pour l'excellence de leur travail, toutes les personnes qui ont travaillé directement ou indirectement à la production et à la réalisation de ces analyses du marché du travail.*

*Notre projet de partenariat pour la main-d'œuvre et l'emploi représente la concrétisation d'une volonté commune nous permettant de croire en un avenir meilleur pour la collectivité lanaudoise. Ensemble, nous devons relever le défi de l'emploi.*



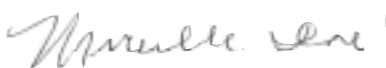
Alain Larue  
Président,  
Conseil Régional de Développement  
Lanaudière



Richard Latendresse  
Directeur,  
Centre des ressources humaines Canada  
Repentigny



Claude Robichaud  
Président,  
Lanaudière Économique



Mireille Doré  
Directrice régionale,  
Emploi-Québec  
Lanaudière

# Remerciements

La réalisation de cette analyse locale du marché du travail de la Municipalité Régionale de Comté de L'Assomption n'aurait pas été possible sans la participation de l'ensemble des partenaires du marché du travail. Notre objectif était de produire un document synthèse des principales problématiques touchant la main-d'œuvre et l'emploi et de susciter une mobilisation autour de solutions jugées prioritaires. À cet égard, la connaissance et l'expertise des principaux intervenants sur le territoire ont constitué des atouts de première importance.

Nous remercions tout d'abord les membres de la table des partenaires de la MRC de L'Assomption qui ont été les premiers à recevoir avec enthousiasme l'idée de produire une analyse du marché du travail proposant une approche différente de celle des portraits traditionnels. Leur engagement envers la main-d'œuvre et l'emploi ne fait aucun doute. Leur expertise et les pistes de réflexions qu'ils ont suscitées ont permis que l'analyse traduise les spécificités locales. Nous espérons qu'ils se retrouveront tout au long du document.

Nous remercions également tous les organismes qui ont accepté de nous transmettre les rapports d'études, enquêtes, données dont ils disposaient. Leur collaboration s'est avérée inestimable.

Finalement, nous remercions les personnes qui ont permis de bonifier le document en nous transmettant leurs commentaires sur la version préliminaire.

Nous ne pouvons qu'espérer que cette analyse locale permettra une meilleure compréhension des problématiques de l'emploi et de la main-d'œuvre dans la MRC de L'Assomption et guidera les différents organismes et ministères dans leur planification stratégique.

# Table des matières

|                                            |      |
|--------------------------------------------|------|
| Remerciements .....                        | i    |
| Table des matières .....                   | iii  |
| Liste des annexes .....                    | v    |
| Liste des graphiques .....                 | vi   |
| Liste des tableaux .....                   | vii  |
| Liste des abréviations et des sigles ..... | viii |
| Lexique .....                              | x    |
| Avant-propos .....                         | xiii |
| Introduction .....                         | xv   |
| Méthodologie .....                         | xvii |

## CHAPITRE 1

1

### *Vue d'ensemble*

|                                                                                   |          |
|-----------------------------------------------------------------------------------|----------|
| <b>1.1 Région de Lanaudière .....</b>                                             | <b>1</b> |
| 1.1.1 L'évolution démographique .....                                             | 1        |
| 1.1.2 La population active, les personnes<br>occupées et le taux de chômage ..... | 2        |
| 1.1.3 La main-d'œuvre selon le sexe .....                                         | 4        |
| 1.1.4 La main-d'œuvre selon l'âge .....                                           | 4        |
| 1.1.5 Les personnes occupées selon les grands secteurs ....                       | 5        |
| <b>1.2 La MRC de L'Assomption .....</b>                                           | <b>6</b> |
| 1.2.1 La situation géographique de la MRC de L'Assomption                         | 6        |

|                                                                                               |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1.2.2 Les caractéristiques socio-démographiques .....                                         | 7  |
| 1.2.3 La répartition selon la langue maternelle<br>parlée et connaissance de la langues ..... | 9  |
| 1.2.4 Les familles monoparentales .....                                                       | 9  |
| 1.2.5 Les revenus .....                                                                       | 10 |
| 1.2.6 Les parcs industriels .....                                                             | 11 |

## CHAPITRE 2

13

### *Le marché du travail et le développement dans la MRC*

|                                                                                                   |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>2.1 La main-d'œuvre dans la MRC :<br/>    les caractéristiques et les problématiques .....</b> | <b>13</b> |
| 2.1.1 Selon l'âge .....                                                                           | 13        |
| 2.1.2 Selon le sexe .....                                                                         | 13        |
| 2.1.3 Selon la scolarité .....                                                                    | 13        |
| 2.1.4 Selon la durée du travail .....                                                             | 14        |
| 2.1.5 Le taux de chômage selon le niveau de scolarité ....                                        | 14        |
| 2.1.6 Le navettage de la main-d'œuvre .....                                                       | 15        |
| 2.1.7 Les personnes occupées selon les secteurs .....                                             | 15        |
| 2.1.8 La population active selon les professions .....                                            | 16        |
| 2.1.9 Les travailleurs autonomes .....                                                            | 16        |
| 2.1.10 Les prestataires réguliers de l'assurance-emploi ....                                      | 17        |
| 2.1.11 Les prestataires adultes aptes<br>de la sécurité du revenu .....                           | 17        |

## TABLE DES MATIÈRES (suite)

|                                                              |           |
|--------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>2.2 Les entreprises dans la MRC :</b>                     |           |
| <b>les caractéristiques et les problématiques</b>            | <b>19</b> |
| 2.2.1 Le primaire                                            | 20        |
| 2.2.2 Le secondaire                                          | 20        |
| 2.2.3 Le tertiaire                                           | 21        |
| <b>2.3 La dynamique du développement local</b>               | <b>22</b> |
| 2.3.1 La notion de développement local                       | 22        |
| 2.3.2 Les acteurs économiques                                | 24        |
| 2.3.3 Les acteurs institutionnels                            | 26        |
| 2.3.4 Les acteurs communautaires                             | 28        |
| 2.3.5 La dynamique entre les principaux<br>acteurs de la MRC | 28        |
| 2.3.6 La dynamique inter-MRC                                 | 31        |

## CHAPITRE 3 35

### *La mise en œuvre de la politique active du marché du travail*

|                                                                         |           |
|-------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>3.1 La création d'emplois</b>                                        | <b>36</b> |
| 3.1.1 L'implantation et l'expansion<br>d'entreprises existantes         | 37        |
| 3.1.2 Développer l'entrepreneuriat                                      | 38        |
| 3.1.3 Le financement                                                    | 40        |
| 3.1.4 L'économie sociale                                                | 41        |
| Tableau synthèse - Création d'emplois                                   | 43        |
| <b>3.2 Le maintien en emploi</b>                                        | <b>44</b> |
| 3.2.1 L'exportation                                                     | 46        |
| 3.2.2 Les changements technologiques,<br>organisationnels et de gestion | 47        |
| 3.2.3 Les besoins de formation                                          | 50        |
| 3.2.3.1 Les personnes âgées de 45 ans et plus                           | 52        |
| Tableau synthèse - Maintien en emploi                                   | 53        |

|                                                                                                  |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>3.3 La stabilisation en emploi</b>                                                            | <b>55</b> |
| 3.3.1 Le secteur agricole                                                                        | 55        |
| 3.3.2 Le tourisme                                                                                | 56        |
| 3.3.2.1 L'agrotourisme                                                                           | 56        |
| 3.3.2.2 L'écotourisme                                                                            | 57        |
| 3.3.2.3 Le patrimoine                                                                            | 57        |
| 3.3.2.4 Les secteurs de l'hébergement, de la<br>restauration, des divertissements et loisirs     | 58        |
| Tableau synthèse - Stabilisation de l'emploi                                                     | 60        |
| <b>3.4 La préparation à l'emploi</b>                                                             | <b>61</b> |
| 3.4.1 Des options adaptées aux besoins des entreprises                                           | 62        |
| 3.4.2 Prévenir le décrochage scolaire                                                            | 64        |
| 3.4.2.1 Les compétences génériques et les<br>compétences de base                                 | 66        |
| 3.4.3 L'alphabétisme                                                                             | 68        |
| 3.4.3.1 Les jeunes                                                                               | 68        |
| Tableau synthèse - Préparation à l'emploi                                                        | 70        |
| <b>3.5 L'insertion en emploi</b>                                                                 | <b>71</b> |
| 3.5.1 Des difficultés d'apprentissage et d'adaptation                                            | 72        |
| 3.5.2 Les moyens de transport                                                                    | 74        |
| 3.5.3 L'insertion en emploi et<br>le développement local et social                               | 75        |
| Tableau synthèse - Insertion en emploi                                                           | 77        |
| Conclusion                                                                                       | 79        |
| Références bibliographiques                                                                      | 81        |
| Tableau synthèse des principaux<br>indicateurs du marché du travail de la<br>MRC de L'Assomption | 119       |
| Synthèse des objectifs prioritaires<br>de la MRC de L'Assomption                                 | 120       |

## LISTE DES ANNEXES

|                   |                                                                      |     |
|-------------------|----------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>Annexe I</b>   | Tableaux statistiques. . . . .                                       | 85  |
| <b>Annexe II</b>  | Canevas d'entrevue. . . . .                                          | 103 |
| <b>Annexe III</b> | Liste des organismes communautaires<br>MRC de L'Assomption . . . . . | 107 |
| <b>Annexe IV</b>  | Les axes de la PAMT, l'avis<br>de la région de Lanaudière . . . . .  | 109 |
| <b>Annexe V</b>   | Carte de la MRC de L'Assomption . . . . .                            | 117 |
| <b>Annexe VI</b>  | Liste des partenaires consultés. . . . .                             | 119 |

## LISTE DES GRAPHIQUES

|                    |                                                                                                                                                                |    |
|--------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Graphique 1</b> | Indice de l'évolution de la population active de 1987 à 1997, 1987 = 100<br>Ensemble du Québec et région de Lanaudière. . .                                    | 2  |
| <b>Graphique 2</b> | Indice de l'évolution des personnes occupées de 1987 à 1997, 1987 = 100<br>Ensemble du Québec et région de Lanaudière. . .                                     | 3  |
| <b>Graphique 3</b> | Taux de chômage 1987 à 1997 (%)<br>Ensemble du Québec et région de Lanaudière. . .                                                                             | 3  |
| <b>Graphique 4</b> | Taux de chômage selon le sexe de 1987 à 1997 (%) Région de Lanaudière . . . . .                                                                                | 4  |
| <b>Graphique 5</b> | Taux de chômage selon le groupe d'âge de 1987 à 1997 (%) Région de Lanaudière . . . . .                                                                        | 5  |
| <b>Graphique 6</b> | Les personnes occupées par secteurs d'activité de 1987 à 1997 en %<br>Région de Lanaudière . . . . .                                                           | 5  |
| <b>Graphique 7</b> | Répartition en % des personnes occupées par grands secteurs d'activité économique<br>Ensemble du Québec, région de Lanaudière et MRC de L'Assomption . . . . . | 15 |
| <b>Graphique 8</b> | Répartition des entreprises par secteurs selon le nombre d'employeurs<br>Région de Lanaudière et MRC de L'Assomption . . . . .                                 | 19 |
| <b>Graphique 9</b> | Répartition des entreprises par secteurs selon le nombre d'employés<br>Région de Lanaudière et MRC de L'Assomption . . . . .                                   | 20 |

## LISTE DES TABLEAUX

|                   |                                                                                                                                                                 |    |                   |                                                                                                                                                                   |     |
|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|-------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>Tableau 1</b>  | Population totale<br>Ensemble du Québec, région de Lanaudière<br>et MRC de L'Assomption. ....                                                                   | 7  | <b>Tableau 13</b> | Personnes occupées par secteurs d'activité<br>économique. Ensemble du Québec,<br>région de Lanaudière et MRC de L'Assomption . .                                  | 89  |
| <b>Tableau 2</b>  | Population de la MRC et ses municipalités<br>MRC de L'Assomption. ....                                                                                          | 8  | <b>Tableau 14</b> | Langue maternelle parlée.<br>Ensemble du Québec, région de Lanaudière<br>et MRC de L'Assomption. ....                                                             | 91  |
| <b>Tableau 3</b>  | Population totale selon le groupe d'âge<br>Ensemble du Québec, région de Lanaudière<br>et MRC de L'Assomption. ....                                             | 9  | <b>Tableau 15</b> | Connaissance de la langue<br>Ensemble du Québec, région de Lanaudière<br>et MRC de L'Assomption. ....                                                             | 91  |
| <b>Tableau 4</b>  | Les familles monoparentales<br>Ensemble du Québec, région de Lanaudière<br>et MRC de L'Assomption. ....                                                         | 10 | <b>Tableau 16</b> | Répartition en % des entreprises par<br>secteurs d'activité économique selon le nombre<br>d'employeurs et selon le nombre d'employés<br>MRC de L'Assomption. .... | 92  |
| <b>Tableau 5</b>  | Revenu annuel moyen des particuliers et des ménages<br>Ensemble du Québec, région de Lanaudière<br>et MRC de L'Assomption. ....                                 | 10 | <b>Tableau 17</b> | Répartition en % des entreprises par secteurs<br>d'activité économique selon le nombre<br>d'employeurs et selon le nombre d'employés<br>Région Lanaudière . ....  | 94  |
| <b>Tableau 6</b>  | Répartition en % du niveau de scolarité de la<br>population de 15 ans et plus<br>Ensemble du Québec, région de Lanaudière<br>et MRC de L'Assomption. ....       | 14 | <b>Tableau 18</b> | Évolution des personnes occupées par<br>secteurs d'activité 1987-1997<br>Ensemble du Québec et région de Lanaudière . . .                                         | 96  |
| <b>Tableau 7</b>  | Travailleurs autonomes selon le sexe<br>Ensemble du Québec, région de Lanaudière<br>et MRC de L'Assomption. ....                                                | 16 | <b>Tableau 19</b> | Évolution des personnes occupées<br>selon la profession 1987-1997<br>Ensemble du Québec et région de Lanaudière . . .                                             | 97  |
| <b>Tableau 8</b>  | Prestataires réguliers de l'assurance-emploi<br>de janvier 1997 à décembre 1997<br>Région de Lanaudière et MRC de L'Assomption .                                | 17 | <b>Tableau 20</b> | Évolution des indicateurs du marché du<br>travail selon le sexe 1987-1997<br>Région de Lanaudière. ....                                                           | 98  |
| <b>Tableau 9</b>  | Prestataires adultes aptes de la sécurité du revenu<br>Ensemble du Québec, région de Lanaudière<br>et MRC de L'Assomption. ....                                 | 18 | <b>Tableau 21</b> | Évolution des indicateurs du marché du<br>travail selon le groupe d'âge 1987-1997<br>Région de Lanaudière. ....                                                   | 99  |
| <b>Tableau 10</b> | Principaux indicateurs du marché du travail<br>selon le groupe d'âge. Ensemble du Québec,<br>région de Lanaudière et MRC de L'Assomption . .                    | 86 | <b>Tableau 22</b> | Durée du travail<br>Ensemble du Québec, région de Lanaudière<br>et MRC de L'Assomption. ....                                                                      | 100 |
| <b>Tableau 11</b> | Principaux indicateurs du marché du travail<br>selon le sexe. Ensemble du Québec,<br>région de Lanaudière et MRC de L'Assomption . .                            | 87 | <b>Tableau 23</b> | Population active selon les professions<br>Ensemble du Québec, région de Lanaudière<br>et MRC de L'Assomption. ....                                               | 101 |
| <b>Tableau 12</b> | Taux de chômage selon le niveau de scolarité<br>de la population de 15 ans et plus.<br>Ensemble du Québec, région de Lanaudière<br>et MRC de L'Assomption. .... | 88 | <b>Tableau 24</b> | Déplacement quotidiens des travailleurs par CEC<br>Région métropolitaine de Montréal. ....                                                                        | 102 |

## LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES

|                |                                                                |              |                                                                           |
|----------------|----------------------------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------------------------------------|
| <b>APPORT</b>  | Aide aux parents pour leurs revenus de travail                 | <b>CRDL</b>  | Conseil régional de développement Lanaudière                              |
| <b>ARCIL</b>   | Association régionale des commissariats industriels Lanaudière | <b>CRE</b>   | Comité régional emploi                                                    |
| <b>ARTT</b>    | Aménagement et la réduction du temps de travail                | <b>CRESL</b> | Comité régional de l'économie sociale de Lanaudière                       |
| <b>ASP</b>     | Attestation de spécialisation professionnelle                  | <b>CRHC</b>  | Centre des ressources humaines Canada                                     |
| <b>BFDRQ</b>   | Bureau fédéral de développement régional du Québec             | <b>CRIQ</b>  | Centre de recherche industrielle du Québec                                |
| <b>CAMO</b>    | Comité d'adaptation de la main-d'œuvre                         | <b>CRMO</b>  | Conseil régional de la main-d'œuvre                                       |
| <b>CDBL</b>    | Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière          | <b>CSLG</b>  | Commission scolaire de Le Gardeur                                         |
| <b>CDM</b>     | Commission de développement de la métropole                    | <b>CTQ</b>   | Centre Travail-Québec                                                     |
| <b>CDRL</b>    | Coopérative de développement régionale de Lanaudière           | <b>DEC</b>   | Développement économique Canada                                           |
| <b>CEC</b>     | Centre d'emploi du Canada                                      | <b>DEC</b>   | Diplôme d'études collégiales                                              |
| <b>CHLG</b>    | Centre Hospitalier Le Gardeur                                  | <b>DEP</b>   | Diplôme d'études professionnelles                                         |
| <b>CIEL</b>    | Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière             | <b>DES</b>   | Diplôme d'études secondaires                                              |
| <b>CIT</b>     | Conseil intermunicipal de Transport                            | <b>DRHC</b>  | Développement des ressources humaines Canada                              |
| <b>CJE</b>     | Carrefour Jeunesse-Emploi                                      | <b>EPA</b>   | Enquête sur la population active                                          |
| <b>CLD</b>     | Centre local de développement                                  | <b>FIL</b>   | Fonds d'investissement local de L'Assomption                              |
| <b>CLE</b>     | Centre local d'emploi                                          | <b>FRSL</b>  | Fonds régional de solidarité Lanaudière                                   |
| <b>CLIP</b>    | Centre lanaudois d'interventions psychotropes                  | <b>FUPAL</b> | Fédération de l'Union des producteurs agricoles de Lanaudière             |
| <b>CLSC</b>    | Centre local de Services Communautaires                        | <b>MAPAQ</b> | Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries, de l'Alimentation du Québec    |
| <b>CN</b>      | Canadien National                                              | <b>MEQ</b>   | Ministère de l'Éducation du Québec                                        |
| <b>COGENOR</b> | Coopérative de gestion des engrais organiques de Lanaudière    | <b>MSS</b>   | Ministère de la Solidarité sociale                                        |
| <b>CP</b>      | Canadien Pacifique                                             | <b>MICST</b> | Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie |
|                |                                                                | <b>MRC</b>   | Municipalité régionale de comté                                           |

**LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES (suite)**

|                |                                                                                                           |
|----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>OSBL</b>    | Organisme sans but lucratif                                                                               |
| <b>PAMT</b>    | Politique active du marché du travail                                                                     |
| <b>PLACÉE</b>  | Plan local d'action concerté pour l'économie et l'emploi                                                  |
| <b>PME</b>     | Petites et moyennes entreprises                                                                           |
| <b>PRALMA</b>  | Programme d'allocation de maternité                                                                       |
| <b>PSBE</b>    | Politique de la santé et du Bien-Être                                                                     |
| <b>R&amp;D</b> | Recherche et Développement                                                                                |
| <b>RADE</b>    | Reconnaissance d'activités de développement de l'employabilité                                            |
| <b>RMR</b>     | Région métropolitaine de recensement                                                                      |
| <b>RRES</b>    | Regroupement régional d'encouragement Scolaire                                                            |
| <b>RRSSS</b>   | Régie régionale de la santé et des services sociaux                                                       |
| <b>SADC</b>    | Société d'aide au développement de la collectivité                                                        |
| <b>SAJE</b>    | Service d'aide aux jeunes entrepreneurs                                                                   |
| <b>SEA</b>     | Service d'emploi agricole                                                                                 |
| <b>SEMO</b>    | Service externe de main-d'œuvre                                                                           |
| <b>SODERN</b>  | Société de développement économique Rive-Nord                                                             |
| <b>SQDM</b>    | Société québécoise de développement de la main-d'œuvre                                                    |
| <b>SQDMLLL</b> | Société québécoise de développement de la main-d'œuvre régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière |
| <b>STCUM</b>   | Service de transport de la Communauté urbaine de Montréal                                                 |
| <b>TROCL</b>   | Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière                                               |
| <b>UQAM</b>    | Université du Québec à Montréal                                                                           |

## LEXIQUE

**Population de 15 ans et plus**

Toutes les personnes âgées de 15 ans et plus, résidant au Québec, à l'exception des personnes vivant dans les réserves indiennes, des pensionnaires d'institutions et des membres des Forces armées canadiennes

**Population active**

Nombre de personnes, parmi la population de 15 ans et plus, au travail ou en chômage.

**Personnes occupées**

Nombre de personnes qui habitent une région et qui travaillent, peu importe leur lieu de travail.

**Emploi**

Nombre de personnes qui travaillent sur le territoire, peu importe leur lieu de résidence.

**Chômeurs**

Personnes qui sont sans emploi et qui se cherchent activement un emploi.

**Prestataires de l'assurance-emploi**

Prestataires de l'assurance-emploi actifs et aptes au travail (réguliers).

**Prestataires de la sécurité du revenu**

Prestataires adultes de la sécurité du revenu, inscrits au programme Action positive pour le travail et l'emploi (APTE).

**Taux d'activité**

$$\frac{\text{Population active}}{\text{Population de 15 ans et plus}} \times 100$$
**Taux d'emploi**

$$\frac{\text{Personnes occupées}}{\text{Population de 15 ans et plus}} \times 100$$
**Taux de chômage**

$$\frac{\text{Nombre de chômeurs}}{\text{Population active}} \times 100$$

## LEXIQUE (suite)

### Ménage

Personne ou groupe de personnes occupant un même logement et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada. Il peut se composer d'un groupe familial (famille de recensement), avec ou sans autres personnes hors famille de recensement, de deux familles ou plus partageant le même logement, d'un groupe de personnes non apparentées ou d'une personne seule.

### Travailleurs autonomes

Cette catégorie comprend les personnes âgées de 15 ans et plus ayant travaillé et dont l'emploi déclaré consistait principalement à exploiter une entreprise ou à exercer une profession, seule ou avec des associés. Sont comprises les personnes qui exploitent une ferme à titre de propriétaire ou de locataire et celles qui travaillent comme pigiste ou à contrat pour un travail particulier (par exemple, les architectes et les infirmières privées). Sont également comprises les personnes qui exploitent une concession de vente et de distribution directe d'articles comme des produits de beauté, des journaux, des broches ou des articles ménagers et celles qui font de la pêche avec du matériel qui leur appartient en propre ou dont elles sont copropriétaires.

### Familles monoparentales

Familles monoparentales dont le père ou la mère, selon le cas, est la personne repère de la famille économique, ou familles au sein desquelles une personne hors famille de recensement est la personne repère de la famille économique.

Note: Pour des définitions plus détaillées, voir Statistique Canada, *La Population active*. Mensuel. No 71-001 et Dictionnaire du recensement de 1996. No. 92-351 - XPF.

# Avant-propos

Le présent document s'inscrit dans la suite logique de la mise en œuvre régionale de la Politique active du marché du travail (PAMT). Le constat du maintien d'un taux de chômage élevé malgré les interventions des gouvernements du Québec et du Canada pour réduire et contrer ses effets est à l'origine de cette démarche. La PAMT vise donc à donner une cohérence et une continuité aux mesures de développement de la main-d'œuvre et de l'emploi en fonction de cinq axes : la création, le maintien, la stabilisation, la préparation et l'insertion en emploi.

C'est en janvier 1996, que le gouvernement du Québec lançait officiellement sa Politique active du marché du travail.

Dès le printemps de 1996, les partenaires du marché du travail<sup>1</sup> de la région de Lanaudière ont répondu rapidement à l'invitation du gouvernement et organisaient une vaste consultation visant à dégager les priorités régionales en matière de développement de la main-d'œuvre et de l'emploi. Cette vaste opération de mobilisation a permis d'identifier treize priorités régionales articulées autour des cinq axes de la PAMT. En janvier 1997, les partenaires du marché du travail présentaient au gouvernement du Québec les priorités de la région de Lanaudière sur le volet régional de la PAMT. Cet avis confirmait l'axe de développement retenu dans le Plan stratégique du Conseil régional de développement Lanaudière, soit «La création et la consolidation d'emplois durables».

Lors de la tenue du dernier sommet socio-économique sur l'économie et l'emploi, au printemps de 1997, le gouvernement du Québec précisait que la PAMT devait prendre appui au niveau local, en misant sur un partenariat entre les secteurs public, privé et communautaire.

Afin de faciliter et d'appuyer la prise en charge du développement économique et de l'emploi par le niveau local, le ministre au Développement des régions lançait sa Politique de soutien au développement local et régional. Cette politique a permis la mise en place des centres locaux de développement (CLD), qui constituent des guichets multi-services à l'entrepreneuriat et à l'économie sociale. Le territoire retenu pour le développement local est celui de la municipalité régionale de comté (MRC).

Le gouvernement du Québec adoptait également, en juin 1997, la loi 150 qui s'est traduite au niveau local par la mise en place des centres locaux d'emploi (CLE). Cet organisme regroupe l'ensemble des services destinés au développement de la main-d'œuvre et de l'emploi. Ce dernier agit en étroite concertation avec le CLD pour l'élaboration d'un Plan local d'action concerté pour l'économie et l'emploi (PLACÉE).

La reconnaissance gouvernementale de la prise en charge locale a placé les partenaires devant la nécessité de détenir une connaissance plus approfondie des principales problématiques de la main-d'œuvre et de l'emploi sur le territoire des MRC de la région de

<sup>1</sup> La table des partenaires du marché du travail de Lanaudière était composée du Conseil régional de développement Lanaudière (CRDL), du Conseil régional de la main-d'œuvre (CRMO), d'Emploi-Québec et du Comité régional emploi (CRE).

## AVANT-PROPOS (suite)

Lanaudière. Ce besoin a favorisé le développement d'un véritable partenariat entre Lanaudière Économique (anciennement l'ARCIL), le Conseil régional de développement Lanaudière (CRDL), le ministère du Développement des ressources humaines Canada (DRHC) et Emploi-Québec.

Les partenaires ont donc convenu que la production d'analyses locales était nécessaire. Celles-ci devaient toutefois répondre aux exigences suivantes :

- intégrer les données d'enquête ou de recensement disponibles avec possibilité d'une mise à jour ;
- analyser les données et les informations en fonction des cinq axes de la PAMT, tout en tenant compte des priorités retenues dans l'avis régional ;
- consulter les partenaires locaux sur leur vision du développement de la main-d'œuvre et de l'emploi dans les MRC et les priorités d'actions envisagées pour lutter contre le chômage.

Ces analyses locales constituent donc une valeur ajoutée par rapport aux portraits ou études disponibles sur les MRC. Elles sont le résultat d'une collaboration active des principaux partenaires locaux du marché du travail. Leur implication fut essentielle pour la production de documents qui visent à dégager une vision commune de la situation de la main-d'œuvre et de l'emploi. Ces documents de connaissances faciliteront ainsi la mise en œuvre de moyens pour lutter efficacement contre le chômage dans chacune des MRC de la région de Lanaudière.

# *Introduction*

En laissant aux partenaires et organismes locaux le soin d'élaborer le Plan local d'action concerté pour l'économie et l'emploi (PLACÉE), le gouvernement du Québec reconnaissait le rôle central qu'ils ont à jouer dans l'identification de solutions innovatrices pour le développement de l'emploi et la réduction du chômage sur leur territoire.

L'objectif de ce document est de permettre aux partenaires locaux et régionaux d'avoir entre les mains une étude approfondie qui puisse éclairer la connaissance du marché du travail de la MRC de L'Assomption et des principales problématiques de l'emploi et de la main-d'œuvre. Le souci de faire un document utilisant les données les plus récentes et d'impliquer activement les partenaires dans l'identification des problématiques et des pistes de solutions contribuera également à en faire un «outil» essentiel pour l'élaboration du PLACÉE et pour la planification stratégique des différents organismes et ministères de la région et de la MRC.

Le document est divisé en trois chapitres. Le premier chapitre présente une vue d'ensemble des principaux indicateurs du marché du travail de la région de Lanaudière et des caractéristiques socio-géographiques et démographiques de la MRC de L'Assomption.

Le second chapitre aborde, quant à lui, les principales caractéristiques de la main-d'œuvre et des entreprises dans la MRC. L'analyse serait incomplète sans l'examen de la dynamique du développement local. Cette section présente les partenaires du marché du travail, leur relation et leur participation au développement local.

Le troisième chapitre constitue le noyau et l'élément novateur de cette analyse locale. L'ensemble des données, des informations et des problématiques sont abordées en fonction des cinq axes de la PAMT soient : la création, le maintien, la stabilisation, la préparation et l'insertion en emploi. L'analyse ne se limite pas à soulever des problématiques ou à établir des relations entre certaines variables, elle propose des pistes de solutions visant à réorienter l'action des partenaires de la MRC en fonction d'un objectif commun : le développement de l'emploi et la lutte au chômage.

Un tableau synthèse des principales problématiques soulevées et des recommandations complète ce document.

# Méthodologie

L'analyse du marché du travail de la MRC de L'Assomption s'est appuyée sur trois types de sources d'information. La première source utilisée vient des données du recensement, de l'Enquête sur la population active réalisée par Statistique Canada et diverses autres données statistiques produites par le Bureau de la statistique du Québec, le ministère de la Solidarité sociale, le ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie et du ministère du Développement des ressources humaines Canada.

La seconde source de données utilisée est l'ensemble des sources secondaires existantes sur le territoire de la MRC (rapports annuels, revues, analyses, journaux locaux, etc.).

La dernière source est l'ensemble des entrevues réalisées auprès des principaux partenaires du marché du travail dans la MRC de L'Assomption. Ces derniers ont été choisis en raison de leur grande connaissance des problématiques de la main-d'œuvre et de l'emploi de la MRC et de leur diversité sectorielle.

Les entrevues visaient l'atteinte de trois objectifs :

- dresser une synthèse de l'ensemble des informations disponibles et des visions de développement des partenaires ;
- obtenir un consensus des partenaires des problématiques développées ;
- dégager des pistes d'action pour solutionner les différentes problématiques.

L'analyse cherche à dégager une vision globale des problématiques de main-d'œuvre et d'emploi sur le territoire et non à présenter les différents points de vue. Elle cherche donc à dégager des consensus et des pistes d'action commune plutôt qu'à confronter les visions différentes.

L'approche s'est inspirée de la Politique active du marché du travail. Celle-ci a structuré et guidé l'analyse des problématiques selon les cinq axes : création, maintien, stabilisation, préparation et insertion en emploi.

L'objectif visé derrière cette approche est la mobilisation de l'ensemble des partenaires dans la lutte au chômage et le développement de l'emploi.

## CHAPITRE 1

# Vue d'ensemble

### 1.1 RÉGION DE LANAUDIÈRE

#### 1.1.1 L'évolution démographique

La région de Lanaudière s'étend sur un territoire de 13 510 km<sup>2</sup>. Elle est située entre les Laurentides et la Mauricie et sa frontière sud côtoie celle de Laval et de Montréal. La région compte 70 municipalités et la communauté Atikamek de Manawan au nord de la MRC de Matawinie. Les municipalités sont regroupées en six municipalités régionales de comté (MRC) dont la superficie et la population sont variables. Si près de la moitié du territoire est encore non municipalisée, la région doit composer de plus en plus avec le phénomène de l'étalement urbain, notamment dans le sud, mais également disséminé un peu partout dans Lanaudière.

Au cours des périodes de 1986 à 1991 et de 1991 à 1996, la région de Lanaudière a connu une variation de 20,2 % et de 11,8 % de sa population comparativement à 5,6 % et 3,5 % pour l'ensemble du Québec (voir le tableau 1 en page 6). Cette croissance est principalement attribuable aux MRC de L'Assomption et des Moulins qui comptent d'ailleurs pour près de 55 % de la population totale de la région. Ces deux territoires sont largement urbains et situés dans le sud de la région, à proximité de Montréal et de Laval.

Selon les données du ministère du Revenu du Québec, le revenu des particuliers de la région en 1996 se situait légèrement au-dessous de celui du Québec, alors que le revenu annuel moyen des ménages était, quant à lui, supérieur.

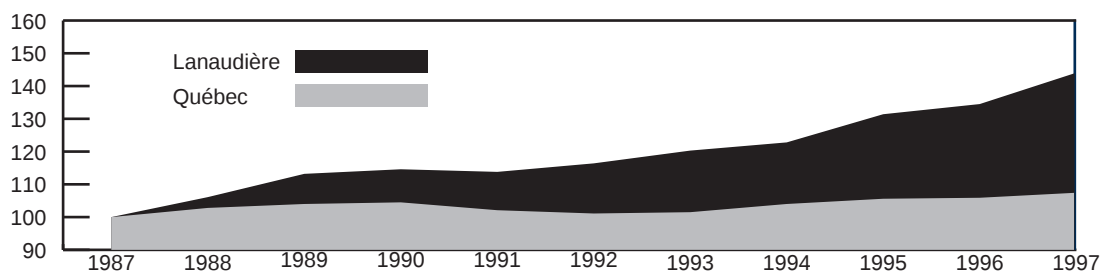
### 1.1.2 Population active, personnes occupées et taux de chômage (voir les tableaux 20 et 21 à l'annexe 1)

Les indicateurs du marché du travail reflètent la forte croissance de la population dans la région. C'est notamment le cas de la population active<sup>2</sup> de 15 ans et plus qui a connu une croissance annuelle moyenne de 3,9 % de 1987 à 1997, alors que pour l'ensemble du Québec elle ne progressait que de 0,8 %.

Pour la même période, la région de Lanaudière enregistrait une progression annuelle moyenne de 3,7 % des personnes occupées<sup>3</sup>, comparativement à 0,7 % pour le Québec. Il s'agit donc d'une performance largement supérieure à celle du Québec.

## GRAPHIQUE 1

**INDICE DE L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE  
DE 1987 à 1997, 1987 = 100**  
*Ensemble du Québec et région de Lanaudière*



**Source:** Statistique Canada, Enquête sur la population active, compilation spéciale.

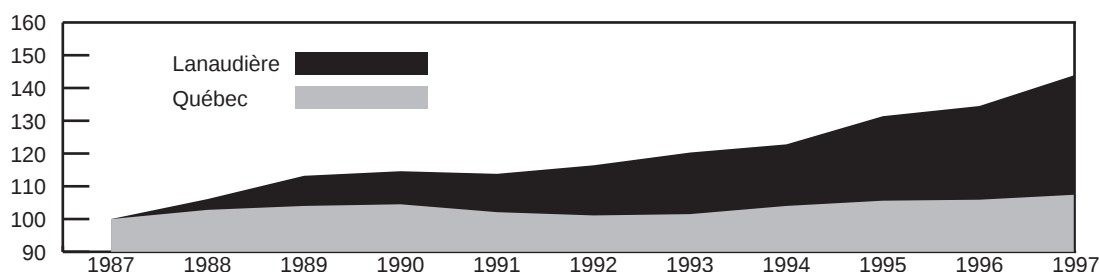
**2** Statistique Canada définit la population active comme étant la population civile de 15 ans et plus (à l'exclusion des pensionnaires d'établissement) qui, durant la semaine de référence de l'enquête, était occupée ou en chômage. **Source :** Statistique Canada, *Dictionnaire de recensement de 1996*, Ottawa: Industrie Canada, 1997, Recensement du Canada de 1996, Catalogue : 92-301 F.

**3** Toutes les personnes de 15 ans et plus qui résident sur le territoire et qui occupent un emploi indépendamment de leur lieu de travail.

## GRAPHIQUE 2

### INDICE DE L'ÉVOLUTION DES PERSONNES OCCUPÉES DE 1987 à 1997, 1987 = 100

*Ensemble du Québec et région de Lanaudière*



**Source:** Statistique Canada, Enquête sur la population active, compilation spéciale.

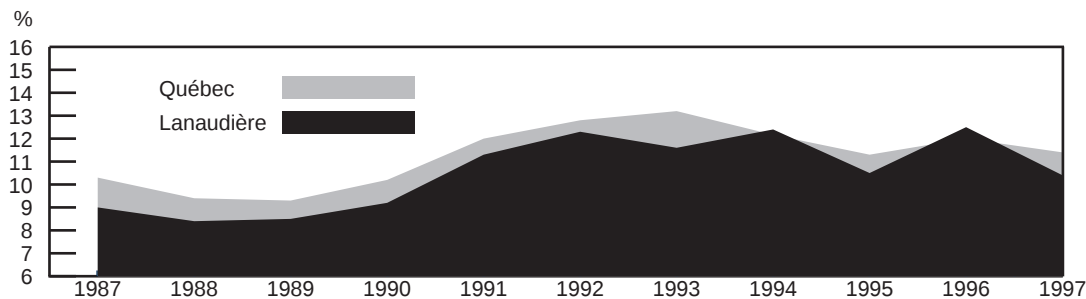
Cette performance de la région a généralement permis de maintenir un taux de chômage<sup>4</sup> régional au-dessous de celui du Québec. Toutefois, ce taux a dépassé la barre des 10 % lors de la récession de 1991 pour finalement atteindre son niveau le plus élevé de la période en 1996,

soit 12,5 %. Cette situation s'explique, en partie, par une augmentation plus forte de la population active que celle des personnes occupées. En 1997, le taux de chômage perdait 2,1 points de pourcentage pour s'établir à 10,4 %.

## GRAPHIQUE 3

### TAUX DE CHÔMAGE DE 1987 à 1997 (%)

*Ensemble du Québec et région de Lanaudière*



**Source:** Statistique Canada, Enquête sur la population active, compilation spéciale.

<sup>4</sup> Pourcentage du nombre de chômeurs sur la population active (pendant la semaine de référence).

### 1.1.3 La main-d'œuvre selon le sexe

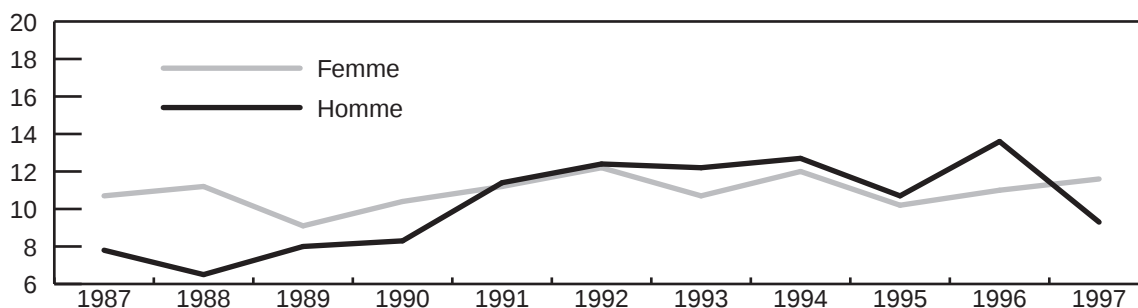
La présence des femmes sur le marché du travail s'est légèrement accrue au cours des dernières années. De 1987 à 1997, la population active féminine a connu une augmentation annuelle moyenne de 4,6 %, comparativement à 3,3 % chez les hommes. Malgré une baisse du taux d'activité chez les femmes, avec la récession de 1991, ce dernier est remonté dès 1995 pour connaître une progression de 4,3 points de pourcentage jusqu'en 1997. Les hommes n'ont jamais récupéré, quant à eux, le sommet atteint en 1989 pour finalement connaître un recul de 1,1 point de pourcentage sur la période de 1987 à 1997.

Les femmes connaissaient également une croissance de l'emploi supérieure à celle des hommes entre 1987 et 1997. En effet, elles voyaient croître leur effectif de personnes occupées à un rythme annuel moyen de 4,5 %, comparativement à 3,1 % pour les hommes.

Le taux de chômage chez les femmes s'est maintenu au-dessus de celui des hommes de 1987 à 1990 pour se situer ensuite à un niveau inférieur jusqu'en 1996. Cette situation n'est certes pas étrangère au recul des emplois dans la branche manufacturière et du secteur de la construction, occupés majoritairement par les hommes. Elle reflète également l'impact moins important de la récession sur les emplois dans le tertiaire occupé dans une forte proportion par les femmes.

## GRAPHIQUE 4

**TAUX DE CHÔMAGE SELON LE SEXE DE 1987 À 1997 (%)**  
*Région de Lanaudière*



Source: Statistique Canada, Enquête sur la population active, compilation spéciale.

### 1.1.4 La main-d'œuvre selon l'âge

De 1987 à 1997, la population active de la catégorie d'âge de 15 à 29 ans a connu une maigre croissance annuelle moyenne de 0,5 %. De plus, elle n'a jamais récupéré le sommet atteint en 1990. De son côté, la population de la catégorie d'âge des 30 ans et plus a conservé une croissance annuelle moyenne de 5,2 %, la population active ne cessant de croître entre 1987 et 1997.

Au cours de cette même période, les jeunes de 15 à 29 ans connaissaient une légère hausse de 0,1 % du

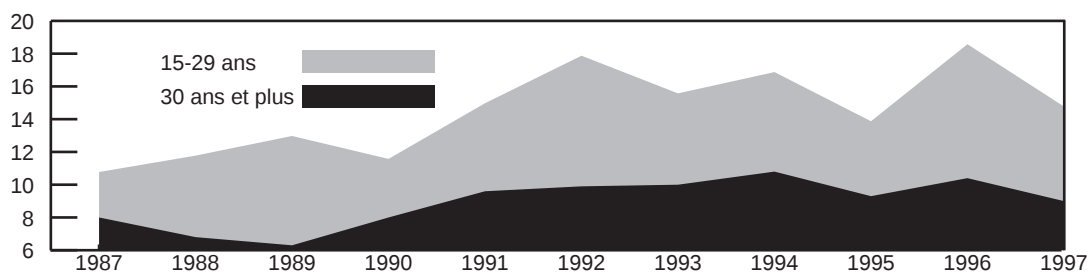
nombre des personnes occupées, tandis que les 30 ans et plus profitaient d'une croissance annuelle moyenne de 5,1 %.

Entre 1987 et 1997, le taux de chômage des 15 à 29 ans est demeuré au-dessus de la barre des 11 % pour atteindre un sommet de 18,9 % en 1996, alors que celui des 30 ans et plus s'est maintenu sous la barre des 10 % sauf pour les années 1993, 1994 et 1996.

## GRAPHIQUE 5

### TAUX DE CHÔMAGE SELON LE GROUPE D'ÂGE DE 1987 à 1997 (%)

*Région de Lanaudière*



Source: Statistique Canada, Enquête sur la population active, compilation spéciale.

#### 1.1.5 Les personnes occupées selon les grands secteurs

Le primaire a connu une évolution des personnes occupées en dents de scie. Depuis 1993, le nombre de personnes occupées n'a pas cessé de reculer. Le primaire ne représentait toutefois qu'environ 2,5 % des personnes occupées dans la région. Ce dernier est principalement dominé par l'agriculture. Quant au secteur de la foresterie, on le retrouve surtout dans la MRC de Matawinie. Ces deux secteurs se caractérisent par leur aspect saisonnier qui se traduit par des périodes d'embauches et de mises à pied importantes.

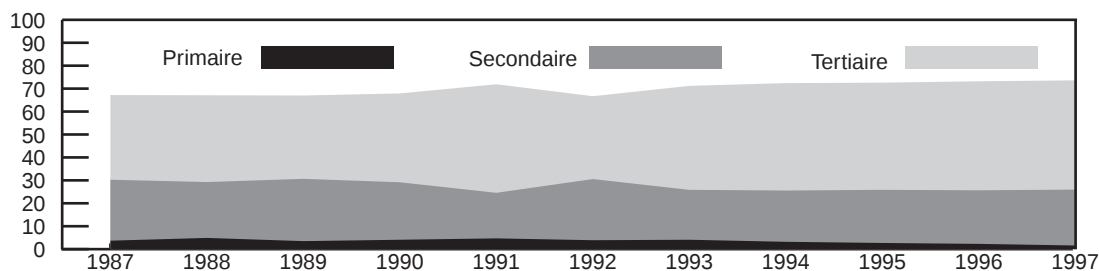
De 1987 à 1997, les secteurs du manufacturier et de la construction connaissaient également une croissance des personnes occupées en dents de scie avec une brisure importante en 1991. En 1997, le nombre de personnes occupées dans le manufacturier dépassait le sommet atteint en 1992. De son côté le secteur de la construction n'a pas récupéré les emplois perdus.

Dans la région de Lanaudière, tout comme pour l'ensemble du Québec, le tertiaire dominait largement sur le plan des personnes occupées. De 1987 à 1997, le poids du tertiaire s'est considérablement accru dans l'économie. En 1997, près de 3 travailleurs sur 4 occupaient un emploi dans le tertiaire.

## GRAPHIQUE 6

### LES PERSONNES OCCUPÉES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ DE 1987 à 1997 (%)

*Région de Lanaudière*



Source: Statistique Canada, Enquête sur la population active, compilation spéciale.

## 1.2 LA MRC DE L'ASSOMPTION

### 1.2.1 La situation géographique de la MRC de L'Assomption

La MRC de L'Assomption est située sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, aux limites de la région administrative de Montréal. Stratégiquement localisée au sud de Lanaudière, les MRC avoisinantes sont Joliette au nord, D'Autray à l'est et des Moulins et Montcalm à l'ouest. Outre le fleuve, deux cours d'eau majeurs traversent la MRC, ce sont les rivières L'Achigan et L'Assomption.

Plusieurs voies d'accès permettent d'atteindre la MRC. Cette dernière est traversée par l'autoroute 40 reliant l'est du Québec à l'Ontario et la 640 qui débute à Repentigny et se termine à Saint-Eustache. Cette dernière parcourt la couronne nord de Montréal et permet d'accéder à d'autres axes routiers d'importance, dont les autoroutes 13, 15 et 25. La MRC profite également de la présence de diverses voies routières régionales qui mènent vers d'autres MRC au nord et à l'est. Ces principales routes secondaires sont la 138, la 339, la 341, la 343, et la 344. Le bon positionnement de la MRC, à proximité de Montréal, a certes favorisé son développement. En effet, au cours des dernières années, L'Assomption est l'une des quelques MRC au Québec à avoir profité d'une croissance démographique fulgurante.

Au niveau du transport en commun, toutes les municipalités profitent d'un service par autobus qui mène les usagers vers un point d'accès leur permettant d'emprunter le Service de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM). Le réseau ferroviaire est caractérisé par la présence de deux voies ferrées distinctes qui assure le transport des marchandises vers

la métropole grâce aux lignes du Canadien Pacifique et du Canadien National. Le transport en commun desservant L'Assomption-Montréal est assuré par le service VIA RAIL qui est également le transporteur pour les correspondances du nord-ouest du Québec et de l'Ontario.

Les attraits touristiques sont variés et s'articulent autour de quatre secteurs précis : l'agrotourisme, les activités de plein air, les attraits à caractère culturel et les événements sportifs. La MRC compte également sur la présence de sites d'intérêt historique tels que l'Oasis du Vieux Palais de L'Assomption, l'église de Saint-Sulpice et celle de Repentigny, deux moulins à vent, etc.

### 1.2.2 Les caractéristiques socio-démographiques

L'exode de la population montréalaise vers les banlieues est un phénomène dont la MRC de L'Assomption a largement profité. En effet, entre 1986 et 1991, la MRC

a connu une croissance démographique supérieure à Lanaudière et au Québec. Entre 1991 et 1996, la croissance fut légèrement inférieure à la moyenne régionale mais supérieure à celle de l'ensemble du Québec.

**TABLEAU 1**

#### POPULATION TOTALE

*Ensemble du Québec, région de Lanaudière et MRC de L'Assomption*

|                            | 1986          | 1991          | 1996           | Variation<br>86-91 en % | Variation<br>86-91 en % |
|----------------------------|---------------|---------------|----------------|-------------------------|-------------------------|
| Québec                     | 6 532 190     | 6 895 960     | 7 138 795      | 5,6 %                   | 3,5 %                   |
| Lanaudière*                | 278 985       | 335 476       | 375 174        | 20,2 %                  | 11,8 %                  |
| <b>MRC de L'Assomption</b> | <b>73 715</b> | <b>91 537</b> | <b>102 188</b> | <b>24,8 %</b>           | <b>11,6 %</b>           |

Source: Statistique Canada, Recensements de 1986, 1991 et 1996

\* La municipalité d'Entrelacs a été annexée aux statistiques de la MRC de Matawinie en 1996. Pour tenir compte de la variation entre 1986 et 1996 occasionnée par ce transfert des Laurentides vers Lanaudière,

nous avons ajouté aux données de 1986 et de 1991 la population d'Entrelacs. Ceci afin d'ajuster pour fins de comparaison le total des deux périodes pour la région de Lanaudière.

En 1996, selon les données du recensement, 102 188 personnes vivaient sur le territoire de la MRC de L'Assomption. La MRC couvre un territoire d'une superficie d'environ 253 km<sup>2</sup>, réparti entre huit municipalités, dont Repentigny regroupant à elle seule plus de 50 % de la population totale.

Repentigny ne fait pas partie des municipalités ayant cru le plus rapidement depuis 1991. La petite superficie de la ville<sup>1</sup> fait en sorte qu'elle a atteint une saturation rapide provoquant un élargissement de l'exode vers les municipalités périphériques (Saint-Gérard-Majella, Saint-Sulpice et Le Gardeur). Toutefois, elle demeure toujours la municipalité la plus peuplée et a été responsable de près de 40 % de la croissance de la MRC entre 1991-1996.

<sup>1</sup> Selon le Répertoire des municipalités du Québec 1997, la superficie de Repentigny est de 24,4 km<sup>2</sup>.

TABLEAU 2

**POPULATION DE LA MRC ET SES MUNICIPALITÉS**  
*MRC de L'Assomption*

|                            | <b>1991</b>   | <b>1996</b>    | <b>Variation<br/>91-96 en %</b> |
|----------------------------|---------------|----------------|---------------------------------|
| <b>L'Assomption</b>        | <b>91 540</b> | <b>102 190</b> | <b>11,6 %</b>                   |
| <b>Charlemagne</b>         | 5 600         | 5 740          | 2,5 %                           |
| <b>Le Gardeur</b>          | 13 810        | 16 855         | 22,0 %                          |
| <b>Repentigny</b>          | 49 630        | 53 825         | 8,5 %                           |
| <b>Saint-Sulpice</b>       | 2 550         | 3 310          | 29,8 %                          |
| <b>L'Assomption</b>        | 10 835        | 11 365         | 4,9 %                           |
| <b>L'Épiphanie</b>         | 3 470         | 4 155          | 19,7 %                          |
| <b>L'Épiphanie</b>         | 2 420         | 2 740          | 13,2 %                          |
| <b>Saint-GérardMajella</b> | 3 225         | 4 205          | 30,4 %                          |

**Source:** Statistique Canada, Recensements de 1991 et 1996

Bénéficiant de l'établissement de jeunes familles, la MRC a vu croître sa population âgée de 0 à 14 ans de 5,6 % entre 1991 et 1996, alors qu'au Québec, on constatait une décroissance de 0,4 % pour cette même période. Toutefois, cette croissance était un peu moins importante que dans Lanaudière.

La part relative de chaque groupe d'âge était similaire à la région et a évolué sensiblement de la même façon entre 1991-1996. En effet, les 0-14 ans et les 15-34 ans ont subi une diminution de leur poids démographique, tandis que celui des 35-64 ans et 65 ans et plus ont

progressé en importance. La population de la MRC est un peu plus jeune qu'ailleurs, mais la tendance générale au vieillissement de la population se manifeste aussi dans la MRC.

TABLEAU 3

**POPULATION TOTALE SELON LE GROUPE D'ÂGE EN MILLIER**  
*Ensemble du Québec, région de Lanaudière et MRC de L'Assomption*

|              | 0-14 ans |         |                         | 15-34 ans |         |                         |
|--------------|----------|---------|-------------------------|-----------|---------|-------------------------|
|              | 1991     | 1996    | Variation<br>91-96 en % | 1991      | 1996    | Variation<br>91-96 en % |
| QUÉBEC       | 1 378,2  | 1 372,2 | -0,4 %                  | 2 166,7   | 2 039,4 | -5,9 %                  |
| LANAUDIÈRE   | 78,1     | 84,2    | 7,8 %                   | 102,1     | 101,3   | -0,8 %                  |
| L'ASSOMPTION | 22,4     | 23,7    | 5,6 %                   | 29,0      | 28,2    | -3,0 %                  |

|              | 35-64 ans |         |                         | 65 ans et + |       |                         |
|--------------|-----------|---------|-------------------------|-------------|-------|-------------------------|
|              | 1991      | 1996    | Variation<br>91-96 en % | 1991        | 1996  | Variation<br>91-96 en % |
| QUÉBEC       | 2 580,2   | 2 866,5 | 11,1 %                  | 770,9       | 860,7 | 11,6 %                  |
| LANAUDIÈRE   | 126,8     | 154,8   | 22,0 %                  | 28,5        | 35,0  | 22,8 %                  |
| L'ASSOMPTION | 34,7      | 43,0    | 23,9 %                  | 5,4         | 7,3   | 36,5 %                  |

Source: Statistique Canada, Recensements 1991 et 1996

La répartition de la population par sexe était égale et constante (50 %, 50 %) d'un recensement à l'autre.

### 1.2.3 La répartition selon la langue maternelle parlée et connaissance de la langue (voir les tableaux 14-15 à l'annexe 1)

Selon le recensement de 1996, 98 % des gens de la MRC avaient pour langue première le français, comparativement à 84,7 % pour l'ensemble du Québec. Notons aussi que plus du tiers de la population disait connaître deux langues (anglais et français), une proportion presque équivalente à celle de la province.

D'un recensement à l'autre, la proportion des francophones est demeurée constante. Cependant, comme partout ailleurs, entre 1991-1996, il y a eu une légère augmentation du nombre de personnes disant connaître deux langues.

### 1.2.4 Les familles monoparentales

Le tableau suivant montre que le poids des familles monoparentales a augmenté entre 1991 et 1996 et ce, tant pour le Québec, la région que la MRC. Le pourcentage des familles monoparentales était toutefois plus faible dans la MRC.

TABLEAU 4

**LES FAMILLES MONOPARENTALES***Ensemble du Québec, région de Lanaudière et MRC de L'Assomption*

|                         | 1991   |            |              | 1996   |            |              |
|-------------------------|--------|------------|--------------|--------|------------|--------------|
|                         | Québec | Lanaudière | L'Assomption | Québec | Lanaudière | L'Assomption |
| Taux de monoparentalité | 14,3 % | 11,0 %     | 10,4 %       | 15,9 % | 13,4 %     | 12,2 %       |

Source: Statistique Canada, Recensements de 1991 et 1996

**1.2.5 Les revenus**

L'examen du revenu annuel moyen des ménages en 1996 montre que ce dernier était le plus élevé de la région de Lanaudière, avec 51 593 \$ et il surpassait également celui

du Québec. Aussi, le revenu des particuliers, en 1996, était plus élevé dans la MRC que ceux des lanaudois et des québécois et sa progression était plus rapide. Cette situation prévalait également en 1989.

TABLEAU 5

**REVENU ANNUEL MOYEN DES PARTICULIERS ET DES MÉNAGES***Ensemble du Québec, région de Lanaudière et MRC de L'Assomption*

|              | Revenu annuel moyen des particuliers |          |                      | Indice du revenu des particuliers 1996 (3) | Revenu annuel moyen des ménages |          |                      |
|--------------|--------------------------------------|----------|----------------------|--------------------------------------------|---------------------------------|----------|----------------------|
|              | 1989 (1)                             | 1996 (1) | Évolution 89-96 en % |                                            | 1991 (2)                        | 1996 (2) | Évolution 91-96 en % |
| QUÉBEC       | 22 651                               | 24 630   | 8,7 %                | 100,0 %                                    | 40 826                          | 42 229   | 3,4 %                |
| LANAUDIÈRE   | 22 051                               | 23 953   | 8,6 %                | 97,2 %                                     | 42 242                          | 43 235   | 2,4 %                |
| L'ASSOMPTION | 25 354                               | 28 809   | 13,6 %               | 117,0 %                                    | 49 554                          | 51 593   | 4,1 %                |

Source: (1) Ministère du revenu du Québec, 1989, 1996.

Données préparées et enrichies par le Bureau de la statistique du Québec.

(2) Statistiques Canada, Recensement de 1991 et de 1996.

(3) Base 100 correspondant au revenu moyen des particuliers du Québec en 1996.

### 1.2.6 Les parcs industriels

Sur le territoire de la MRC, on retrouve un parc industriel régional à L'Assomption en plus des parcs de Repentigny, de Le Gardeur et de L'Assomption.

Le parc industriel de Repentigny offre 2,8 km<sup>2</sup> de superficie. Occupé à près de 90 % de sa capacité, ce sont majoritairement des industries de taille moyenne (entre 100 et 200 employés) qui y sont localisées. De plus, la présence dans le parc, de commerces et de sièges sociaux, suscite certains questionnements. Depuis quelques années, l'administration municipale désire développer le secteur commercial entre les boulevards Brien et Industriel, l'arrivée d'un marché à grande surface et d'un marché d'alimentation témoigne de cette volonté.

À Le Gardeur, le parc industriel est celui disposant de la plus grande superficie dans la MRC soit 5,2 km<sup>2</sup>. Ce sont surtout des entreprises de petites et moyennes tailles qui y sont localisées. Des efforts sont déployés par la Ville pour permettre son développement ; on propose entre autres des conditions fiscales intéressantes pour les nouvelles petites et moyennes entreprises (PME) désirant s'y établir. Dominant par sa présence dans le parc, l'entreprise Technologies Industrielles SNC Inc. se spécialise dans la fabrication de munitions depuis sa fondation en juin 1940.

Le parc industriel de L'Assomption compte parmi ses entreprises un géant de l'industrie d'électroménagers, Frigidaire Canada, qui, par son imposante taille, occupe une place dominante aux abords du boulevard L'Ange-Gardien (route 344). Offrant une superficie totalisant 4,6 km<sup>2</sup>, le parc abrite près d'une vingtaine d'entreprises dont Cuisirama Inc., Stageline Mobile Stage inc., S.G.P. d'Entreposage J.L.L. Inc. pour ne nommer que celles-ci. Un nouveau secteur industriel s'est développé au cours des dernières années à L'Assomption. Situé aux abords de la route 341, en direction de L'Épiphanie, ce secteur industriel jouit, par son emplacement stratégique, de la proximité de l'autoroute 40.

Le Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL) est un projet de parc industriel régional destiné aux entreprises spécialisées dans les biotechnologies

végétales et horticoles. La fermeture de la Ferme expérimentale de L'Assomption en 1997 a permis l'émergence de ce projet qui devrait se concrétiser au cours des trois prochaines années.

Les municipalités de L'Épiphanie (ville et paroisse), Saint-Sulpice et Saint-Gérard-Majella ne possèdent pas de parcs industriels, mais sont néanmoins munies d'espaces industriels équipés d'infrastructures adéquates.

*Profitant de l'établissement de jeunes familles, la MRC a connu au cours des dernières années une importante augmentation de sa population quasi-inégalée au Québec. La population y était relativement jeune et les revenus des particuliers comme ceux des ménages étaient plus élevés dans la MRC qu'ailleurs. Massivement francophone, plus du tiers de la population de L'Assomption disait connaître deux langues. La présence de nombreux parcs industriels sur son territoire témoigne de son dynamisme économique.*

## CHAPITRE 2

*Le marché du travail*

## et le développement dans la MRC

**2.1 LA MAIN-D'ŒUVRE DANS LA MRC : CARACTÉRISTIQUES ET PROBLÉMATIQUES**

Dans cette section, nous allons analyser les principaux indicateurs du marché du travail pour la MRC de L'Assomption. Un portrait de la situation de la main-d'œuvre pour cette MRC sera dressé.

L'analyse des principaux indicateurs du marché du travail montre que la situation qui prévalait en 1991 s'est maintenue en 1996. En effet, la MRC de L'Assomption a connu, tant en 1991 qu'en 1996, des taux d'emploi<sup>1</sup> et d'activité<sup>2</sup> nettement supérieurs à ceux de Lanaudière et du Québec. En outre, le taux de chômage est demeuré le plus bas de la région et est inférieur à celui de la province (voir tableaux 10 et 11 en annexe I). La proximité de Montréal explique en partie la situation favorable du marché du travail, surtout qu'on constate qu'il y a un nombre important de personnes occupées de la MRC qui travaillent à Montréal.

**2.1.1 Selon l'âge**

En 1996, même si la situation de l'emploi chez les jeunes de 15 à 24 ans a été meilleure que celle des jeunes de Lanaudière et du Québec, elle est restée toutefois difficile comparativement à la catégorie des 25 ans et plus. En effet, les jeunes affichaient un taux de chômage de 17,2 % soit 10 points de pourcentage supérieur à celui de l'autre groupe d'âge. Comparativement à 1991, l'écart entre les deux groupes d'âge est demeuré inchangé.

**2.1.2 Selon le sexe**

Selon les données du recensement de 1996, l'écart entre les taux d'activité et d'emploi des hommes et des femmes était important. En effet, celles-ci connaissaient des taux d'activité et d'emploi de près de 15 points de pourcentage inférieurs à ceux des hommes. Cette situation prévalait également au niveau de la région et du Québec. Cependant, les données révèlent que la situation des femmes de la MRC sur le marché du travail était meilleure que celle des femmes de la région et la province.

L'écart entre le taux de chômage des femmes et des hommes est quasi inexistant puisque qu'il était de 0,6 point de pourcentage inférieur en faveur des hommes. Tout comme ces derniers, les femmes présentaient un taux de chômage plus bas que leur équivalent respectif dans la région et dans l'ensemble du Québec.

En 1996, la situation des femmes s'est améliorée dans la MRC, car l'écart entre les taux d'activité, d'emploi et de chômage des hommes et des femmes a diminué considérablement comparativement à 1991.

**2.1.3 Selon la scolarité**

En 1996, le niveau de scolarité des habitants de la MRC était meilleur que ceux de l'ensemble de la région et du Québec. En effet, il y avait une moins forte proportion de personnes qui ne détenaient pas un diplôme ou certificat de niveau secondaire. Notons aussi qu'il y avait plus de personnes qui détenaient un grade universitaire dans la MRC que dans la région, mais moins que pour l'ensemble du Québec.

<sup>1</sup> Le taux d'emploi, aussi appelé rapport emploi / population, est défini comme le nombre de personnes occupées exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

<sup>2</sup> Le taux d'activité est le pourcentage de la population active totale par rapport à l'ensemble de la population de 15 ans et plus.

TABLEAU 6

**RÉPARTITION EN % DU NIVEAU DE SCOLARITÉ DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS**  
*Ensemble du Québec, région de Lanaudière et MRC de L'Assomption*

|                                           | 1991   |            |               | 1996   |            |               |
|-------------------------------------------|--------|------------|---------------|--------|------------|---------------|
|                                           | Québec | Lanaudière | L'Assomption  | Québec | Lanaudière | L'Assomption  |
| Pas atteint la 9 <sup>e</sup> année       | 20,1 % | 20,6 %     | <b>15,1 %</b> | 18,1 % | 18,6 %     | <b>13,9 %</b> |
| 9-13 ans sans diplôme ou cert.            | 19,0 % | 21,0 %     | <b>18,4 %</b> | 17,4 % | 20,2 %     | <b>18,1 %</b> |
| 9-13 ans avec diplôme ou cert.            | 22,6 % | 26,3 %     | <b>27,4 %</b> | 22,0 % | 25,1 %     | <b>26,0 %</b> |
| Université et cégep sans diplôme ou cert. | 8,7 %  | 7,9 %      | <b>8,8 %</b>  | 8,8 %  | 8,2 %      | <b>8,8 %</b>  |
| Université et cégep avec diplôme ou cert. | 19,3 % | 18,5 %     | <b>22,4 %</b> | 21,5 % | 21,1 %     | <b>24,0 %</b> |
| Grade universitaire                       | 10,3 % | 5,7 %      | <b>8,0 %</b>  | 12,2 % | 6,7 %      | <b>9,2 %</b>  |

Source: Statistique Canada, Recensements 1991 et 1996

Le niveau de scolarité s'est légèrement amélioré depuis 1991, et ce tant dans la MRC, la région que dans l'ensemble du Québec.

#### 2.1.4 Selon la durée du travail<sup>3</sup> (voir tableau 22 en annexe I)

En 1996, un peu plus de 80 % des travailleurs affirmaient avoir occupé un emploi à temps plein toute l'année, comparativement à 79 % pour Lanaudière et 78 % pour le Québec. Les femmes occupaient davantage des emplois à temps partiel (30,2 %), comparativement aux hommes (10,9 %) de la MRC. On constate également que les travailleuses de la région de Lanaudière et de la province de Québec occupaient à un peu plus de 30 % des emplois à temps partiel.

#### 2.1.5 Le taux de chômage selon le niveau de scolarité (voir le tableau 12 à l'annexe 1)

Comme partout ailleurs, il existe un rapport direct entre le niveau de scolarité et le taux de chômage. Plus les gens ont un diplôme d'études de niveau supérieur moins ils ont de chance d'être en chômage. Cette situation était plus prononcée dans la MRC et les taux de chômage selon le niveau de scolarité étaient systématiquement tous plus bas que dans la région et l'ensemble du Québec.

<sup>3</sup> La notion de durée du travail du recensement de 1996 fait référence aux personnes ayant travaillé toute l'année à temps plein, c'est-à-dire entre 49 et 52 semaines à temps plein (30 heures et plus par semaine) en 1995.

### 2.1.6 Le navettage de la main-d'œuvre

Le déplacement des travailleurs de la MRC vers l'île de Montréal ou Laval est un phénomène très important. De façon générale, il y en a plus qui sortent qu'il y en a qui entrent.

En 1991, la MRC de L'Assomption, tout comme les autres MRC faisant parties de la région métropolitaine de Montréal (RMR), connaissait un important flux quotidien de travailleurs entre les diverses zones géographiques (voir tableau 24 en annexe I). Près du trois-quarts des personnes occupées de la MRC sortaient pour aller travailler en dehors de la région. On observe également que plus de 40 % des emplois disponibles sur le territoire de la MRC étaient occupés par des navetteurs entrants (venant de l'extérieur de la MRC).

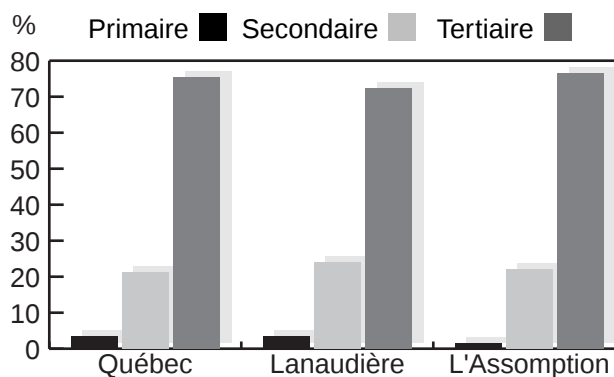
Profitant de la proximité de Montréal, les entreprises situées sur le territoire de la MRC ont accès à un bassin important de main-d'œuvre, cette dernière peut aussi accéder à des emplois disponibles ailleurs que dans la région immédiate.

### 2.1.7 Les personnes occupées selon les secteurs (tableau 13 en annexe I)

Le graphique suivant montre que le pourcentage des personnes occupées dans le primaire était moins important dans la MRC en 1996 que pour la région et l'ensemble du Québec. Le secondaire était légèrement inférieur à la moyenne régionale mais il était supérieur à l'ensemble de la province. Les personnes occupées se concentraient à plus de 76 % dans le tertiaire, une proportion supérieure à la moyenne régionale et à celle du provincial.

## GRAPHIQUE 7

**RÉPARTITION EN % DES PERSONNES OCCUPÉES  
PAR GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE**  
*Ensemble du Québec, région de Lanaudière et MRC de L'Assomption*



Source: Statistique Canada, Recensement 1996.

Les personnes occupées dans le primaire l'étaient majoritairement dans l'agriculture (81 %). Le secteur manufacturier occupait un peu plus de 7 700 travailleurs, soit 15,6 % des personnes occupées de la MRC, surtout dans les secteurs des aliments et des boissons (11,7 %), de l'imprimerie (9,6 %) et de l'électricité-électronique

(10,3 %). Le secteur de la construction regroupait un peu plus de 2 200 travailleurs, soit 6,5 % de toutes les personnes occupées de la MRC. Les entrepreneurs spécialisés dominaient le secteur de la construction, avec 68,7 % des personnes occupées de ce secteur.

Dans le tertiaire, les services à la production (26,4 %) étaient les plus importants en termes de personnes occupées et dominaient dans les secteurs suivants : les finances-assurances-immobiliers, les services aux entreprises, les commerces de gros et les transports. Dans les services gouvernementaux (25,0 %), trois secteurs étaient importants, ce sont les services de la santé et des services sociaux, de l'enseignement et des administrations locales. Dans les services à la consommation (24,9 %), le commerce de détail dominait largement avec 60,8 % des personnes occupées.

### 2.1.8 La population active selon les professions

Le tableau 23 à l'annexe 1 montre l'appartenance de la population active de la MRC à trois grands groupes de professions. Il s'agit du grand groupe lié aux affaires, finances et administration (vérificateurs et comptables, agents d'administration, secrétaires, etc.), celui des ventes et services (cuisiniers, bouchers, représentants, serveurs

d'aliments et boissons, caissiers, etc.) et le groupe des métiers, transport et machinerie (machinistes, électriciens, conducteurs de camions, etc.). La population active de ces trois grands groupes était également importante dans la région et dans l'ensemble du Québec.

### 2.1.9 Les travailleurs autonomes

Les mutations du marché du travail ont favorisé le développement du travail autonome. Entre 1991 et 1996, la part relative des travailleurs autonomes sur l'ensemble des travailleurs dans la MRC a progressé plus rapidement sur le territoire de la MRC (2,1 %), comparativement à 1,8 % pour l'ensemble du Québec et à 1,5 % pour la région de Lanaudière. Cependant, il est à noter que la part en pourcentage des travailleurs autonomes sur l'ensemble des travailleurs était plus faible dans la MRC que dans la région et l'ensemble du Québec. On observe également que ce sont surtout des hommes qui occupaient des emplois de travailleurs autonomes.

**TABEAU 7**

### TRAVAILLEURS AUTONOMES SELON LE SEXE

*Ensemble du Québec, région de Lanaudière et MRC de L'Assomption*

|                        | 1991                             |                                                                      | 1996                             |                                                                      |
|------------------------|----------------------------------|----------------------------------------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
|                        | Nombre de travailleurs autonomes | Part en % des travailleurs autonomes sur l'ensemble des travailleurs | Nombre de travailleurs autonomes | Part en % des travailleurs autonomes sur l'ensemble des travailleurs |
| <b>QUÉBEC</b>          | 304 995                          | 8,9 %                                                                | 361 245                          | 10,7 %                                                               |
| Homme                  | 223 515                          | 11,6 %                                                               | 251 255                          | 13,5 %                                                               |
| Femme                  | 81 480                           | 5,4 %                                                                | 109 990                          | 7,2 %                                                                |
| <b>LANAUDIÈRE</b>      | 16 780                           | 10,1 %                                                               | 20 625                           | 11,6 %                                                               |
| Homme                  | 12 545                           | 13,2 %                                                               | 14 765                           | 14,7 %                                                               |
| Femme                  | 4 235                            | 6,0 %                                                                | 5 870                            | 7,6 %                                                                |
| <b>DE L'ASSOMPTION</b> | 3 940                            | 8,1 %                                                                | 5 315                            | 10,2 %                                                               |
| Homme                  | 2 940                            | 10,7 %                                                               | 3 730                            | 12,9 %                                                               |
| Femme                  | 1 000                            | 4,8 %                                                                | 1 585                            | 6,8 %                                                                |

Source: Statistique Canada, Recensements 1991 et 1996

### 2.1.10 Les prestataires réguliers de l'assurance-emploi

La réforme de l'assurance-chômage survenue en 1996 et l'amélioration des conditions économiques ont conjugué leurs effets pour alimenter une diminution du nombre de prestataires.

Selon le relevé obtenu par le CRHC de Repentigny, pour la période de janvier 1997 à décembre 1997, on dénombrait en moyenne 4 739 prestataires réguliers<sup>4</sup> de l'assurance-emploi dans la MRC, ce qui représentait 24,0 % de l'ensemble des prestataires lanaudois. Le nombre de prestataires variait selon la période de l'année et c'est en janvier que le nombre moyen de prestataires atteignait son sommet.

**TABLEAU 8**

#### PRESTATAIRES RÉGULIERS DE L'ASSURANCE-EMPLOI DE JANVIER 1997 À DÉCEMBRE 1997

*Région de Lanaudière et MRC de L'Assomption*

|                 | Janvier | Février | Mars   | Avril  | Mai    | Juin   | Juillet | Août   | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre |
|-----------------|---------|---------|--------|--------|--------|--------|---------|--------|-----------|---------|----------|----------|
| LANAUDIÈRE      | 23 368  | 23 203  | 22 367 | 21 409 | 19 309 | 18 038 | 17 854  | 17 952 | 17 147    | 17 806  | 19 166   | 19 526   |
| DE L'ASSOMPTION | 5 538   | 5 377   | 5 123  | 4 926  | 4 576  | 4 349  | 4 425   | 4 506  | 4 371     | 4 413   | 4 644    | 4 622    |

**Compilation:** Système National IMT, CRHC Repentigny, 1998.

### 2.1.11 Les prestataires adultes aptes de la sécurité du revenu

Selon le relevé obtenu par le ministère de la Solidarité sociale, le nombre moyen de prestataires aptes de la sécurité du revenu de la MRC était de 3 037 entre

janvier et décembre 1997. Au cours de l'année 1997, le nombre de prestataires a chuté de près de 12 %. On constate également que 16,7 % des prestataires de la région de Lanaudière étaient concentrés dans la MRC de L'Assomption.

<sup>4</sup> Ce sont les prestataires actifs et aptes au travail.

TABLEAU 9

**PRESTATAIRES ADULTES APTES DE LA SÉCURITÉ DU REVENU**  
*Ensemble du Québec, région de Lanaudière et MRC de L'Assomption*

|                        | 1 <sup>er</sup> trim.<br>1997 | 2 <sup>e</sup> trim.<br>1997 | 3 <sup>e</sup> trim.<br>1997 | 4 <sup>e</sup> trim.<br>1997 |
|------------------------|-------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Québec                 | 430 637                       | 416 713                      | 396 985                      | 390 369                      |
| Lanaudière             | 19 758                        | 17 931                       | 17 502                       | 17 225                       |
| <b>De L'Assomption</b> | <b>3 235</b>                  | <b>3 134</b>                 | <b>2 934</b>                 | <b>2 848</b>                 |

Source: Ministère de la Solidarité sociale

Selon les données des recensements de 1991 et de 1996, la MRC de L'Assomption connaissait une situation relativement meilleure qu'ailleurs. En effet, le taux de chômage de la MRC était plus bas que ceux de la région et de la province. Le chômage des jeunes était également moins élevé qu'ailleurs, mais restait encore trop élevé comparativement à celui des 25 ans et plus. Les taux d'emploi et d'activité étaient nettement supérieurs à ceux de Lanaudière et du Québec. Le niveau de scolarité de la population de 15 ans et plus est plus élevé sur le territoire de la MRC que la région de Lanaudière et que l'ensemble du Québec. Le taux de chômage, quel que soit le niveau de scolarité atteint par la population de 15 ans et plus est toujours plus bas que la région de Lanaudière et que l'ensemble du Québec.

La proximité du grand Montréal offre un bassin d'emplois très important à la population active de la MRC. La dépendance de la MRC par rapport au développement du marché du travail de la métropole indique qu'il y a une urgence de développer localement l'emploi par l'entrepreneurship, par le développement de la sous-traitance et par la prospection d'entreprises d'envergures. Le développement de l'exportation est une autre avenue qui favorisera sûrement la création d'emplois sur le marché du travail local. D'autres parts la proximité de Montréal offre également d'excellentes possibilités pour le développement du travail autonome, qui d'ailleurs est en progression rapide.

## 2.2 LES ENTREPRISES DANS LA MRC : CARACTÉRISTIQUES ET PROBLÉMATIQUES

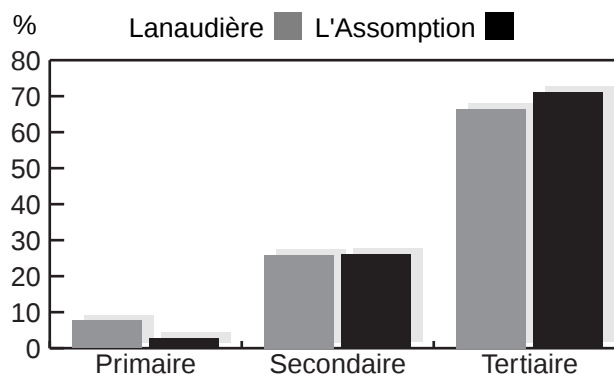
Pour cette partie, le lecteur trouvera les informations concernant la répartition de la structure industrielle dans la MRC de L'Assomption. Il sera aussi question des secteurs économiques qui présentent des difficultés ou certaines problématiques particulières<sup>1</sup>.

La MRC de L'Assomption se distingue par la diversité de son économie. Selon les informations dont nous disposons, les activités du secteur primaire sont peu importantes avec moins de 3 % des employeurs et 2 % des employés. Le secondaire représente près de 26 % des employeurs et environ 24 % des employés. Enfin, le tertiaire rassemble plus de 71 % des entreprises et presque 74 % des employés.

### GRAPHIQUE 8

#### RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR SECTEURS SELON LE NOMBRE D'EMPLOYEURS

*Région de Lanaudière et MRC de L'Assomption*



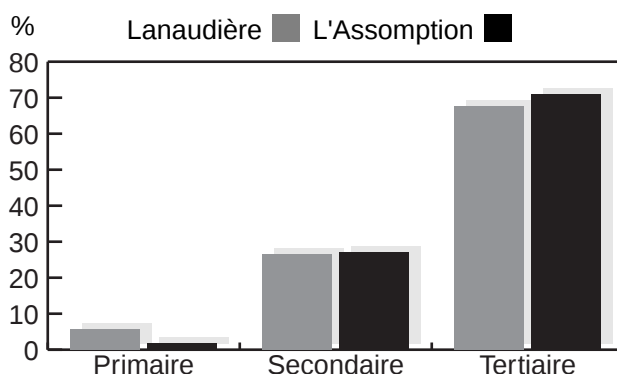
Source: DRHC, Structure industrielle, hiver 1998.

<sup>1</sup> Les données de cette section proviennent essentiellement du relevé des entreprises de 1998 du Développement des ressources humaines Canada (DRHC) (voir les tableaux 16 et 17 en annexe I).

## GRAPHIQUE 9

### RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR SECTEURS SELON LE NOMBRE D'EMPLOYÉS

Région de Lanaudière et MRC de L'Assomption



Source: DRHC, Structure industrielle, hiver 1998.

#### 2.2.1 Le primaire

Les activités du primaire sont inférieures à celles de la région. Toutefois, le secteur de l'agriculture domine avec 95,3 % des entreprises et 95,7 % des employés du secteur dans la MRC.

Depuis le début des années 80, malgré des dézonages agricoles et un virage résidentiel marqué, le territoire de la MRC est toujours propice à l'agriculture. Près de 75 % de sa surface demeure zonée agricole<sup>1</sup>. Mentionnons que les principales productions agricoles dans la MRC sont : les fermes spécialisées dans la culture de fruits, de légumes (les pommes de terre), les céréales, et les produits de serres et de pépinière. Les fermes d'élevage sont également importantes surtout pour les activités porcine et avicole.

Même si le secteur est peu important en termes d'employés, il ne faut pas oublier le caractère saisonnier de ses activités. Souvent, celui-ci rend difficile l'obtention d'une main-d'œuvre polyvalente et compétente. Dans l'axe de la stabilisation en emploi, nous aborderons plus en détail cette problématique.

#### 2.2.2 Le secondaire

Dans le secondaire, la grande branche manufacturière compte 28,5 % des entreprises du secteur secondaire et 53,8 % des employés. La construction représente quant à elle 71,5 % des entreprises et 46,2 % des employés. Avec plus des trois-quarts de la part totale des entreprises de construction, les entreprises de moins de cinq employés y sont dominantes et, encore là, c'est au sein de ces petites entreprises qu'on retrouve la plus grande proportion d'employés. La branche

<sup>1</sup> « Par contre, il ne faut pas sauter trop rapidement aux conclusions. La MRC de L'Assomption est certes très agricole, mais il est important de mentionner que quatre municipalités n'ont plus d'exploitation agricole, soit les villes de Charlemagne,

L'Assomption, L'Épiphanie et Repentigny ». Source : Corporation de développement économique de Repentigny et région, Profil Socio-économique, 1990, p. 37.

manufacturière peut profiter d'un emplacement géographique avantageux pour se développer. Les industries les plus importantes en termes d'employés sont celles :

- des produits électriques et électroniques (22,3 %) ;
- des industries chimiques (16,9 %) ;
- et des industries du bois et du meuble (15,3 %).

Parmi les chefs de file du secteur industriel, notons la présence de deux multinationales employant plus de 450 employés, Frigidaire Canada Inc. (600 employés) et les Technologies industrielles SNC Inc. (450 employés). La première est située à L'Assomption et la seconde à Le Gardeur. D'autres entreprises de taille moins importante viennent s'ajouter à celles-ci et contribuent également au développement économique de la MRC. Il y a entre autres, Métacor International Ltée, dans le secteur de l'industrie de la machinerie (sauf électrique), avec ses quelques 100 employés, et l'entreprise Cedomatec, fabricant de portes de garage qui emploie également une centaine de personnes.

### 2.2.3 Le tertiaire

Profitant d'une forte croissance démographique, l'activité économique la plus importante est celui du tertiaire. D'ailleurs, cette activité est nettement plus forte dans la MRC que dans la région de Lanaudière et ce, autant en ce qui concerne la proportion des entreprises que celle des employés. Profitant de l'établissement de jeunes familles ayant des revenus moyens supérieurs aux autres, plusieurs infrastructures ont vu le jour pour répondre aux nombreux besoins des ces importants consommateurs.

Ainsi, la branche des services à la consommation (commerce de détail, hébergement et restauration et autres services) est la plus importante en termes d'employeurs et d'employés (59,4 % et 52 %). La forte densité de la population ainsi que l'accessibilité à des infrastructures bien développées sur le territoire de la MRC expliquent en bonne partie cette situation.

La branche des services gouvernementaux (services de soins de santé et services sociaux et enseignement) est surtout caractérisée par l'importance des entreprises de grandes tailles comparativement aux autres secteurs. En effet, près de 50 % des emplois sont liés à des entreprises de plus de 100 employés, ce qui est attribuable entre autres au Centre Hospitalier Le Gardeur Inc. et à la Commission scolaire des Affluents qui sont des employeurs importants de cette branche.

La branche des services à la production compte 28,3 % des employeurs et 18,3 % des employés du tertiaire. Les emplois sont répartis principalement dans le secteur des finances, assurances et immobiliers (30,1 %) et dans les services aux entreprises (29,3 %).

Bien pourvu de tous les différents services, le territoire de la MRC bénéficie également de la présence d'organismes régionaux dont le bureau régional du ministère de l'Agriculture, le bureau de district du ministère des Transports, le bureau régional du ministère de l'Environnement et le bureau régional du Centre des ressources humaines Canada.

## 2.3 LA DYNAMIQUE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Dans cette section, nous présentons la dynamique qui sous-tend les rapports entre les différents acteurs dans la MRC. La mise à profit des infrastructures disponibles, le développement économique et social d'un territoire donné dépendent des acteurs en présence et de leur volonté de coordonner leurs efforts pour y parvenir.

Dans un premier temps, nous proposons une définition de la notion de développement local. Qu'entend-on par développement local ? Quelle forme prend-il dans la MRC de L'Assomption ? Dans un deuxième temps, nous examinons les principaux intervenants qui ont un impact direct sur le développement de l'emploi et de la main-d'œuvre. Dans un troisième temps, il est question d'analyser d'une manière plus précise l'articulation des rapports entre l'ensemble des partenaires sur le territoire. Finalement, nous abordons la question de la dynamique inter-MRC.

Le développement local est vite apparu pour le gouvernement comme une stratégie importante dans le développement de l'emploi et de la main-d'œuvre.

Il importe toutefois de considérer que le développement local n'est pas qu'un moyen, mais représente un processus global, une stratégie intégrée, une prise en charge par le milieu de l'ensemble des dynamiques économique, sociale et culturelle d'un territoire donné.

### 2.3.1 La notion de développement local

Les stratégies de **développement local** ne sont pas nouvelles en soi. Au début des années 60, une variété d'initiatives et de projets sont issus des collectivités territoriales, que ce soient les initiatives locales d'emploi, la promotion de l'entrepreneuriat ou, plus récemment, le développement économique local.

La mondialisation des marchés est considérée comme l'un des facteurs ayant favorisé l'intérêt porté au développement local. Celui-ci est perçu comme offrant un potentiel important pour les communautés régionales aux prises avec des problèmes socio-économiques afin d'assurer une répartition équitable de la richesse entre les différentes régions et entre les différentes catégories de la population.

D'un côté, le développement local ne se réduit donc pas aux seules forces économiques, mais englobe l'ensemble des forces du milieu (communautaires et autres). Il est reconnu que le développement local présente des formes diversifiées en fonction des contextes économique, social, culturel et territorial. Selon Lévesque et Mager, le développement local ne représente pas seulement une mode passagère, il :

« Suppose une rupture avec la façon de voir ayant prévalu dans le passé. Le partenariat serait une nouvelle structure, un nouveau rapport, une nouvelle dynamique de confrontation de force sociale, une façon nouvelle de lier économique et social<sup>1</sup> ».

D'un autre côté, le développement local ne peut être dissocié des actions qui visent le développement de l'entrepreneurship et de l'économie sociale. Ces actions s'inscrivent également dans une stratégie visant le développement de l'emploi et la réduction du chômage.

C'est ainsi que **l'entrepreneurship** associé au développement local devient un accélérateur pour multiplier les initiatives et assurer leur pérennité en favorisant :

- une ambiance favorable à l'entrepreneurship et aux entrepreneurs ;
- une volonté communautaire de se prendre en main ;
- des réseaux d'affaires, des institutions locales, des organismes de support, du capital de démarrage, du capital de risques, etc.

**L'économie sociale** se veut un secteur de l'activité économique qui se situe entre l'économie de marché et l'économie publique. Alors que l'économie de marché vise la rentabilité du capital, l'économie sociale vise la rentabilité sociale. Si on qualifie cette économie de « sociale », c'est pour bien marquer le fait que son addition à la richesse collective se mesure, non

seulement par la production des biens et des services qu'elle génère, mais aussi par la rentabilité sociale qu'elle engendre.

En fait, trois caractéristiques distinguent les entreprises de l'économie sociale de celles soumises aux lois du marché :

- l'économie sociale désigne une forme particulière d'entreprises combinant une association et une entreprise, à partir d'un certain nombre de règles touchant le fonctionnement démocratique, les activités, la nature du membership, la répartition des surplus ;
- il s'agit généralement d'activités nécessaires mais délaissées par les entreprises de l'économie de marché ;
- juridiquement, l'entreprise d'économie sociale peut être une coopérative, une mutuelle, un organisme sans but lucratif (OSBL) ou même une société à capital-actions (à condition que les actionnaires se donnent des règles conformes aux visées d'économie sociale)<sup>2</sup>.

De façon précise, selon les orientations ministérielles du Comité d'économie sociale, les entreprises de l'économie sociale :

- se distinguent des entreprises privées par la nature des biens et services offerts qui ont un caractère social ;
- se retrouvent dans des secteurs très variés : sanitaire, social, éducation, culture, sport, loisir, environnement, transport, logement, vie domestique, etc. ;
- produisent des biens et services qui répondent à des besoins sociaux identifiés par la communauté locale ;

<sup>1</sup> LÉVESQUE, Benoît et MAGER Lucie, *Vers un nouveau contrat social : éléments de problématique pour l'étude du régional et du local : Les partenaires du développement face au défi du local*, sous la direction de Christiane Gagnon, Juan-Luis Klein, Groupe de recherche et d'interventions régionales, 1994, p. 53.

<sup>2</sup> FAVREAU, Louis et LÉVESQUE Benoît, *Développement économique communautaire. Économie sociale et intervention*, Presses de l'Université du Québec, 1996, p. xxii.

- sont de petites organisations identifiées à leur milieu;
- bénéficient généralement de financement mixte (public, privé, tarification ou bénévolat) ;
- se distinguent des entreprises du secteur privé, puisqu'elles sont davantage à la recherche d'un profit social que d'un profit économique.

Il y a donc des conditions précises pour identifier une entreprise comme étant une entreprise de l'économie sociale. La dimension du bénéfice social avant celui du profit économique est toutefois déterminante dans la classification des entreprises sous l'appellation d'économie sociale. La question est cependant loin d'être simple.

### 2.3.2 Les acteurs économiques

La mise en place du **Centre local de développement (CLD) MRC de L'Assomption**, en avril 1998, fait suite à la recommandation du gouvernement du Québec de constituer par équivalent de territoire de MRC, un guichet multi-services à l'entrepreneuriat géré par le milieu local. Ce nouveau partenariat entre le monde municipal, des affaires et des milieux communautaire, coopératif et syndical fait partie de la Politique de soutien au développement local et régional, telle que publiée en avril 1997 par le gouvernement.

La Société de Développement Économique Rive-Nord (SODERN) qui œuvrait sur le territoire de la MRC depuis 1992 a modifié ses statuts pour devenir le CLD MRC de L'Assomption. La SODERN a joué un rôle important dans le paysage économique de la MRC. Son principal mandat consistait à favoriser et stimuler le développement économique afin d'accroître la richesse foncière et de stimuler la création d'emplois en intervenant prioritairement dans les secteurs industriel, commercial et touristique<sup>3</sup>. À cela s'ajoutait la volonté

d'attirer de nouveaux investisseurs sur le territoire et d'intervenir dans des dossiers régionaux à impact économique majeur.

Plusieurs événements ont été organisés en collaboration avec l'ex-SODERN afin de mieux répondre aux besoins des entrepreneurs. Les actions mises de l'avant pour aider ces derniers sont nombreuses, que ce soit pour les soutenir face aux changements technologiques, de favoriser le maintien de leur santé financière en assurant leur croissance, de susciter la volonté d'exporter leurs produits ou encore de favoriser la Recherche et Développement (R&D).

L'actuelle réforme ne change en rien ces stratégies destinées au développement de l'entrepreneuriat et des entreprises ; elle ajoute toutefois un nouveau mandat concernant les entreprises de l'économie sociale. Le CLD MRC de L'Assomption a la responsabilité :

- de mettre sur pied et de gérer un guichet multi-services;
- de regrouper ou de concerter les organismes existants et pourvoir à leur financement ;
- d'élaborer un plan local d'action en matière de développement économique et de développement de l'emploi ;
- d'élaborer toute stratégie locale liée au développement des entreprises, incluant les entreprises de l'économie sociale ;
- de servir de comité aviseur auprès du Centre local d'emploi (CLE) ;
- de remplir les mandats provenant des ministères concernés<sup>4</sup>.

La planification du développement local, gérée par les intervenants du milieu, constitue une mesure innovatrice pour faire de la PAMT le levier pour le développement de l'emploi. Le nouveau conseil d'administration est constitué de 16 représentants provenant des milieux suivants :

<sup>3</sup> SODERN, *Rapport annuel 1997*, p. 1.

<sup>4</sup> Gouvernement du Québec, *Politique de soutien au développement local et régional*, 1997, p. 25.

- 8 représentants du milieu municipal ;
- 2 représentants du milieu institutionnel (santé et éducation) ;
- 1 représentant du milieu affaires et commerce ;
- 1 personne du milieu des travailleurs ;
- 1 représentant du milieu coopératif ;
- 1 représentant du domaine de la culture, communication et récréotourisme ;
- 1 représentant du milieu communautaire ;
- 1 représentant de l'industrie.
- développer une vision d'avenir de la collectivité par des activités qui favorisent la concertation et le partenariat ;
- amener la collectivité à s'adapter et à planifier ses besoins en ressources humaines ;
- supporter la création, la consolidation et le développement des entreprises par des services techniques et financiers<sup>7</sup>.

La MRC est forte de la présence et des actions d'une Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) dont la mission est de : « stimuler la participation de la collectivité dans la prise en charge de son avenir tout en supportant l'entreprise par le biais de services financier et technique »<sup>5</sup>. Son financement est assuré en partie par une subvention du gouvernement du Canada ainsi que par une contribution financière du Bureau fédéral de développement régional du Québec (BFDRQ).

À vocation collective, cet organisme sans but lucratif dont la création remonte à 1992 intervient seulement depuis octobre 1997 dans les municipalités rurales<sup>6</sup> de la MRC. La **SADC Achigan-Montcalm** participe également au développement économique local, cette particularité lui permet de travailler au démarrage, au maintien et à la croissance des entreprises de la MRC tant au niveau financier qu'en aide technique. De plus, la SADC dispose de deux fonds d'investissement autonomes lui permettant d'intervenir auprès des petites entreprises et des jeunes de son milieu.

Afin de réaliser sa mission, la SADC souscrit à l'approche du développement local en favorisant les actions suivantes :

Outre ces importants acteurs que constituent le CLD MRC de L'Assomption et la SADC Achigan-Montcalm dans le développement de l'entrepreneuriat local, une autre ressource s'occupe également de ce volet. Il s'agit du **Carrefour Jeunesse-Emploi (CJE) L'Assomption**. Ce dernier intervient auprès des jeunes pour accroître leur employabilité et promouvoir leur place dans la société en portant leurs besoins aux lieux et moments appropriés. Sa mission première est *de permettre à la clientèle de 16 à 35 ans de recevoir le soutien et les services nécessaires pour se préparer et se maintenir aux études, en emploi et en affaires*<sup>8</sup>.

Fondé en mai 1996, le CJE L'Assomption se voit transférer, à l'automne de la même année, le Service d'Aide aux Jeunes Entrepreneurs (SAJE) par l'ex-SODERN qui s'en occupait jusque-là. Ce transfert fait suite à la volonté du milieu de se doter d'un « guichet jeune » et de modifier la mission première du CJE pour qu'il adapte ses services aux besoins et réalités du milieu.

Le SAJE est un service de soutien pour les personnes âgées entre 18 à 35 ans voulant démarrer leur entreprise sur le territoire. L'aide se traduit au niveau des services dispensés par la préparation du plan d'affaires, l'analyse financière du projet, l'étude du marché, la recherche de financement et l'encadrement quant à l'élaboration de demandes d'aide financière ou gouvernementale. Le Carrefour s'occupe également du suivi auprès des entreprises démarrées.

<sup>5</sup> Voir le *Dépliant promotionnel* de la SADC.

<sup>6</sup> Les municipalités à caractère rural sont : L'Assomption, L'Épiphanie (ville et paroisse), Saint-Gérard-Majella et Saint-Sulpice.

<sup>7</sup> Voir le *Dépliant promotionnel* de la SADC.

<sup>8</sup> Voir document du CJE L'Assomption.

D'autres acteurs économiques interviennent également en matière de financement aux entreprises en démarrage ou en expansion. Les partenaires (les municipalités de la MRC, la SADC Achigan-Montcalm, le CJE L'Assomption et le ministère des régions) collaborent ensemble pour permettre l'accès à des services financiers par le biais du Fonds local. Spécifiquement destiné aux entrepreneurs de la MRC, ce fonds vise la création et le maintien d'emplois permanents tout en favorisant le développement économique en respect des priorités établies.

Le développement local passe inévitablement par d'autres acteurs très actifs sur le territoire soit les **Chambres de commerce de L'Assomption, Charlemagne, Le Gardeur et Repentigny**. Chaque constituante agit indépendamment des autres et le fait en fonction de ses besoins; toutefois elles ont une mission commune : « *promouvoir l'économie de la MRC et combler les besoins importants dans les secteurs névralgiques afin de faire progresser celle-ci* ».

Organisé conjointement avec le CLD et la MRC de L'Assomption, la Chambre de commerce de L'Assomption a tenu un forum socio-économique en janvier 1997. Dans l'optique de favoriser le développement économique et l'essor de la MRC, l'objectif de cette rencontre était de fournir l'information relative à ce sujet et de connaître l'opinion des membres ainsi que des divers intervenants sur les dossiers d'actualité.

*Nous constatons jusqu'à présent que la dimension économique est importante au niveau du développement local. Les partenaires économiques multiplient les actions pour répondre aux besoins des entrepreneurs et pour les aider dans leurs différentes démarches. Avec l'implantation de la nouvelle structure (CLD MRC de L'Assomption), les mêmes actions concertées devraient se poursuivre et même s'étendre au niveau de l'économie sociale.*

### 2.3.3 Les acteurs institutionnels

L'harmonisation des différents services publics d'emploi au Québec est un élément de solution aux profonds changements que subit le marché du travail ces dernières années. Avec la signature, en avril 1997, de l'entente Canada-Québec concernant le marché du travail, le Québec devient responsable des mesures d'aide à l'emploi et des services de placement. Durant cette même année, ministère de l'Emploi et de la Solidarité (MES) a été créé suite à l'adoption du projet de loi 150 pour favoriser le développement de l'emploi et participer au développement local et régional du Québec. Au niveau local, c'est par la mise en place des Centres locaux d'emploi (CLE) que les citoyens peuvent avoir accès à tous les services publics d'emploi et de sécurité du revenu réunis en un seul et même endroit.

Le CLE a une double mission : « *lutter contre l'exclusion et lutter contre le chômage* ». Le nouveau réseau comprend deux modules : **Emploi-Québec et la Sécurité du revenu**. Le premier offre les services de l'aide à l'emploi et le placement. Il est le résultat de l'intégration de la Société québécoise du développement de la main-d'œuvre (SQDM), du volet employabilité des centres Travail-Québec (CTQ) et des services d'emploi du Développement des ressources humaines Canada (DRHC). Le second est en charge de l'administration de l'aide sociale et administre le programme Aide aux parents pour leurs revenus de travail (APPORT) et le Programme d'allocation de maternité (PRALMA).

Au niveau local, les services d'emploi ou de la Sécurité du revenu sont dispensés, à compter du 1<sup>er</sup> avril 1998, par le CLE de L'Assomption situé à Repentigny. Ce dernier (pour les mesures actives) a la responsabilité de l'application de la PAMT et agira en étroite concertation avec le Centre local de développement.

Le **Développement des ressources humaines Canada** (DRHC), suite aux transferts des services d'aide à l'emploi au provincial, continue d'être présent par le biais de sa Stratégie Jeunesse et de son service d'information sur le marché du travail. Il garde également son rôle de gestionnaire du fonds de l'assurance-emploi.

Le **ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie** (MICST) est une ressource importante qui peut répondre aux besoins des entrepreneurs lorsque ceux-ci ne peuvent être satisfaits au niveau local. Il assure, en matière de services aux entreprises, les services de conseiller de deuxième ligne liés à la commercialisation, l'exportation, l'innovation, le développement technologique de même que les services de financement.

D'autres acteurs institutionnels font partie du développement local de la MRC dont le **Centre local de services communautaires (CLSC) Le Méandre** qui compte deux points de service, l'un à Le Gardeur et l'autre à L'Épiphanie. À l'instar des autres CLSC, il offre une panoplie de services afin d'améliorer les conditions sociales et de santé et la qualité de vie de l'ensemble de la population.

Toujours dans le secteur de la santé, le **Centre hospitalier Le Gardeur** (CHLG) situé à Repentigny opère une dizaine de cliniques externes situées sur le territoire et aussi dans la MRC voisine, des Moulins. Ses services les plus reconnus sont ceux de l'orthopédie, de la gastro-entérologie et de la gynécologie ; il offre une capacité de 252 lits.

Bénéficiant de la fulgurante croissance démographique, plusieurs cliniques privées se sont ouvertes et offrent des soins de santé divers. On en dénombre une soixantaine sur le territoire œuvrant dans des spécialités telles que les soins dentaires, la médecine générale, l'acupuncture, etc.

Disposant d'un réseau scolaire complet, du niveau primaire au niveau universitaire, il y a sur le territoire de la MRC la présence d'institutions publiques et privées. Dans le secteur de l'éducation publique, la MRC compte sur la Commission scolaire de Le Gardeur (CSLG) qui regroupe trente-quatre écoles primaires, quatre écoles secondaires et quatre centres de formation générale et professionnelle. Depuis septembre 1997, deux autres institutions secondaires ont ouvert leurs portes dont une à Saint-Gérard-Majella. Les deux municipalités de L'Épiphanie (ville et paroisse) sont desservies par deux écoles primaires appartenant à la Commission scolaire Cascades-L'Achigan. Les étudiants de ces municipalités

peuvent poursuivre leur formation de niveau secondaire à la Polyvalente de Saint-Roch-De-L'Achigan.

En juillet 1998, les Commissions scolaires de Le Gardeur et des Manoirs fusionnent pour ne former qu'une seule et même entité qui couvre presque l'ensemble du territoire (dix municipalités, exception de L'Épiphanie ville et paroisse), la **Commission scolaire des Affluents**. Cette fusion est le résultat de la réforme de la ministre Pauline Marois dans le système de l'éducation.

Le secteur privé occupe une place importante dans le paysage scolaire tant au niveau primaire qu'au niveau secondaire. Le Collège L'Assomption est une institution privée reconnue au Québec qui accueille plus de 1 000 étudiants au niveau secondaire. Elle dispense des cours à environ 700 étudiants de niveau collégial en plus d'offrir à plus de 1 700 personnes le service d'éducation aux adultes. Cette section collégiale du Collège de L'Assomption devient en juillet 1998, une constituante du **Cégep Régional de Lanaudière**. Cette acquisition par ce dernier permet le développement de l'enseignement collégial public dans le sud de la région lanauchoise.

La présence hors campus de l'**Université du Québec à Montréal** (UQAM) à Repentigny offre divers programmes dans cinq secteurs d'études : administration, comptabilité générale, gestion des ressources humaines, arts plastiques et intervention psychosociale. Plusieurs étudiants choisissent de poursuivre leurs études dans cette institution satellite tandis que beaucoup d'autres s'exilent vers des institutions montréalaises.

*Dans la MRC de L'Assomption, plusieurs partenaires institutionnels touchent de près ou de loin aux mandats liés au développement de la main-d'œuvre et de l'emploi.*

### 2.3.4 Les acteurs communautaires

La **Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière** (TROCL) identifie 19 organismes communautaires situés dans la MRC de L'Assomption (voir la liste complète en annexe III). Parmi ceux-ci, certains interviennent auprès des personnes âgées, des toxicomanes, de la famille, des femmes, des jeunes, des multicientèles et des personnes handicapées ou atteintes de déficience mentale.

Selon une autre source, **Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière – Direction de la santé publique** (RRSSSL)<sup>9</sup>, la MRC de L'Assomption abrite les sièges sociaux de 9,4 % des 159 organismes communautaires présents dans la région. La RRSSSL identifie seulement 15 organismes communautaires établis sur le territoire, c'est un peu moins que la TROCL, mais la Régie tient uniquement compte dans son répertoire des organismes qu'elle subventionne. À ce titre, au cours de l'année 1995-1996, trois millions de dollars ont été distribués aux organismes communautaires lanaudois dont un peu plus du dixième ont servi à subventionner les organismes de la MRC<sup>10</sup>.

Comme nous l'avons vu précédemment, ces organismes, par leur mission, ne sont pas nécessairement des ressources en employabilité et c'est pour cette raison que les détails relatifs aux missions de chacun ne figurent pas dans cette analyse. Par contre, ils constituent une possibilité d'emploi à explorer dans le cadre de l'économie sociale. Ces emplois contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des personnes et permettent la lutte contre l'exclusion sociale par la création de nouveaux emplois d'utilité collective. Ces organismes soulèvent une double problématique :

- ils offrent la possibilité de créer de l'emploi ;
- ils contribuent au développement social.

Cette double problématique est reprise et développée dans les axes de la PAMT.

*Obtenant seulement un peu plus du dixième des trois millions de dollars alloués aux organismes communautaires lanaudois, soit la deuxième plus faible part parmi les six MRC de la région, L'Assomption compte pour plus du quart du poids démographique de Lanaudière. Ceci démontre entre autres qu'il y a peu de ressources communautaires présentes sur le territoire de la MRC, d'autant plus que cette dernière a connu une croissance démographique importante au cours des dernières années.*

*Le manque de ressources dans le domaine pourrait devenir une problématique importante puisque certains acteurs communautaires sont mieux outillés que d'autres lorsqu'il s'agit de préparer les clientèles cibles à réinsérer le marché de l'emploi.*

### 2.3.5 La dynamique entre les principaux acteurs de la MRC

La dynamique entre les principaux acteurs économiques et institutionnels est amorcée depuis un bon moment dans la MRC et les moyens d'intervention priorisés par les intervenants ciblent directement les besoins des employeurs. Relativement bien structurée et organisée, la dynamique entre les différents acteurs semble porter fruit.

Les leaders économiques et institutionnels conjointement avec le CLD MRC de L'Assomption agissent ensemble pour assurer le développement des entreprises existantes et facilitent le processus d'implantation de nouvelles entreprises en leur offrant des services conseils spécifiques et adaptés à leur réalité. Le « comité de partenaires » regroupe les différents organismes suivants : MICST, DEC, DRHC, Emploi-Québec et Lanaudière Économique.

<sup>9</sup> RRSSSL, *Répertoire des Organismes communautaires de santé et de services sociaux de la région de Lanaudière*, 1997.

<sup>10</sup> GUILLEMETTE, A. et CADIEUX, É. avec la collaboration de Lemire, L. (1997), *Coup d'œil sur la MRC de L'Assomption. Aspects démographiques, économiques, sanitaires et sociaux*, 1997, p. 13.

Calquée sur la formule de réseau, l'approche consiste à coordonner les actions des différents intervenants qui composent ce comité. Lors d'une rencontre commune, l'ensemble des partenaires concernés par un projet d'entreprise est convoqué de manière à éviter la multiplication des présentations. Suite à cet échange d'information sur les différents services disponibles, chacun des partenaires intervient selon son champ d'action. Ce « réseautage » a pour but de maximiser les interventions auprès des entreprises présentes sur le territoire pour leur permettre de se prévaloir des ressources dont elles ont besoin. Le CLD MRC de L'Assomption joue un rôle de catalyseur et assure la coordination des mesures de suivi et de communication durant la suite du projet.

Le développement économique et de l'emploi dans la MRC est surtout caractérisé par une vision commune qui est véhiculée par les principaux intervenants rencontrés. En effet, le développement local s'oriente vers des objectifs visant le développement de projets structurés et bâtis pour répondre spécifiquement aux problématiques d'une entreprise en particulier. Les efforts consistent à favoriser la création d'emplois, l'accroissement des revenus et l'amélioration des infrastructures présentes sur le territoire.

Le CLD a eu récemment le mandat d'évaluer le potentiel touristique de la MRC. Un comité a été formé réunissant des entreprises et des intervenants touristiques de la MRC et un rapport final a été déposé au conseil d'administration de l'ex-SODERN. Pour faire suite au dépôt du plan stratégique de développement de l'industrie touristique de la MRC<sup>11</sup>, le CLD, en collaboration avec Emploi-Québec, a organisé un forum touristique pour évaluer le plan stratégique de développement de l'industrie du tourisme. Le tourisme représente une industrie importante pour l'économie et la création d'emplois et il existe un potentiel de développement suffisamment intéressant pour qu'on s'y attarde.

Le CLD MRC de L'Assomption, conjointement avec le Développement des ressources humaines Canada (DRHC) et d'Emploi-Québec, a participé à l'implantation de sept Comités d'adaptation de la main-d'œuvre (CAMO) dans autant d'entreprises<sup>12</sup>.

Les nouveaux mandats du CLD MRC de L'Assomption ne mettent aucunement un frein à ces échanges puisque la structure reste sensiblement la même. Pour l'instant, nous ne sommes pas en mesure d'évaluer quelle forme prendra ce partenariat étant donné la restructuration des différents services reliés à l'emploi et à la main-d'œuvre. C'est au conseil d'administration du CLD, dans le cadre du PLACÉE, de fixer les priorités d'intervention locale.

La SADC Achigan-Montcalm a été mandatée par les autres organismes du territoire (les municipalités de la MRC, le CJE L'Assomption et le ministère des régions) pour gérer le Fonds local d'investissement (FIL) de la MRC. La gérance du fonds lui est confiée sous forme de contrat de collaboration par les autres partenaires. Intervenant avec plusieurs organismes (institutionnels et économiques), la SADC préconise également le « réseautage ». Elle agit principalement au niveau des entreprises en milieu rural et partage facilement avec le CLD les interventions qu'elle fait sur le territoire ciblé.

Les partenaires économiques et institutionnels sont davantage préoccupés par l'aspect économique du développement local et cela s'explique en partie par l'importante croissance démographique de la MRC. Cette dernière a permis l'implantation ou le démarrage d'entreprises contribuant ainsi au développement économique et de l'emploi. Une part importante de ces emplois l'a été dans les services et aussi dans la branche manufacturière. Plusieurs de ces emplois sont moins spécialisés et permettent à la main-d'œuvre d'accéder au marché du travail.

<sup>11</sup> Étude réalisée par la firme Zins, Beauchesne et associés.

<sup>12</sup> Voir le *Rapport annuel 1997* de la SODERN, p. 14.

En ce qui concerne la problématique des jeunes, le Carrefour Jeunesse-Emploi (CJE) L'Assomption a vu sa mission première élargie par l'ajout dès ses débuts d'opération de la composante du volet SAJE. Le transfert fait suite à la volonté du milieu de se doter d'un « guichet jeune » pour que le CJE adapte ses services aux besoins et réalités du milieu. Un représentant du CLD siège sur le conseil d'administration et participe aux études de dossiers présentées par les promoteurs.

La table de concertation jeunesse se veut le lieu d'échanges sur les actions à favoriser pour améliorer le développement de l'employabilité et l'insertion en emploi de la clientèle. L'harmonisation des services et des interventions se fait grâce aux deux comités mis en place, l'un visant la formation et l'emploi, l'autre exécutant le suivi des décisions prises par les partenaires à la table. Cette dernière regroupe plusieurs intervenants concernés par la problématique jeunesse. Il y a entre autres : la Sûreté Municipale Le Gardeur-Charlemagne (policiier jeunesse et communautaire), le Tremplin, les Centres Jeunesse de Lanaudière, Avenue Jeunesse Inc., Emploi-Québec, le CLSC, le Centre lanaudois d'interventions psychotropes (CLIP) et la commission scolaire. Mentionnons également que le CJE a collaboré à l'organisation d'un forum sur le développement social tant au niveau local, régional que provincial.

La préoccupation du développement économique a toutefois conduit à négliger l'apport essentiel du développement des organismes communautaires. En effet, comme nous l'avons vu dans la partie précédente, leur poids est moins important dans la MRC qu'ailleurs. Les principaux intervenants croient que les problèmes de l'emploi, de la pauvreté et de l'exclusion passent par des solutions essentiellement économiques. C'est peut-être ce qui explique, en partie, l'absence des groupes communautaires au sein des différents réseaux. Cela ne signifie en rien que les préoccupations communautaires et sociales sont absentes. Au contraire, elles sont présentes sur le territoire et ceux qui s'en préoccupent se regroupent selon les différentes catégories de clientèle. L'impact de ces groupes sur l'emploi se joue davantage dans des actions dirigées vers l'individu. Disons-le, ils ont peu d'influence sur les orientations économiques et de l'emploi, car ils ne sont pas consultés par les autres partenaires sur la question.

La table de concertation des organismes communautaires de la MRC de L'Assomption, en plus de supporter plusieurs projets tels que la création de coopératives, de garderies, milite également auprès des organismes gouvernementaux pour faire valoir leurs besoins et leur point de vue concernant la situation du développement communautaire local. Un représentant de la table siège également sur la Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière (TROCL).

Les préoccupations sociales et communautaires sont donc présentes dans la MRC. Toutefois, rares sont les occasions où les milieux économique, institutionnel et communautaire participent à des projets communs. Les interventions du milieu économique, avec celui du communautaire, semblent davantage être parallèles sans être complémentaires. Cette dynamique représente assez fidèlement ce qui se passe ailleurs, sans jamais vraiment se rejoindre, à cause justement de l'écart qui existe entre les finalités des projets économiques et ceux du communautaire.

La mise sur pied du CLD MRC de L'Assomption devrait être un premier pas vers la reconnaissance officielle du secteur de l'économie sociale par celui de l'économie. Toutefois, cette reconnaissance demeure difficile car le milieu communautaire n'a réussi qu'à obtenir un siège au conseil d'administration du CLD. Ce dernier, comme nous l'avons vu précédemment, s'est vu confier le mandat du développement de l'entrepreneuriat et de l'économie sociale, ce qui provoque des questionnements de part et d'autre des acteurs. Certains craignent que l'intégration de l'économie sociale à un organisme voué par le passé au développement industriel et économique ait des répercussions sur la place accordée au développement social par les partenaires.

Toutefois, la mise sur pied du CLD MRC de L'Assomption devrait favoriser un rapprochement entre les partenaires économiques et communautaires. Les préoccupations de l'économie et du social devront trouver un terrain d'entente dans l'élaboration de projets de création d'emplois et d'insertion en emploi.

### 2.3.6 La dynamique inter-MRC

Les partenaires interviennent prioritairement dans les dossiers régionaux ayant un impact économique majeur impliquant une ou plusieurs autres MRC de la région. Ces dossiers sont ceux qui risquent d'influencer le plus la dynamique et le développement économique et de l'emploi.

À ce titre, la présence du **Conseil régional de développement de Lanaudière** (CRDL) est importante puisqu'il est une instance représentative qui agit à titre d'interlocuteur du gouvernement du Québec en matière de développement régional pour la région administrative de Lanaudière. Son principal mandat est d'assurer la concertation des intervenants de la région, de donner des avis au gouvernement provincial, de définir une planification stratégique, de négocier sur une base d'axes de développement, une entente-cadre et aussi des ententes spécifiques avec les ministères et les organismes gouvernementaux concernés.

Du côté du développement économique, le CLD MRC de L'Assomption est présent à Lanaudière Économique. En 1994, les commissaires fondaient l'ARCIL Export communément appelé aujourd'hui **Lanaudière International** dont le mandat est d'assister les PME de toutes les municipalités de Lanaudière dans leurs projets d'exportation. En 1997, au total, huit visites d'entreprises ont été effectuées dans L'Assomption et un mandat a été effectué. De plus, lors d'un déjeuner conférence portant sur le programme de formation à l'exportation NEXPRO, 96 entreprises avaient été convoquées à cette rencontre, de ce nombre deux entreprises de la MRC ont décidé de s'initier à une démarche à l'exportation.

Au cours de la même année, un protocole d'entente entre Lanaudière et une délégation de Shenzhen de la République de Chine fut signé à L'Assomption dans le Carrefour industriel et expérimental (CIEL). Étaient présents les élus municipaux, le ministère de

l'Agriculture, des Pêcheries, de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), la Fédération de l'Union des producteurs agricoles de Lanaudière (FUPAL), Lanaudière Économique, le Conseil Régional de Développement Lanaudière (CRDL) et les autres intervenants du milieu.

De plus, Lanaudière Économique a travaillé de pair avec le Club Maillage Qualité de Lanaudière pour *promouvoir des mécanismes de performance et de qualité totale pour les entreprises de la région*<sup>13</sup>. L'Association organise l'Opération Maillage qui réunit des entreprises lanaudoises, et certaines proviennent de la MRC. Cet événement de portée internationale permet de conclure des ententes importantes avec des entreprises étrangères engendrant ainsi des retombées intéressantes sur la création de nouveaux emplois. Lanaudière Économique est également intervenue pour l'identification du créneau d'excellence régional (l'habitat) et la mise sur pied d'un Réseau ISO<sup>14</sup>. Soulignons que l'ensemble de ces dossiers a été le résultat d'une collaboration de plusieurs partenaires dont Emploi-Québec, CRDL, DRHC, MICST et plusieurs autres.

Les municipalités de la région de Lanaudière ont été sollicitées pour participer au développement d'un centre de technologie intégré autour duquel gravitera le milieu de la recherche, de l'enseignement et de l'industrie. Le Carrefour international expérimental de Lanaudière (CIEL) pourrait être un projet régional mobilisateur ayant des retombées importantes au niveau de l'économie et de l'emploi dans la MRC. Situé à L'Assomption, le CIEL constitue un projet moteur et se veut un incubateur d'entreprises. Il est susceptible d'attirer des firmes spécialisées dans le secteur des biotechnologies végétales et horticoles. Pour l'instant, le projet est amorcé mais la réussite de son développement viendra de la volonté des intervenants à se concerter.

La SADC Achigan-Montcalm participe conjointement avec plusieurs autres partenaires à un comité de travail

<sup>13</sup> Voir le document de la Corporation de développement économique région de Joliette, p. 28.

<sup>14</sup> Les partenaires ont collaboré à l'organisation d'un programme régional de formation ISO. En 1997, trois entreprises de la MRC ont participé à ce projet commun.

portant sur la réorganisation des services conseils en agriculture pour les territoires situés au sud de Lanaudière (des Moulins, L'Assomption et Montcalm). Les partenaires impliqués dans cette démarche sont la FUPAL, le MAPAQ et la Société agricole du Québec.

Le regroupement régional pour l'encouragement scolaire réunit une belle brochette de partenaires (Emploi-Québec, commission scolaire, chambres de commerce, CJE L'Assomption et autres intervenants du milieu) qui se rencontrent chaque mois pour trouver des actions communes et concertées pour contrer le décrochage scolaire. Ce regroupement opère depuis quelques années déjà et plusieurs projets émanent de cette concertation. Il y en a un, entre autres, qui retient notre attention. Il s'agit de la mise sur pied d'un projet pour palier au manque d'argent dans le réseau scolaire.

Dans le milieu de l'éducation, divers changements dans la structure sont venus retenir l'attention des partenaires dans la MRC. Notamment, l'implantation du Cégep régional de Lanaudière avec ses trois constituantes dont une à L'Assomption. Les options retenues sont pratiquement les mêmes que celles qui prévalaient dans l'ancienne structure. Des ajouts de concentration ont été faits pour répondre aux besoins de la nouvelle main-d'œuvre sur le marché du travail local. À vocation privée, le Collège de L'Assomption devient désormais une institution satellite publique du Cégep régional.

Ensuite, la fusion des commissions scolaires Le Gardeur et des Manoirs risque d'avoir un impact important en termes de services. La désignation du siège social soulève plusieurs inquiétudes notamment auprès des partenaires de la MRC, car les répercussions sur l'emploi et la main-d'œuvre pourraient être énormes.

La mise en place d'une méga-infrastructure intégrant presque la moitié de la population de la région permet le questionnement suivant : aura-t-elle un impact sur les options offertes sur chacun des territoires quand on sait qu'ils sont le résultat d'une adaptation aux besoins du milieu? Pour l'instant, il nous est impossible d'évaluer les répercussions qu'aura une telle décision sur le milieu de l'éducation local, et il est malheureusement trop tôt pour se prononcer sur l'impact qu'aura cette fusion sur la qualité de l'enseignement et des services.

D'autres organismes régionaux interviennent sur le territoire de la MRC. Il y a entre autres, la **Coopérative de développement régionale de Lanaudière** (CDRL) qui a pour mission d'apporter un support à l'entrepreneuriat coopératif. Au même titre que les organismes économiques, la CDRL offre des services de formation et d'accompagnement des promoteurs à la réalisation de leur projet de coopérative. Présent aux niveaux communautaire et économique, on constate que le mouvement coopératif a toujours été proche de l'action communautaire puisqu'il a la même volonté de faire participer les gens à leur autonomie. Leur mission s'assimile très bien l'une à l'autre.

La Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière (TROCL) est un regroupement de tous les organismes communautaires présents dans la région. Un membre des organismes est désigné pour représenter la MRC et siège sur cette table. Par la suite, ce dernier commente les décisions auprès des organismes locaux.

En ce qui touche le développement de l'économie sociale, le CLD MRC de L'Assomption doit travailler avec le **Comité régional de l'économie sociale de Lanaudière** (CRESL). Ce dernier a le mandat :

- d'élaborer, dans la planification stratégique de la région, le volet consacré à l'économie sociale ;
- de veiller à ce que la représentation des intervenants en économie sociale sur le conseil d'administration du CLD soit assurée ;
- de favoriser la concertation entre les intervenants locaux et régionaux en économie sociale pour assurer la cohérence et maximiser l'effet de leurs interventions (économique, communautaire, coopératif et syndical).

Un dossier à caractère interrégional risque d'avoir un impact important sur la MRC de L'Assomption. Le projet de Loi sur la *Commission de développement de la métropole* remet en évidence la spécificité de la réalité métropolitaine pour les MRC sises à la périphérie de la métropole. Comme près des trois-quarts des personnes occupées de la MRC sortent pour aller travailler sur une

autre partie du territoire, principalement vers Montréal et Laval, la MRC devra tenir compte de cette dimension métropolitaine du marché du travail. En effet, le projet de Loi prévoit que les interventions en matière de développement économique doivent s'harmoniser avec les ententes-cadres de développement signées par le gouvernement et les conseils régionaux de développement. C'est à l'intérieur de la Commission de développement de la métropole (CDM), que les élus et les intervenants socio-économiques de la région devront débattre autour des grands enjeux que constituent le développement économique, la planification en matière de transport et l'aménagement du territoire.

Pour l'instant, rien ne semble bouger du côté de l'implication des MRC ceinturant l'île de Montréal. Elles semblent même exclues des processus décisionnels et des orientations en matière de développement de la métropole. De plus, présentement, le projet est mis en veilleuse par le ministre de la Métropole.

## CHAPITRE 3

*La mise en oeuvre de la politique active du marché du travail*

En septembre 1995, le gouvernement du Québec invitait les régions à participer à la définition d'une Politique active du marché du travail (PAMT) en reconnaissant que ce sont ces dernières qui ont finalement à prendre chaque jour des décisions qui concrétisent les politiques de main-d'œuvre et d'emploi. La régionalisation du processus décisionnel est l'un des cinq volets de la politique active du marché du travail. Les quatre autres volets sont l'harmonisation des programmes, mesures et services visant la main-d'œuvre et l'emploi (les cinq axes), la contribution obligatoire à la formation de la main-d'œuvre (la loi 90), l'aménagement et la réduction du temps de travail (ARTT), l'apprentissage (le régime d'apprentissage).

De par son volet régional, la PAMT interpelle les principaux acteurs du milieu vers un effort concerté de réduction du chômage. Lanaudière s'est engagée dans une vaste opération de mobilisation et de concertation des partenaires les conviant à unir leurs efforts afin de réduire progressivement et, de façon durable, le chômage.

Au mois de mai 1996, l'ensemble des partenaires de la région a participé à l'identification des priorités régionales et l'organisation des services en rapport avec les cinq axes de la PAMT retenus : création, maintien, stabilisation, préparation et insertion en emploi.

Suite à cette consultation, treize objectifs ont été retenus et priorisés par les partenaires du marché du travail.

**LES PRIORITÉS DE LA PAMT / RÉGION DE LANAUDIÈRE**

- |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir, créer, assurer la croissance et la consolidation des entreprises, surtout celles de moins de cinq ans d'existence ou en démarrage ou exportatrices ou ayant moins de cinq employés ou créant des emplois d'utilité sociale.</li> <li>• Parrainer les entreprises et accroître les réseaux d'alliances.</li> <li>• Miser sur l'exportation.</li> <li>• Faire la promotion de la région.</li> <li>• Supporter les entreprises dans le financement des acquisitions de nouvelles technologies, miser sur la Recherche-Développement (R-D) et la valeur ajoutée des produits et services.</li> <li>• Adapter la main-d'œuvre aux changements.</li> <li>• Favoriser l'implantation des nouveaux modes de gestion et faciliter la conciliation travail-famille.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Atténuer le caractère saisonnier des emplois.</li> <li>• Revaloriser la formation professionnelle et technique.</li> <li>• Rehausser les compétences et encourager l'expérience de travail en créant une synergie entre l'école et l'entreprise.</li> <li>• Préparer adéquatement les personnes sans emploi pour faciliter leur insertion ou réinsertion au marché du travail.</li> <li>• Revoir l'approche pédagogique de l'apprentissage, supporter les décrocheurs dans leur cheminement de réinsertion et réduire le problème de l'alphabétisation.</li> <li>• Favoriser une plus grande mobilité de la main-d'œuvre par le développement de transport collectif spécifique à Lanaudière.</li> </ul> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

### 3.1 LA CRÉATION D'EMPLOIS

| LES PRIORITÉS DE LA PAMT / RÉGION DE LANAUDIÈRE                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| OBJECTIFS                                                                                                                                                                                                                                        | MOYENS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <p>1. Promouvoir, créer, assurer la croissance et la consolidation des entreprises, surtout celles de moins de cinq ans d'existence ou en démarrage ou exportatrice ou ayant moins de cinq employés ou créant des emplois d'utilité sociale.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir, développer et supporter l'entrepreneurs ;</li> <li>• Favoriser l'économie sociale et les groupes communautaires ;</li> <li>• Inciter les entreprises à une modernisation continue ;</li> <li>• Rendre disponible le capital de risque ;</li> <li>• Impliquer les élus municipaux à la création d'emplois ;</li> <li>• Promouvoir les coopératives de travail ;</li> <li>• Stimuler le développement d'entreprises en collectif ;</li> <li>• Mettre sur pied un fonds d'investissement régional.</li> </ul> |

***Lorsqu'on aborde l'axe de création en emploi, on entend l'ensemble des mesures visant la création d'emplois nouveaux : interventions auprès des entreprises existantes et au stade de démarrage, des individus désireux de créer leur propre emploi et des organismes intermédiaires cherchant à développer l'emploi.***

À l'image des partenaires régionaux, la préoccupation première des leaders socio-économiques locaux est de mettre de l'avant des actions pour favoriser la création d'entreprises génératrices d'emplois. Conscient qu'historiquement, la MRC de L'Assomption n'a jamais été considérée comme une grande pépinière d'entreprises, le milieu économique avec sa planification stratégique a déployé de nombreux efforts pour développer l'esprit entrepreneurial. En effet, celle-ci se classait au 18<sup>e</sup> rang en ce qui concerne le développement de l'entrepreneurs<sup>1</sup>. La tendance vers une plus grande autonomie locale est de nature à favoriser

L'Assomption dont les ressources matérielles et humaines sont abondantes. De plus, le positionnement de la MRC par rapport aux pôles décisionnels et institutionnels (Montréal, Québec, Toronto, Ottawa et New-York) est un autre élément favorable à son développement. En effet, la proximité à la région métropolitaine permet à la MRC de profiter d'une visibilité accrue et rend les échanges avec les autres pôles importants possibles.

Pour devenir moins dépendante des fluctuations économiques et de la situation de Montréal, où plusieurs personnes vont travailler quotidiennement, les partenaires se sont mobilisés pour développer une culture et tradition industrielle brisant ainsi l'image de MRC dortoir dont L'Assomption a longtemps été imprégnée. Un des objectifs prioritaires des partenaires est de contrer l'insuffisance de création d'emplois pour permettre à un plus grand nombre de gens de travailler sur leur territoire de résidence.

<sup>1</sup> PROULX, Marc-Urbain, Développement économique, *Clé de l'autonomie locale*, chap. 7.

Pour favoriser la création d'emplois, les leaders socio-économiques priorisent le développement de la branche manufacturière, comme force motrice et tous les efforts sont déployés pour y arriver. Les gains d'emplois industriels constituent selon eux l'unité de référence pour mesurer la performance de la MRC dans son développement économique. Suite à une enquête effectuée annuellement auprès des entreprises manufacturières répertoriées par le CLD MRC de L'Assomption, le nombre total des emplois permanents est passé de 2 863 en début d'année 1996, à 3 283 en janvier 1997. Ce qui totalise un gain de 420 emplois au cours de cette période, soit une augmentation de plus de 14 %<sup>2</sup>.

Privilégier l'implantation et l'expansion d'entreprises existantes, encourager le développement de l'entrepreneuriat, rendre disponible le financement et faciliter le développement de projet d'économie sociale sont les quatre objectifs retenus dans la MRC pour favoriser la création d'emplois.

### 3.1.1 L'implantation et l'expansion d'entreprises existantes

Le **premier objectif** que s'est fixé les partenaires est de favoriser l'implantation et la relocalisation d'entreprises sur le territoire et les supporter dans leur expansion. Depuis 1994, un total de 64 entreprises se sont relocalisées, implantées ou ont pris de l'expansion. Ces mêmes entreprises sont responsables de la création de 895 emplois entre 1994 et 1997. Plusieurs investissements ont été faits au cours de cette période et d'autres ont été réalisés ou annoncés dans les secteurs de l'enseignement, des divertissements et loisirs, de la construction, du commerce et des produits métalliques<sup>3</sup>.

La création d'emplois dans la MRC est donc tributaire de l'implantation et de l'agrandissement d'entreprises existantes. Cependant, certaines contraintes peuvent

détruire en partie les efforts investis dans l'accomplissement de ces stratégies. La fermeture d'une entreprise est l'une de celles-ci. En plus d'être néfaste pour l'économie locale, elles obligent les différents acteurs à agir pour minimiser son impact sur le marché du travail. En novembre 1997, la fermeture de Draco - Décors pour fenêtres COOPER inc. a créé un vide de 100 emplois manufacturiers dans la MRC. Les partenaires ont réussi à relocaliser une entreprise (Cedomatec, manufacturier de portes de garage) de Montréal Nord dans l'édifice laissé désert et ces efforts ont permis le gain de 100 emplois. L'entreprise a amené avec elle sa main-d'œuvre en plus de permettre l'embauche d'une main-d'œuvre locale.

Les partenaires rencontrés nous ont fait part de leur volonté de prospecter de nouvelles entreprises pour favoriser leur relocalisation sur le territoire. En effet, la MRC possède plusieurs atouts de premier plan pour attirer les entreprises à venir s'installer ou s'implanter sur le territoire dont des infrastructures de qualité, des activités économiques diversifiées et la proximité du plus grand marché du Québec, la région métropolitaine de Montréal. Les partenaires soutiennent aussi que ce qui attire les entreprises à venir s'installer sur le territoire est la mobilisation de l'ensemble des ressources afin de créer un milieu d'accueil propice et favorable à l'expansion de l'emploi et des investissements.

Également, la disponibilité d'une main-d'œuvre relativement jeune et nombreuse est un autre élément incitant les entreprises à s'implanter dans la MRC. En outre, le profil académique de la main-d'œuvre répond en partie aux besoins des entreprises du territoire. Nous avons vu qu'une grande proportion de la population de la MRC avait un diplôme d'études secondaires ou professionnelles.

Selon l'enquête sur les caractéristiques de la demande de main-d'œuvre réalisée en 1995, les entreprises de la région de Lanaudière ont également identifié des besoins

<sup>2</sup> SODERN, *Rapport annuel 1997*, p. 7.

<sup>3</sup> Voir le *Bulletin régional du marché du travail du premier trimestre de 1997 et celui du second trimestre pour plus de détails sur la nature des investissements et la création d'emplois*.

en main-d'œuvre moins spécialisée. En effet, plus de 40 % des postes vacants identifiés par les entreprises de la région étaient des emplois dans des métiers ou professions semi-spécialisés ou non-spécialisés (représentants des ventes, conducteurs de machines de fabrication de matière plastique, manutentionnaires, serveurs, etc.). Ce pourcentage s'élève à plus de 60 % en ce qui concerne les intentions d'embauche pour l'année suivant l'enquête. Cependant, malgré que ce soit des postes peu spécialisés, la main-d'œuvre n'a pas toujours les compétences requises, surtout en ce qui concerne les compétences sociales (attitudes, travail d'équipe, motivation, communication, etc.). Nous allons voir dans l'axe de la préparation à l'emploi les efforts déployés par les partenaires pour combler cette lacune. Le développement d'un nouveau programme de formation professionnelle visant à former des ouvriers polyvalents peut s'avérer une réponse intéressante.

En résumé, l'implantation et l'expansion d'entreprises existantes s'appuient sur la disponibilité d'une main-d'œuvre locale spécialisée ou peu spécialisée. Ces éléments favorisent le dynamisme des entrepreneurs. Cette force démographique a eu, au cours des deux dernières décennies, une incidence sur le développement économique, où la construction résidentielle y a été phénoménale.

### 3.1.2 Développer l'entrepreneurship

En ce qui concerne le **second objectif**, les partenaires ont identifié que le potentiel de développement était sous-exploité et que le tissu industriel était vulnérable compte tenu qu'il avait longtemps été dépendant de deux entreprises regroupant 35 % des emplois manufacturiers de la MRC. Pour améliorer le démarrage de nouvelles entreprises sur le territoire, les partenaires se sont dotés d'outils d'intervention adéquats pour aider les entreprises à se développer. En effet, l'entrepreneurship est devenu une stratégie importante du développement local et il est considéré par plusieurs d'entre eux comme étant au cœur de la création d'emplois sur le territoire.

Le support à l'entrepreneuriat est bien structuré dans la MRC. Le Service d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE) existe depuis octobre 1985. Depuis près de treize ans, il répond efficacement aux attentes des différents milieux socio-économiques et plusieurs actions concertées avec les partenaires locaux sont initiées.

Afin de répondre aux attentes du comité provisoire, qui avait été mis en place pour analyser les besoins pour démarrer le Carrefour Jeunesse-Emploi (CJE) L'Assomption, le conseil d'administration de l'ex-SODERN autorisait en 1996, le transfert du volet SAJE ainsi que le personnel affecté à ce service au CJE. Cette entente a permis de favoriser la mise en place d'un guichet unique pour les 18 à 35 ans. Ainsi, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 1997 au 31 mars 1998, le service a permis le démarrage de 21 nouvelles entreprises, créant ainsi 46 nouveaux emplois<sup>4</sup>. En plus de permettre la création d'emplois, les nouvelles entreprises ont généré des investissements à l'intérieur des communautés dans lesquelles elles se sont implantées. La grande majorité des entreprises démarrées se retrouvent principalement dans les secteurs des services et commerces de détail, quelques-unes également dans la branche manufacturière.

Il y a plusieurs pistes de solutions à considérer pour développer l'entrepreneurship local. Sur ce point, nous verrons dans l'axe de la préparation en emploi que la commission scolaire des Affluents et le CJE MRC L'Assomption ont un rôle important à jouer pour sensibiliser les jeunes à la culture entrepreneuriale. Encore aujourd'hui, plusieurs jeunes considèrent uniquement leurs possibilités d'intégrer le marché de l'emploi via le travail salarié dans une entreprise existante. Il faut les encourager à explorer d'autres voies, dont celle de l'entrepreneuriat et du travail autonome.

<sup>4</sup> Carrefour Jeunesse-emploi (CJE) L'Assomption, *Statistiques pour l'année du 1<sup>er</sup> avril 1997 au 31 mars 1998*.

*Il faut donc renforcer les initiatives déjà entreprises pour inculquer aux jeunes l'idée de créer leur propre emploi, à devenir plus actifs face au marché du travail. Tous les intervenants concernés par le développement de l'emploi sont interpellés pour développer des outils permettant le dépistage des jeunes entrepreneurs potentiels.*

La tendance vers le travail autonome est de nature à favoriser les MRC comptant sur une population jeune et dynamique. La MRC a ce potentiel d'entrepreneurs. L'augmentation de travailleur autonome va accroître les besoins en services locaux, le niveau d'emploi local et le sentiment d'appartenance. De plus, dans un contexte où le taux de chômage se maintient élevé, créer son propre emploi semble être devenu une des solutions à privilégier.

En 1997, selon le rapport annuel de l'ex-SODERN (CLD MRC de L'Assomption), 46 nouvelles entreprises ont été démarrées par le programme d'aide au travail indépendant (mesure T.I.)<sup>5</sup> et 74 nouveaux emplois ont émergé de cette démarche, représentant une augmentation d'emplois créés de 131 % de plus que l'année précédente. Cette importante croissance de l'entrepreneurs s'est surtout faite dans les secteurs du commerce et des services. Les intervenants accordent une grande importance à cet outil de développement. Ils participent activement à la promotion de l'entrepreneurs, à l'encadrement des promoteurs potentiels et à l'analyse des projets déposés.

Les emplois des travailleurs autonomes ne sont pas tous de niveau professionnel (ingénierie, architecture, services scientifiques et techniques). Plusieurs de ceux-ci se retrouvent dans les secteurs des services de sécurité, des services ménagers et des services personnels de toutes sortes (garderies, salons de coiffure, organismes communautaires, etc.). Plusieurs de ces emplois s'insèrent dans le secteur de l'économie sociale. Il représente donc un secteur clé pour la création d'emplois.

Ces deux objectifs semblent avoir un impact positif sur la création d'emplois dans la MRC. En ce sens, ils doivent être poursuivis.

Sans réduire les efforts consacrés à la branche manufacturière, ni en négliger l'importance dans le développement économique d'un territoire donné, une attention particulière doit être portée au secteur tertiaire qui emploie un peu plus des deux-tiers de la main-d'œuvre. C'est souvent dans les secteurs du commerce et des services, et dans plusieurs des cas des entreprises d'utilité collective (d'économie sociale), que les jeunes entrepreneurs démarrent leur entreprise. Or, des besoins de formation en gestion et en support-conseil en gestion des ressources humaines sont à prévoir. Il est également nécessaire de faciliter l'arrimage entre les besoins en nouvelle main-d'œuvre dans le tertiaire et les caractéristiques socio-professionnelles de la population sur le territoire pour occuper les postes disponibles.

Nous devons être en mesure d'identifier des entreprises en services de toutes sortes et, surtout dans les services en informatique, en ingénierie et en recherche, qui sont considérés comme du tertiaire moteur pour le développement de l'économie. Deux grands secteurs sont prioritaires dans la MRC, il s'agit du secteur de l'habitat et de celui de la biotechnologie notamment végétale, horticole, bioalimentaire et environnementale.

Sur ce point, le projet du Carrefour international expérimental de Lanaudière (CIEL) constitue un projet moteur parce qu'il répond en tout point à la planification stratégique locale et régionale. En effet, le projet est susceptible d'attirer certaines firmes spécialisées, puisqu'il comprendra notamment un incubateur d'entreprises. Bien qu'en exploitation depuis quelque mois seulement, le projet montre des signes positifs de réussite, déjà trois entreprises de pointe (Écoval Technologie, Phytolab et Néo-Transition) ont implanté leur centre de recherche dans les locaux du Carrefour. À court terme, le CIEL projette également d'établir un centre de transfert technologique et de services aux entreprises, ainsi qu'un lieu de formation et d'enseignement. Les étudiants pourraient alors passer de la théorie à la pratique tout en développant également leur culture entrepreneuriale sur le terrain.

<sup>5</sup> Ce programme vise à soutenir techniquement et financièrement tout promoteur qui désire créer sa propre entreprise pour devenir travailleur autonome et qui est bénéficiaire de l'assurance-emploi.

Ce projet pourrait donc entraîner des investissements intéressants dans le milieu et permettre la création de plusieurs emplois hautement qualifiés offrant des conditions et des perspectives de travail intéressantes. Nous avons vu qu'il y avait plus de personnes qui détenaient un grade universitaire dans la MRC que dans la région, c'est donc un projet qui mérite d'être pleinement développé pour permettre à ces personnes

de se trouver de l'emploi sur leur territoire de résidence. En effet, le Carrefour envisage la création de 200 nouveaux emplois<sup>6</sup> au cours des cinq prochaines années. Pour ce faire, la mobilisation de l'ensemble des partenaires est souhaitée et la réussite du projet dépendra entre autres de la volonté des intervenants à se concerter.

*Certaines questions doivent être posées concernant les priorités à définir en matière de création d'emplois. Nous proposons de poursuivre les actions posées pour favoriser le développement de la branche manufacturière, tout en tenant compte que les priorités d'intervention se prennent en fonction de la structure industrielle de la MRC afin d'éviter d'axer tous les efforts sur une partie seulement des secteurs. Un développement plus*

*équilibré, tenant compte du poids et de l'importance de l'ensemble des secteurs, permet de maximiser les stratégies de création d'emplois. En ce sens, une attention particulière doit être accordée aux secteurs moteurs du tertiaire et aussi à ceux du bioalimentaire (CIEL). Les partenaires du milieu travaillent actuellement à diversifier les interventions dans divers secteurs de l'économie afin de favoriser un développement équilibré.*

### 3.1.3 Le financement

Souvent qualifiée comme l'une des problématiques importantes dans l'aboutissement du projet du promoteur, le financement est souvent difficile à obtenir pour les jeunes entreprises. Plusieurs critères précis s'appliquent et les jeunes entreprises s'en trouvent souvent les principales victimes faute de garantie. Pour appuyer cet objectif, des efforts concertés des partenaires dans la MRC et la région, ainsi que deux fonds ont été mis en place pour aider les promoteurs à réaliser leur projet : le Fonds régional de solidarité Lanaudière (FRSL) et le Fonds d'investissement local L'Assomption (FIL).

Créé en mars 1996, le FRSL est une mesure qui peut être utilisée en complément à d'autres outils de financement traditionnel offerts par les différents organismes gouvernementaux et par les institutions financières. L'aide proposée varie entre 50 000 \$ et 500 000 \$. Il ne s'adresse donc pas aux entreprises en phase de démarrage. Le Fonds permet l'investissement dans les entreprises pour créer, maintenir ou sauvegarder des emplois locaux et régionaux.

Le second Fonds (FIL) a, quant à lui, été inauguré en décembre 1997. Il a été mis en place afin de maintenir ou de créer des emplois dans le milieu tout en favorisant le développement économique en respect des priorités établies. De plus, l'aide financière accordée au promoteur varie entre 5 000 \$ à 50 000 \$ et ne doit pas causer préjudices aux entreprises déjà existantes. L'intervention financière du FIL est principalement orientée vers le financement des nouvelles entreprises, le financement pour l'expansion et l'acquisition de nouveaux équipements ainsi que la consolidation des entreprises existantes. Ce Fonds répond davantage aux besoins des jeunes entrepreneurs locaux et rejoint les priorités de la MRC en matière de développement économique. En effet, les secteurs d'activité prioritaires sont les entreprises manufacturières, les entreprises dans le domaine du récréotouristique et les entreprises agroalimentaires (environnementale, végétale et horticole). Ces dernières sont souvent associées au secteur de l'économie sociale. À ce titre, il existe un Fonds régional d'économie sociale dont une partie sera gérée au niveau local par le CLD MRC de L'Assomption. Dans la MRC aucun projet ne semblent avoir émergé de ce Fonds.

6 THÉROUX, Pierre, *Revue Les affaires*, 1998, p. 33.

3 Les quelques fonds disponibles sur le territoire répondent très peu aux réalités et aux besoins des jeunes entreprises en phase de démarrage. De plus, ils ne correspondent pas non plus aux entreprises où la notion de profit social passe avant celles de profit économique.

Les fonds destinés aux projets d'économie sociale doivent répondre aux besoins spécifiques du territoire en fonction des possibilités de ce type d'entreprise. De plus, ces entreprises doivent élargir la notion de profitabilité à la dimension sociale.

### 3.1.4 L'économie sociale

**L'économie sociale est un secteur de l'activité économique reliée à la satisfaction des besoins sociaux, des personnes et des communautés et à la protection de l'environnement. Elle se structure autour d'entreprises à but non lucratif ou coopératives.**

Il n'existe pas de portrait complet de l'économie sociale au Québec et encore moins dans la région. On sait par contre que ce secteur touche :

- les coopératives forestières (production de plants, reboisement, préparation de terrain, éclaircie de plantation et récolte de bois) ;
- les coopératives de tous les secteurs d'activité (agriculture, industries manufacturières, construction, transport, communications et services publics, commerce, affaires immobilières et services) ;
- les services de garde (les garderies avec ou sans but lucratif, les agences familiales, les garderies en milieu scolaire) ;
- les organismes œuvrant dans le domaine des services sociaux et de santé (aide aux personnes handicapées, aux personnes âgées, les centres de femmes, les centres d'hébergement jeunesse, les organismes communautaires jeunesse, etc.).

Il ne fait aucun doute que le secteur de l'économie sociale a sa place dans une stratégie de création d'emplois. M. Norbert Rodrigue, président du Conseil de la santé et du bien-être, mentionnait dans l'une de ses allocutions que :

*« les services de garde à l'enfance et les organismes communautaires subventionnés par le réseau de la Santé et des services sociaux ont créé à eux seuls depuis vingt ans quelque 30 000 emplois réguliers à temps plein. Ils représentent maintenant deux fois plus d'emplois que le secteur du meuble et autant que tout le secteur de l'hôtellerie. C'est non seulement un secteur de développement avec lequel il faudra désormais compter mais ce sont aussi des secteurs d'activité qui produisent des services qui ne seraient pas offerts autrement »<sup>7</sup>.*

L'économie sociale est donc un secteur et un objectif prioritaire à retenir pour contribuer au développement de l'emploi pour les gens qui sont souvent laissés-pour-compte.

Le CLD MRC de L'Assomption a maintenant pour mandat de s'occuper de l'entrepreneuriat et de l'économie sociale. Les outils dont disposent le milieu local pour favoriser le développement de l'entrepreneuriat sont variés et connus. Toutefois, ceux relevant de l'économie sociale sont plus difficiles à cerner.

La première préoccupation des partenaires locaux reste le développement de l'entrepreneuriat (collectif, social ou privé), à cela s'ajoute celui du secteur de l'économie sociale. Ce dernier n'est pas exclu de leurs préoccupations, mais reste par contre peu connu. Ces deux notions combinées au développement local sont devenues indissociables pour permettre le développement de la main-d'œuvre et de l'emploi. L'éclosion de projets structurés rencontrant les axes du développement stratégique donnera le ton pour permettre au milieu de jouer un rôle pro-actif. Cette volonté commune doit être développée par l'ensemble des partenaires et démontre toute l'importance pour ces derniers d'agir en complémentarité les uns avec les autres.

<sup>7</sup> NORBERT, Rodrigue, *Qualité de vie, emploi et développement économique. Notes pour une intervention au Sommet régional de la Société montréalaise de développement*, 1997, p. 7-8.

*Nous proposons qu'une étude soit réalisée pour mieux cerner la réalité de l'économie sociale et en dissocier l'apport respectif des partenaires. En plus de démontrer le nombre d'entreprises et d'emplois qui y sont directement reliés, l'étude pourrait faire l'énumération des divers fonds qui existent et qui sont destinés aux projets d'économie sociale. De même, des précisions sur les critères à retenir pour le financement des projets de création d'emplois dans le secteur de l'économie sociale devraient faire partie de cette étude. Les*

*ressources du milieu (CRESL et TROCL) devraient également prendre part à cette étude ou même l'initier.*

*Une rencontre d'information avec les personnes qui ont élaboré le document sur le Forum de l'économie sociale serait également un bon moyen pour permettre la communication entre les différents milieux qui auront à travailler avec cette notion, mais qui n'en connaissent pas toutes les possibilités.*

## TABLEAU SYNTHÈSE

| CRÉATION D'EMPLOIS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| OBJECTIFS PRIORITAIRES DE LA RÉGION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | OBJECTIFS ET PROBLÉMATIQUES DE LA MRC DE L'ASSOMPTION                                                                                                                                                                                                                                                                            | PISTES DE SOLUTIONS MRC DE L'ASSOMPTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir, créer, assurer la croissance et la consolidation des entreprises suivantes:               <ul style="list-style-type: none"> <li>- surtout celles de moins de cinq ans d'existence</li> <li>- ou en démarrage ou exportatrices</li> <li>- ou ayant moins de cinq employés</li> <li>- ou créant des emplois d'utilité sociale.</li> </ul> </li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître l'implantation et l'expansion d'entreprises existantes.</li> <li>• Développer l'entrepreneursip.</li> <li>• Favoriser le développement de l'entrepreneursip par un financement adéquat.</li> <li>• Supporter l'économie sociale dans le développement de l'emploi.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre les actions posées pour favoriser le développement de la branche manufacturière ;</li> <li>• Poursuivre et favoriser un développement sectoriel équilibré en tenant compte de l'importance du secteur tertiaire, plus particulièrement, les secteurs moteurs tels les services aux entreprises et aussi ceux du bioalimentaire (CIEL).</li> <li>• Renforcer les initiatives déjà entreprises pour inculquer aux jeunes l'idée de créer leur propre emploi, à devenir plus actifs face au marché du travail. Tous les intervenants concernés sont interpellés pour développer des outils permettant le dépistage des jeunes entrepreneurs potentiels;</li> <li>• Se servir des fonds destinés aux projets d'économie sociale pour répondre aux besoins spécifiques du territoire en fonction des possibilités de ce type d'entreprise. Ces entreprises doivent élargir la notion de profitabilité à la dimension sociale.</li> <li>• Réaliser une étude pour cerner la réalité de l'économie sociale dans la MRC de l'Assomption et en dissocier l'apport respectif des partenaires. De même, il faut également définir les critères d'admissibilité au financement;</li> <li>• Organiser une rencontre d'information avec les personnes qui ont élaboré le Forum sur le développement de l'économie sociale serait un bon moyen pour faciliter la communication entre les différents milieux.</li> </ul> |

## 3.2 LE MAINTIEN EN EMPLOI

| LES PRIORITÉS DE LA PAMT / RÉGION DE LANAUDIÈRE                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| OBJECTIFS                                                                                                                                                                        | MOYENS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 1. Miser sur l'exportation.                                                                                                                                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer un service d'accompagnement pour la commercialisation et le développement de marchés auprès des entreprises ;</li> <li>• Soutenir les entreprises à l'exportation ;</li> <li>• Établir une structure régionale en ce qui concerne l'aide à l'exportation ;</li> <li>• Exporter le talent de nos artistes ;</li> <li>• Développer une vigie internationale pour connaître l'évolution des marchés ;</li> <li>• Fournir l'information aux entreprises sur la situation de l'importation-exportation.</li> </ul> |
| 2. Parrainer les entreprises et accroître les réseaux d'alliance.                                                                                                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place un organisme de parrainage et marrainage ;</li> <li>• Établir des réseaux d'alliances-maillage entre les entreprises.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 3. Supporter les entreprises dans le financement des acquisitions de nouvelles technologies, miser sur la recherche-développement et la valeur ajoutée des produits et services. | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inciter les entreprises à une modernisation continue ;</li> <li>• Développer des services de veille technologique et la R &amp; D avec applications pratiques sur le terrain ;</li> <li>• Développer un centre de recherche régionale dans le secteur de l'habitat ;</li> <li>• Favoriser le développement des produits et services à valeur ajoutée ;</li> <li>• Aider à la capitalisation pour l'acquisition des équipements de haute technologie.</li> </ul>                                                          |
| 4. Adapter la main-d'œuvre aux changements.                                                                                                                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Encourager la formation sur mesure en regard avec la nouvelle technologie.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 5. Favoriser l'implantation des nouveaux modes de gestion et faciliter la conciliation travail-famille.                                                                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer un nouveau contrat social entre les employés et les employeurs (gestion participative, culture d'entreprise, services d'aide-conseil en GRH, etc.);</li> <li>• Encourager l'aménagement et la réduction du temps de travail pour concilier les responsabilités familiales et professionnelles ;</li> <li>• Développer le réseau des garderies publiques à même les locaux publics pour supporter les familles monoparentales.</li> </ul>                                                                      |

Nous avons vu, dans la partie précédente, que les objectifs de création d'emplois visaient à réduire le chômage dans la MRC de L'Assomption. L'axe du maintien en emploi s'avère également un élément important dans le développement de l'emploi et de la main-d'œuvre. Intervenir en fonction d'adapter la main-d'œuvre et les entreprises aux changements touchant le monde du travail permet de maintenir des emplois, mais aussi de favoriser la croissance de l'entreprise et de créer de nouveaux emplois.

***L'axe du maintien en emploi réfère au développement des compétences, à la protection des emplois par le biais d'activités auprès des individus ou des entreprises.***

La MRC de L'Assomption se distingue par la diversité de son économie. La branche manufacturière présente plusieurs secteurs dont ceux des produits électriques et électroniques, des industries du bois et du meuble qui sont importants en matière d'emploi. Le tertiaire n'est pas en reste et la présence sur le territoire de services, tels les soins de santé et services sociaux, l'enseignement et le commerce de détail favorise la stabilité économique et de l'emploi dans la MRC.

Deux grands secteurs sont priorisés dans la MRC, il s'agit du secteur de l'habitat et de celui de la biotechnologie. Au régional, l'habitat étant identifié comme le créneau d'excellence, les partenaires de la MRC ont constaté que ce choix correspondait bien à la réalité des industries manufacturières les plus présentes sur le territoire de la MRC. L'idée du créneau est de favoriser sur le territoire le regroupement et la mobilisation d'entreprises autour d'interventions communes.

Les partenaires rencontrés soutiennent que la force de l'habitat est propice au développement économique local. De plus, l'habitarion touche plusieurs activités:

- les industries de la première transformation de métaux ;
- les industries de l'acier ;
- les industries du plastique ;
- les industries des matériaux composites ;
- les industries du bois ;
- les industries du verre ;
- les industries des produits en béton ;
- les industries de l'électricité ;
- les industries de la domotique ;
- les industries de portes et fenêtres ;
- et les industries du meuble.

L'habitat est donc un concept large qui englobe plusieurs secteurs d'activité présents sur le territoire de la MRC. Environ 300 entreprises dans la région œuvrent dans ce domaine et génèrent tout près de 5 000 emplois. Dans la MRC, plus de 60 entreprises et 1 500 emplois font partie de ce créneau<sup>1</sup>.

Aussi, des efforts de concertation entre les différentes municipalités commencent à prendre forme plus concrètement concernant la mise sur pied du Carrefour International expérimental de Lanaudière (CIEL).

Nous allons maintenant examiner les principales problématiques liées au maintien en emploi dans la MRC de manière à identifier les potentialités et les faiblesses des secteurs et de proposer des pistes d'intervention<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> SODERN, Répertoire 1996, Entreprises manufacturières.

<sup>2</sup> L'analyse de ces problématiques s'inspire des résultats de l'enquête sur les caractéristiques de la demande de main-d'œuvre réalisée à l'été de 1995.

### 3.2.1 L'exportation

Très peu d'entreprises de la région de Lanaudière exportent leurs produits ou services hors du Canada (1 %). Pour celles qui exportent, elles se dirigent principalement vers les marchés américains. Ce sont surtout les industries des secteurs du matériel de transport, des mines, de la machinerie et des produits du caoutchouc qui exportent davantage.

Ainsi, en 1997<sup>3</sup>, on dénombrait dans la région 115 entreprises manufacturières qui exportaient alors que 124 autres étaient intéressées à le faire. Dans la MRC de L'Assomption, on répertoriait 18 entreprises manufacturières qui se livraient à des activités d'exportation tandis que 21 établissements non exportateurs souhaitaient le faire.

Concernant plus spécifiquement les entreprises du créneau d'excellence, l'habitat, on remarque que peu de ces dernières se livrent à des activités d'exportation. Lorsqu'elles le font, elles se dirigent également vers les marchés américains. La principale raison tient à la petite taille des entreprises ce qui rend plus difficile l'accès à

des marchés extérieurs. Par contre, d'autres entreprises de plus grandes tailles réussissent très bien, on a qu'à penser à Frigidaire Canada Inc. ou encore à Technologies Industrielles SNC Inc. qui exportent leurs produits. Toutefois, l'exportation est un phénomène encore bien peu répandu dans la MRC. Des efforts en ce sens doivent être faits pour permettre à un plus grand nombre d'entreprises d'ici d'augmenter leur volonté d'exporter ou leur donner les outils leur permettant d'exporter.

Du côté des pistes de solutions, la présence dans la région d'un commissaire à l'exportation doit être publicisée davantage auprès des entreprises de la MRC qui ont le potentiel d'exporter. Les entreprises de grandes et moyennes tailles semblent mieux réussir sur les marchés de l'exportation. La démarche pour les petites entreprises apparaît par contre plus longue et difficile. Des efforts en ce sens doivent être faits pour permettre à ces dernières d'obtenir l'information et l'aide nécessaire à la réalisation d'un tel mandat. Jusqu'à présent, seulement 14,2 % des interventions<sup>4</sup> de Lanaudière International ont été faites auprès d'entreprises de la MRC.

*La présence régionale de l'organisme Lanaudière International, qui a pour mission d'aider les PME dans leurs projets d'exportation, devrait accroître ses interventions et sa visibilité dans la MRC. Il est important de diffuser l'information à un plus grand nombre d'entreprises spécialisées, et offrant un produit concurrentiel, qui désirent élargir leur marché.*

*Une série d'initiatives ont été entreprises et devront être consolidées pour favoriser l'ouverture de nouveaux marchés auprès des entrepreneurs désireux de le faire :*

*colloque sur l'exportation, mission à l'étranger et réseautage des entreprises. Aussi, il faut favoriser auprès des entreprises locales la mise en marché de nouveaux produits. D'ailleurs, Lanaudière International devrait prioriser ses interventions auprès des entreprises de l'habitat. D'une part, à cause du poids et de l'importance de ce créneau dans le développement économique de la région, mais également, d'autre part en raison de la petite taille de ces entreprises. Elles n'ont souvent pas une ressource à l'interne ayant l'expertise nécessaire pour bien amorcer la démarche.*

<sup>3</sup> FAX-MICST, *Profil économique de la région de Lanaudière et Profil économique de la MRC de L'Assomption*, 1997.

<sup>4</sup> Lanaudière International, *Consultation, rencontre ou mandat entre Lanaudière International et les entreprises lanaudoises 1994-1998*, 1998.

### 3.2.2 Les changements technologiques, organisationnels et de gestion

Que les entreprises exportent ou pas, elles font face à une intensification de la concurrence. Elles doivent revoir en profondeur leur stratégie de développement. Les entreprises du secteur manufacturier, en particulier, ont vécu des changements qui les placent en situation de rupture au regard de la fin des années 80. Une étude réalisée en 1996, pour le compte du ministère de l'Éducation du Québec, souligne que les mutations du travail sont marquées par :

- la libéralisation des échanges ;
- le remplacement des ressources naturelles par la connaissance comme source de valeur et, de façon plus précise, l'accès à la technologie, au savoir et au savoir-faire comme une condition essentielle à la compétitivité ;
- la décentralisation de la production et des décisions ;
- l'appel à des salariés qualifiés ;
- la recherche de relations de travail plus coopératives et favorisant l'innovation<sup>5</sup>.

Ces caractéristiques ont entraîné les entreprises dans un processus d'adaptation à ces nouvelles réalités.

Les résultats de l'enquête sur les caractéristiques de la demande de main-d'œuvre montrent que les entreprises manufacturières s'adaptent de plus en plus aux principaux changements affectant le monde du travail.

Plus de 40 % des entreprises des secteurs des produits de plastique, du bois, du meuble, des produits métalliques ont introduit ou préoyaient introduire des nouvelles technologies de production (robotique, machines-outils à commande numérique, automates programmables).

Cette pénétration varie toutefois selon la taille des entreprises. Les besoins en nouvelles technologies ne sont également pas les mêmes selon que les entreprises produisent en grande série ou sur commande. Enfin, les besoins ne sont pas les mêmes, selon les secteurs d'activité (ateliers d'usinage, structures d'acier, aéronautique...).

En ce qui touche les technologies de bureau et de gestion, plus de 60 % des entreprises les ont déjà implantées. Les entreprises des secteurs du commerce de détail, des services, des soins de santé et services sociaux, de la restauration et des autres services sont celles qui présentent les taux les plus faibles d'implantation. Ces retards peuvent avoir des répercussions sur la productivité de ces entreprises. La petite taille et les difficultés d'avoir accès à du capital peuvent expliquer en partie ces retards.

*Les partenaires s'entendent pour dire que l'aide apportée aux entreprises doit tenir compte de différents facteurs dont la taille de l'entreprise et le secteur d'activité. Des rencontres personnalisées doivent être mises sur pied pour orienter et guider les entrepreneurs dans leurs stratégies de développement technologique.*

*D'autres préoccupations sont au cœur des stratégies utilisées par les entreprises telles l'augmentation de la qualité, la certification aux normes ISO et l'organisation du travail. Des pas importants sont franchis puisque chaque année l'organisation d'un programme de formation ISO permet aux entreprises de la MRC de faire la démarche pour obtenir leur certification.*

<sup>5</sup> Ministère de l'Éducation du Québec, *Étude préliminaire portant sur les compétences associées aux nouvelles organisations du travail dans le secteur manufacturier au Québec*, 1996, p. 20.

On constate que les PME, plus que les multinationales, accusent un certain retard dans leur stratégie de développement technologique, car elles manquent souvent de ressources financières et humaines pour suivre l'évolution rapide et les changements constants des nouvelles technologies. Un travail important de sensibilisation reste à faire. Le MICST est une ressource importante qui peut répondre aux besoins des entrepreneurs. Il sert de conseiller en développement industriel et par ses services conseils et ses programmes disponibles, il permet de soutenir techniquement et financièrement des stages en sciences et technologies, des stages dans les centres collégiaux de transfert technologique, l'embauche de personnel scientifique et technologique qualifié, le transfert technologique ainsi que la promotion des exportations<sup>6</sup>.

*Il est important pour les entrepreneurs de la région de Lanaudière de se familiariser avec les diverses aides gouvernementales qui existent, de tisser des liens plus étroits avec les principaux intervenants œuvrant sur le territoire incluant le MICST, le Développement économique Canada (DEC), Emploi-Québec, le CLD MRC de L'Assomption, et le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ). C'est lors d'activités conjointes (table de partenaires, regroupement ou repas d'affaires) et initiées par les différents partenaires et organismes qu'une communication efficace des différents services pourra porter fruit.*

Comme nous l'avons vu précédemment, l'évolution rapide des procédés et des équipements de production oblige les entrepreneurs à investir des sommes considérables dans ces nouvelles technologies. Les petites entreprises sont aux prises avec des problèmes évidents de capital et souvent ne réussissent pas à investir pour suivre l'avancement technologique.

*Un plus grand nombre d'entreprises doivent avoir la possibilité de disposer du capital nécessaire pour acquérir les technologies de pointe spécifiques à leur champ d'activité. Le financement existant doit être rendu disponible à un plus grand nombre d'entrepreneurs locaux pour les aider à réaliser leurs projets.*

L'implantation de nouvelles technologies n'est souvent pas suffisante ni même la solution pour augmenter la compétitivité des entreprises. Pour réduire les coûts et augmenter la productivité, les entreprises doivent de plus en plus entreprendre une réorganisation du travail en profondeur.

Les nouveaux modes d'organisation du travail se caractérisent par le fait qu'ils sont porteurs d'engagement et de responsabilisation des employés autour d'objectifs communs de productivité et de rentabilité.

À cet égard, les entreprises de la région montrent un léger retard comparativement à la moyenne québécoise. La proportion importante de petites entreprises explique en partie cette situation. Il faut également reconnaître que les petites entreprises n'ont pas à réorganiser le travail de manière à l'enrichir ; les employés ont souvent plus d'autonomie et de responsabilités.

Certains secteurs d'activité toutefois se démarquent des autres. Les secteurs du matériel de transport, de la machinerie, des produits du plastique et des produits métalliques ont déjà introduit ou prévoient introduire des changements au niveau de l'organisation du travail (polyvalence, élargissement et enrichissement des tâches), du processus de production (système de gestion de la qualité) ou d'une restructuration d'ensemble de l'entreprise.

<sup>6</sup> Voir la brochure *le MICST et l'entreprise sans frontière*.

Un important travail de sensibilisation reste à faire. Plusieurs secteurs de l'habitat accusent un retard important concernant l'adoption de nouvelles formes d'organisation du travail (les industries du bois, du meuble et des produits électriques et électroniques). Dans le tertiaire, ce sont les entreprises des services à la consommation et du transport qui présentent les taux les plus faibles d'adoption de ces nouveaux modes d'organisation du travail.

Les nouveaux modes d'organisation du travail sont souvent méconnus des entrepreneurs surtout de ceux qui ne possèdent pas de services de ressources humaines. Ce sont entre autres les secteurs de la restauration, de l'agriculture et du meuble qui sont les plus touchés par cette méconnaissance. Il est donc important de mettre des efforts en ce sens pour faciliter la communication des informations vers ces différents secteurs.

Cette problématique de gestion n'est pas particulière aux ressources humaines, elle touche l'ensemble des fonctions de gestion (marketing, production, comptabilité, finance et ressources humaines). Emploi-Québec, le MICST et de manières plus sectorielles, certains ministères et organismes interviennent pour supporter les entreprises dans leur problème de gestion.

Parmi ces difficultés, on retrouve pour les entreprises de taille moyenne, des problématiques liées à l'exportation, à l'implantation de normes de qualité, à l'investissement dans la recherche et développement, à la sous-traitance. D'autres entreprises sont aux prises avec une croissance qui force l'embauche rapide de personnel exigeant une restructuration complète de celle-ci. Plusieurs d'entre elles éprouvent également des difficultés à rallier leur personnel pour favoriser la croissance de l'entreprise ou tout simplement pour faire face à des situations de crise.

À travers l'ensemble des problématiques précédentes qui nécessitent des interventions à tous les niveaux des fonctions de gestion, une fonction apparaît cruciale dans l'entreprise, les ressources humaines. Les nouveaux défis que les entreprises ont à relever obligent l'adoption de nouveaux contrats de travail reconnaissant l'existence d'objectifs communs et un partage plus équitable des bénéfices encourus par l'accroissement de la productivité.

Malgré qu'on remarque depuis plusieurs années que les employeurs accordent plus d'importance à la fonction des ressources humaines, il demeure que dans certains secteurs d'activité (restauration, agriculture et meuble), il n'existe aucune évaluation des besoins de formation de personnel. Des interventions spécifiques et appropriées devront être envisagées auprès des entreprises de ces secteurs. À titre d'exemple, il est possible de financer les services de ressources humaines. Mieux, on pourrait favoriser le regroupement des entreprises pour partager un service commun de ressources humaines.

Les interventions doivent toutefois tenir compte de la problématique particulière à chaque secteur d'activité et en fonction de la taille des entreprises. Plusieurs actions ont été posées auprès des entreprises du manufacturier. Le développement d'un créneau d'excellence comme l'habitat exige une priorisation dans les interventions. L'importance des entreprises du tertiaire et, en particulier, des services à la consommation exigent des actions adaptées aux problématiques qu'elles vivent.

*Sur ce point, la formule de parrainage et de maillage semble toute indiquée pour permettre aux entrepreneurs d'être accompagnés par une ressource d'expérience. Cette dernière peut aider l'entrepreneur à monter un réseau d'affaires solide, mais elle peut surtout le soutenir moralement pendant les moments plus difficiles.*

*De plus, les préoccupations des partenaires du marché du travail devront s'orienter vers la recherche et le développement de nouveaux produits et services à forte valeur ajoutée, à l'amélioration continue du contrôle de la qualité, aux innovations technologiques, à la réorganisation du travail, au perfectionnement de la main-d'œuvre ainsi qu'à des efforts consentis de pénétrer de nouveaux marchés pour améliorer la rentabilité de l'entreprise.*

Des efforts doivent être faits pour supporter les entrepreneurs pour qu'ils s'ajustent aux multiples changements structurels. Les entreprises qui accusent un retard dans leur créneau sont particulièrement visées par cette recommandation. Comme nous l'avons abordé précédemment, de l'aide financière doit être mise à la disposition de ces entreprises combinée à des services conseils de personnes œuvrant dans le domaine de l'emploi. Il faut que cette volonté vienne d'efforts communs des dirigeants des entreprises et des employés pour arriver à un meilleur ajustement.

Souvent, l'arrivée des nouveaux procédés technologiques obligent la main-d'œuvre à se perfectionner et il arrive alors que certaines ressources soient sacrifiées au profit de celles plus compétentes et qualifiées. Lorsque la fermeture ou des mises à pied sont inévitables, il devient alors important d'implanter des mesures permettant le reclassement des licenciés afin de les supporter dans leur réinsertion au travail.

### 3.2.3 Les besoins de formation

On remarque de façon générale que les entreprises, tant dans la région qu'au Québec, sont souvent loin des préoccupations d'établir une culture de formation continue. C'est pour contrer ce sous-investissement dans la formation que le gouvernement du Québec votait la loi 90 du 1 % sur la masse salariale consacrée à la formation.

Ce virage apparaît important dans le contexte où le nombre considérable de changements et la vitesse avec laquelle ils s'implantent posent en termes nouveaux le problème de l'adaptation de la main-d'œuvre. Les compétences professionnelles de base des techniciens peuvent être dépassées en l'espace de quelques années seulement. Cela suppose une grande capacité d'adaptation, non seulement pour ces travailleurs, mais également pour la majorité du personnel d'une entreprise.

Selon l'étude du MEQ, citée précédemment, les nouvelles compétences recherchées sont celles associées principalement à :

- la communication interpersonnelle ;
- la prise de décision et à la résolution de problèmes ;
- l'expertise technique ;
- l'adaptation au changement dans l'entreprise<sup>7</sup>.

Les enquêtes menées par DRHC et Emploi-Québec confirment les mêmes besoins de formation. Parfois, ces besoins touchent l'ensemble des secteurs d'activité comme les techniques de vente et de service à la clientèle, les techniques de gestion, l'utilisation de logiciels de comptabilité, de finances, de traitement de textes, la formation de base (français, mathématiques, lecture de plans) et les compétences génériques (résolution de problèmes, travail en équipe, communication) ou des secteurs d'activités précis comme les nouvelles technologies de production que ce soient les machines-outils à commande numérique, la robotique, l'hydraulique, la pneumatique ou la fibre optique.

Toutefois, malgré les efforts des différents partenaires du marché du travail d'identifier les besoins de formation et les nouvelles compétences recherchées de façon à offrir des formations adaptées aux réalités actuelles des entreprises, il existe encore des difficultés d'appariement entre les besoins des entreprises et les compétences de la main-d'œuvre.

L'une des principales causes des difficultés de recrutement soulevées par les entreprises est le manque de compétences de la main-d'œuvre (tant sur le plan des compétences de base que générique). Dans le cadre de la refonte de la carte régionale des enseignements, les partenaires ont demandé de nouvelles options répondant au portrait des entreprises présentes dans la MRC et des besoins des entreprises en nouvelle main-d'œuvre et en perfectionnement.

Comme nous le verrons dans la section de l'axe de la préparation en emploi, les partenaires locaux, conjointement avec la commission scolaire des Affluents ont arrimé leurs efforts pour répondre davantage aux besoins de main-d'œuvre exprimés par les industries.

Nous le constatons déjà, les besoins en main-d'œuvre qualifiée dans certains secteurs de technologies de pointe, tels l'électronique, le caoutchouc et le plastique, les produits chimiques et la machinerie sont autant de domaines qui requièrent l'adaptation des compétences de la main-d'œuvre. Faute d'adaptation, la main-d'œuvre risque de se retrouver sans-emploi.

Cependant, il n'est jamais simple de bien cerner les besoins des entreprises. Malgré que les entreprises de la branche manufacturière font l'objet d'une attention soutenue de la part des principaux partenaires économiques et institutionnels sur le territoire, facilitant leur adaptation aux changements de marché, technologiques et organisationnels, l'arrimage entre l'offre et la demande de la main-d'œuvre connaît certaines difficultés. À titre d'exemple, les entrepreneurs œuvrant dans le domaine de l'usinage ont de la difficulté à recruter de la main-d'œuvre qualifiée. Le problème réside dans la polyvalence des candidats à exécuter plusieurs tâches reliées au travail. Ce métier exige des compétences particulières et la formation est un atout important pour ceux qui désirent travailler dans les ateliers d'usinage de la MRC. La création de programmes répondant spécifiquement aux besoins exprimés par les entrepreneurs doit tenir compte de la demande pour ne pas créer un surplus de main-d'œuvre et saturer le milieu. Finalement, il devient important de se questionner pour savoir si ces besoins peuvent être répondus en entreprise ou par une formation dispensée dans le cadre d'un programme structuré.

Du côté du tertiaire, les besoins de formation sont tout aussi diversifiés. La restructuration mondiale a engendré des changements importants dans les différents secteurs du tertiaire. La déréglementation en outre du secteur des services financiers a nécessité un virage technologique qui a profondément modifié le travail des employés des banques et des caisses populaires.

Par contre, il apparaît plus difficile d'intervenir dans le secteur tertiaire. La présence importante de très petites entreprises de moins de cinq employés rend difficile toute action visant à dispenser des formations mieux adaptées, mais également à améliorer les conditions de travail. De plus, les PME, en raison de leur faible capacité financière, investissent peu dans le perfectionnement de leurs employés. N'ayant pas les moyens de mandater une ressource spécifique au développement des ressources humaines, l'apprentissage sur le tas constitue l'unique alternative pour améliorer les compétences de la main-d'œuvre. Le résultat est qu'elles sont moins préparées à affronter l'évolution de leur marché et cela a pour effet de menacer la survie de l'entreprise dans un contexte de mondialisation des marchés.

*Pour ce faire, il faut sensibiliser les employeurs et les encourager à la formation structurée plutôt que sur le tas. De plus, les priorités en matière de formation doivent tenir compte non seulement du secteur mais également de la position stratégique de ce dernier sur les marchés concurrentiels et de sa consolidation.*

*Les partenaires doivent travailler à développer une culture de formation pour permettre aux entreprises de rester compétitives. Pour ce faire, il faut promouvoir davantage la loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre auprès des entreprises locales. La loi stipule que tout employeur dont la masse salariale excède 250 000 \$ est obligé d'investir un montant représentant au moins 1 % de cette masse salariale en formation<sup>8</sup>.*

<sup>7</sup> Ministère de l'Éducation du Québec, *Étude préliminaire portant sur les compétences associées aux nouvelles organisations du travail dans le secteur manufacturier au Québec*, 1996, p. 20.

<sup>8</sup> Voir Gouvernement du Québec, Ministère de la Solidarité sociale, Emploi-Québec, Guide général (édition 1998), *Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre, Investir 1 % en formation : ça vous rapporte !*.

### 3.2.3.1 Les personnes âgées de 45 ans et plus

Pour les travailleurs en emploi présentant des difficultés de lecture et d'écriture, les chances d'avancement sont minces. Pire, ils ne sont pas souvent à même de suivre une formation leur permettant de s'adapter à des changements technologiques ou organisationnels dans l'entreprise.

Comme nous l'avons vu dans les caractéristiques socio-démographiques (chapitre 1), le groupe d'âge le plus important, les 35-64 ans, représente plus de 42 % de l'ensemble de la population. De plus, la MRC connaît une importante progression des 35-64 ans. La tendance générale au vieillissement de la population se manifeste donc aussi dans la MRC.

Les données de l'Enquête sur la population active de 1996 montrent, d'une part, que c'est dans cette catégorie d'âge que l'on retrouve le plus de personnes ayant un emploi de direction ou d'administration. D'autre part, les travailleurs de 45 ans et plus, surtout les 55 à 64 ans, sont souvent moins scolarisés et davantage dans des groupes de métiers manuels. Ils se concentrent particulièrement dans les secteurs de la construction et du manufacturier qui ont vu, depuis le début des années 80, leur niveau d'emploi diminuer en faveur du tertiaire, mais surtout aussi des secteurs d'activité connaître des reculs importants, tels le textile, le cuir, les vêtements. Selon une étude d'Emploi-Québec :

*« Les travailleurs de 55 à 64 ans sont davantage présents que l'ensemble des personnes occupées dans trois des cinq groupes professionnels qui ont connu les plus faibles résultats en matière de croissance de l'emploi »<sup>9</sup>.*

Selon la même étude, les difficultés auxquelles font face les travailleurs plus âgés pour se trouver un emploi sont leur manque d'habileté et d'expérience dans la recherche d'un emploi. Contrairement aux jeunes, ils acceptent moins facilement un emploi moins rémunéré et de courte durée, parce qu'ayant souvent été au service d'un même employeur pour de longues périodes. De plus, les travailleurs plus âgés sont également moins mobiles à cause de leur plus faible niveau d'instruction et ils détiennent des compétences acquises moins transférables. Plusieurs d'entre eux n'ont pas été en mesure de s'adapter aux nouvelles compétences et exigences du marché du travail : capacité d'apprendre, capacité de se recycler, capacité d'accepter des conditions salariales moindres.

Il n'existe par contre aucune étude dans la MRC permettant d'évaluer si les travailleurs âgés de 45 ans et plus qui perdent leur emploi réussissent à réintégrer de façon durable le marché du travail.

Le problème de l'alphabétisation est connu. Il est par contre difficile à solutionner, puisque les personnes analphabètes ne sont pas toujours identifiables. Elles se retrouvent dans des secteurs précis pouvant freiner les changements dans les entreprises.

*Favoriser la recherche pour déterminer les possibilités de réintégrer le marché de l'emploi pour les travailleurs âgés de 45 ans et plus. Quelles sont leurs possibilités de placement ? Leurs compétences sont-elles transférables ? Qui possède l'expertise sur le territoire pour leur venir en aide ?*

*Faire une évaluation des interventions des différents organismes et ministères sous forme de suivi pour en*

*mesurer l'impact tant sur l'intégration que sur la réintégration en emploi des personnes âgées de 45 ans et plus.*

*La diversité et le renouvellement de la formation de la main-d'œuvre, que ce soit dans les entreprises ou dans les institutions d'enseignement, doivent tenir compte de la problématique des travailleurs âgés de 45 ans et plus dans la MRC.*

<sup>9</sup> SQDM, *La population de 45 ans et plus et le marché du travail*, DAMTÉ, 1997, p. 17.

## TABLEAU SYNTHÈSE

| MAINTIEN EN EMPLOI                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| OBJECTIFS PRIORITAIRES DE LA RÉGION                                                                                                                                              | OBJECTIFS ET PROBLÉMATIQUES DE LA MRC DE L'ASSOMPTION                                                                                                          | PISTES DE SOLUTIONS MRC DE L'ASSOMPTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| 1. Miser sur l'exportation                                                                                                                                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser l'exportation des produits et services des entreprises de la MRC.</li> </ul>                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Lanaudière International devrait accroître ses interventions et sa visibilité dans la MRC;</li> <li>Consolider les initiatives déjà entreprises (colloque sur l'exportation, mission à l'étranger et réseautage) et favoriser la mise en marché de nouveaux produits;</li> <li>Lanaudière International devrait prioriser des interventions auprès des entreprises de l'habitat.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| 2. Parrainer les entreprises et accroître le réseaux d'alliance.                                                                                                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>Accroître les réseaux d'alliances sur le territoire ;</li> <li>Sensibiliser les gestionnaires au parrainage.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser l'accompagnement par le parrainage puisqu'il faut aider l'entrepreneur à monter un réseau d'affaires solide et créer un climat de confiance entre le parrain et l'entrepreneur.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 3. Supporter les entreprises dans le financement des acquisitions de nouvelles technologies. Miser sur la recherche-développement et la valeur ajoutée des produits et services. | <ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager et supporter les changements technologiques.</li> </ul>                                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Adapter l'accès au financement en tenant compte de la taille et du secteur de l'entreprise. Des rencontres personnalisées doivent être organisées pour guider les entrepreneurs dans leurs stratégies dedéveloppement technologiques;</li> <li>Continuer d'organiser des regroupements d'entreprises pour la certification ISO;</li> <li>Aider les entrepreneurs de la MRC à se familiariser avec les diverses aides gouvernementales qui existent (MICST, DEC, DRHC, Emploi-Québec et CLDJ);</li> <li>Donner la possibilité à un plus grand nombre d'entreprises de disposer du capital nécessaire pour acquérir les technologies de pointe spécifiques à leur champ d'activité.</li> </ul> |

TABLEAU SYNTHÈSE (suite)

| MAINTIEN EN EMPLOI                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| OBJECTIFS PRIORITAIRES DE LA RÉGION                                                                     | OBJECTIFS ET PROBLÉMATIQUES DE LA MRC DE L'ASSOMPTION                                                                                                                                                                                                                                       | PISTES DE SOLUTIONS DE LA MRC DE L'ASSOMPTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| 4. Adapter la main-d'œuvre aux changements.                                                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser la formation et le perfectionnement de la main-d'œuvre en fonction des besoins des entreprises des différents secteurs d'activités ;</li> <li>• Accorder une attention particulière aux travailleurs âgés de 45 ans et plus ;</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les employeurs et les encourager à la formation structurée plutôt que sur le tas;</li> <li>• Prioriser les besoins de formation en fonction de l'importance du secteur mais également en rapport à sa position stratégique sur les marchés;</li> <li>• Travailler à développer une culture de formation pour permettre aux entreprises de rester compétitives. Promouvoir davantage la loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre auprès des entreprises locales.</li> <li>• Favoriser les recherches pour déterminer les possibilités de réintégrer le marché du travail pour les travailleurs de 45 ans et plus;</li> <li>• Évaluer l'impact des interventions des différents organismes et ministères sur l'intégration en emploi des personnes de plus de 45 ans ayant perdu leur emploi ;</li> <li>• La diversité et le renouvellement de la formation de la main-d'oeuvre doivent tenir compte de la problématique de ces travailleurs.</li> </ul> |
| 5. Favoriser l'implantation des nouveaux modes de gestion et faciliter la conciliation travail-famille. |                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |

### 3.3 LA STABILISATION EN EMPLOI

| LES PRIORITÉS DE LA PAMT / LA RÉGION DE LANAUDIÈRE |                                                                                                                                                                                                                                            |
|----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| OBJECTIFS                                          | MOYENS                                                                                                                                                                                                                                     |
| 1. Atténuer le caractère saisonnier des emplois.   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre sur pied des coopératives de main-d'œuvre afin de regrouper les offres d'emplois pour assurer une continuité de l'emploi ;</li> <li>• Maintenir les projets d'économie sociale.</li> </ul> |
| 2. Faire la promotion de la région.                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer une politique d'achat local ;</li> <li>• Promouvoir les entreprises sous-traitantes ;</li> <li>• Faire connaître notre région sur le plan touristique.</li> </ul>                      |

***Par la stabilisation en emploi, on vise l'ensemble des mesures destinées à stabiliser le niveau d'emploi en intervenant sur l'économie, sur un secteur ou une région, par le biais de mesures à caractère conjoncturel, tel le fonds de stabilisation de l'emploi, l'aide aux entreprises lors de périodes de mauvaise conjoncture et les programmes d'immobilisation.***

Dans la MRC de L'Assomption, la problématique de la stabilisation de l'emploi réfère au caractère saisonnier des activités économiques. Les secteurs d'activités présentant un caractère saisonnier sont peu importants dans la MRC (agriculture) ou présentent des problématiques particulières tels le tourisme, les activités à vocation culturelle et le commerce de détail.

#### 3.3.1 Le secteur agricole

Le secteur agricole présente des difficultés d'adaptation de la main-d'œuvre, particulièrement en ce qui concerne les changements technologiques, organisationnels et la gestion des ressources humaines. Ces problématiques sont par contre bien cernées puisque le secteur agricole est particulièrement bien organisé et structuré dans la région.

Tout d'abord, il existe la Fédération de l'union des producteurs agricoles de Lanaudière (FUPAL) qui représente les agriculteurs de la région. Il y a aussi, le Conseil de développement bioalimentaire de

Lanaudière (CDBL), la Coopérative de gestion des engrais organiques de Lanaudière (COGENOR) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Il existe aussi un Service d'emploi agricole (SEA) qui œuvre dans la région depuis 1979. Le SEA offre à travers la région les services suivants :

- répondre aux besoins des employeurs en regard de leur offre d'emploi permanent, saisonnier ou journalier ;
- recruter des travailleurs pour les différents travaux agricoles de la région ;
- initier de la formation pour les ouvriers sur fermes laitière et porcine et aussi pour les employeurs en gestion des ressources humaines.

Dans la MRC, les partenaires du marché du travail misent sur l'amélioration des conditions de travail de la main-d'œuvre agricole et sont d'avis qu'il faut favoriser des mécanismes et des structures spécifiques à l'atteinte de ces trois objectifs.

Récemment (1997), les acteurs du milieu agricole ont mis en place la Coopérative de travailleurs ruraux saisonniers. Le but de ce regroupement est de négocier des contrats d'emploi avec différents employeurs ruraux pour échelonner le travail tout au long de l'année et permettre ainsi à des salariés agricoles saisonniers d'avoir des périodes plus longues de travail.

Toutefois, en raison de la faiblesse du secteur sur le territoire, la problématique de la stabilisation de l'emploi est moins importante que dans d'autres MRC à caractère plus rurale. Les interventions dans ce secteur sont essentielles, mais demeurent néanmoins moins importantes.

*Les partenaires du marché du travail de la MRC ont un rôle d'informateur à jouer quant à la diffusion de l'information auprès des producteurs agricoles, des différents organismes présents et services régionaux offerts.*

*Une association plus étroite avec les intervenants du milieu agricole est souhaitable pour faciliter l'accès à une main-d'œuvre disponible et sensibilisée aux conditions de travail du secteur.*

### 3.3.2 Le tourisme

Comme nous l'avons vu dans la partie 2.2.3, les activités touristiques (hébergement-restauration et services de divertissements et loisirs) sont des secteurs du tertiaire à ne pas négliger, puisqu'une part importante d'emplois locaux est associée à ces activités. Toutefois, la problématique de ces secteurs est singulière.

En effet, en 1996, les partenaires de la MRC ont eu comme mandat d'évaluer le potentiel touristique de la MRC de L'Assomption. Pour faire suite au dépôt du *Plan stratégique de développement de l'industrie touristique*, les partenaires ont organisé un forum touristique pour permettre l'évaluation du document. Trois produits ont été identifiés comme ayant un potentiel touristique à condition qu'ils soient aménagés pour plaire à cette clientèle déjà sollicitée de toute part. Il s'agit de l'agrotourisme, l'écotourisme et le patrimoine.

#### 3.3.2.1 L'agrotourisme

Les activités liées à l'agrotourisme sont plus spécifiquement les cabanes à sucres, les fermes d'autocueillette, les tables champêtres du réseau Agricotours et les productions artisanales (fromagerie, miel, culture en serres,...). Dans la MRC, on retrouve très peu de mise en valeur touristique<sup>1</sup>. En ce sens, il y a peu d'intervenants locaux qui se spécialisent dans ce domaine d'activités et ceux qui le font attirent surtout la clientèle locale. Une concertation encore plus grande des partenaires est nécessaire pour permettre la consolidation du secteur. À ce titre, la Fédération des agricotours du Québec, principal intervenant en agrotourisme, propose plusieurs programmes aux visiteurs dont les séjours à la ferme, les gîtes du passant, la table champêtre et les programmes à la ferme (groupe). L'adhésion à la Fédération permettrait aux intervenants locaux de se joindre à un regroupement ayant les mêmes visées qu'eux.

*C'est pourquoi, il nous apparaît essentiel de proposer de structurer les activités autour d'un circuit touristique impliquant l'ensemble des partenaires du milieu. Pour ce faire, la réalisation d'une carte proposant et localisant les différents attraits serait un outil intéressant pour identifier les tables champêtres, les promenades à la ferme, les kiosques et boutiques de produits artisanaux agro-alimentaires.*

Le développement du milieu de l'agrotourisme local passe inévitablement par des problèmes de main-d'œuvre. Plusieurs de ces activités sont cycliques et ne permettent pas à la main-d'œuvre de travailler sur de longues périodes de temps. Les partenaires du marché du travail doivent, au même titre que ceux agricole, miser sur l'amélioration des conditions de travail de la main-d'œuvre agrotouristique. Une affiliation avec la Coopérative de travailleurs ruraux saisonniers serait une

<sup>1</sup> Zins, Beauchesne et associés, *Plan stratégique de développement de l'industrie touristique de la MRC de L'Assomption*, 1996, p. 7.

bonne chose puisqu'elle permettrait d'échelonner le travail des salariés tout au long de l'année. Cela profiterait aussi à la Coopérative, puisqu'elle pourrait négocier des contrats d'emploi avec différents employeurs ruraux œuvrant en agrotourisme.

Nous proposons donc aux partenaires du marché du travail de la MRC de s'assurer que les intervenants en agrotourisme soient informés de l'existence des organismes (Agricotours, etc.) pour profiter des avantages promotionnels (bottin, réseau,...) et services régionaux (Coopérative de travailleurs ruraux saisonniers) afin qu'ils puissent au besoin y recourir.

Comme pour l'agriculture, nous proposons aux intervenants se spécialisant en agrotourisme de développer avec les autres intervenants du milieu une association plus étroite pour faciliter l'accès à une main-d'œuvre disponible et sensibilisée aux conditions de travail du secteur.

### 3.3.2.2 L'écotourisme

Situées sur les rives du fleuve Saint-Laurent, les municipalités de Repentigny et Saint-Sulpice sont caractérisées par la présence de plusieurs îles localisées entre leur frontière. Certaines servent encore de pâturage commun aux animaux. Mis à part l'île Lebel reliée à Repentigny, il y a peu d'aménagement les mettant en valeur et il semble qu'il n'y a pas une volonté des municipalités de s'approprier le fleuve. Un projet novateur, le Croissant de l'Est, propose la création d'un parc interrégional qui inclurait ces îles.

Le développement de ces îles s'articule autour de deux approches différentes; l'une plus conservatrice des ressources fauniques, l'autre plus récréo-touristique. Selon, le *Plan stratégique de développement de l'industrie touristique*, la seconde semble générer plus de visiteurs donc plus de retombées économiques.

*Pour l'instant, aucune initiative semble avoir émergée de ce projet. Une concertation encore plus grande de l'ensemble des partenaires est souhaitable pour permettre le développement de ce projet qui a un grand potentiel selon les partenaires rencontrés.*

*Ces activités généreraient également des emplois à temps partiels et saisonniers pour les étudiants, leur permettant d'acquérir une expérience de travail et de poursuivre leurs études.*

### 3.3.2.3 Le patrimoine

L'Oasis du Vieux-Palais constitue le principal attrait culturel de la MRC. Construit en 1811, cet édifice classé monument historique est le plus ancien bâtiment à être utilisé comme Palais de Justice de comté. En plus de cet édifice, un circuit permet de découvrir le patrimoine local tels le Collège de L'Assomption, l'église réalisée par Victor Bourgeau et autres sites.

Dans le *Plan stratégique*, il est proposé entre autres de structurer un produit patrimonial dans la MRC pour mettre en valeur les bâtiments architecturaux. Pour ce faire, il convient de travailler en collaboration avec les Sociétés d'histoire de la MRC pour identifier les sites les plus marquants.

Présentement, c'est ce produit qui semble le plus développé dans la MRC. Les touristes peuvent se procurer un livre de référence pour parcourir le circuit. Encore une fois, une plus grande concertation de l'ensemble des intervenants est souhaitable pour favoriser davantage le développement du produit.

À la lumière de cette brève analyse, un élément est commun à l'ensemble de ces trois produits (agroalimentaire, écotourisme et patrimoine) : il n'y a aucun personnel permanent en tourisme pour unifier les actions des intervenants. De plus, il y a peu d'actions qui visent une clientèle extérieure à la MRC et elles ne sont pas encadrées dans un plan d'ensemble.

*Le Plan stratégique de développement de l'industrie touristique a démontré qu'il existe un potentiel touristique important, mais des actions concrètes de la part des partenaires doivent être entreprises pour dynamiser le milieu. Il doit servir de plan d'action puisqu'il recense l'ensemble des attraits et donne un plan directeur, selon le thème et les axes de développement, très précis à suivre. Le tourisme est un secteur d'avenir pour les régions qui offriront des produits qui répondent aux exigences d'une clientèle de plus en plus avertie.*

### 3.3.2.4 Les secteurs de l'hébergement, de la restauration, des divertissements et des loisirs

Parmi les secteurs qu'on identifie au tourisme, celui de la restauration est le plus important en termes d'emplois et d'employeurs. On observe également que la restauration dépend le moins du tourisme étranger ou d'affaires et peut compter, pour se rentabiliser durant les périodes hors-saison, sur la présence de la population de la MRC. La croissance de ce secteur dans la MRC est surtout caractérisée par l'augmentation de la population et le changement dans les habitudes de vie des ménages. Il est moins affecté par le caractère saisonnier que l'hébergement qui dépend presque exclusivement du tourisme.

Dans la MRC, le secteur des divertissements et loisirs dépend entre autres de deux clubs de golf, de la Marina Repentigny, de la route verte (corridor Montréal-Québec) et il ne faut pas par contre négliger, l'attrait touristique que constitue le Parc régional de l'île Lebel ou d'autres sites historiques ou patrimoniaux d'envergure. Or, si dans certaines localités (par ex. : Mont-Tremblant), le golf est une des activités qui attirent les touristes, dans la MRC, il est davantage associé à un loisir. En effet, à L'Épiphanie, le golf de 18

trous a accueilli 17 500 golfeurs non membres. Les trois-quarts provenaient de la région et 25 % de Montréal, Terrebonne, Mascouche et Laval<sup>2</sup>. D'autres activités plus directement liées au tourisme sont présentes sur le territoire, telles pistes de ski de fond, location de bateaux et sites de camping.

Le secteur touristique (et ses composantes: récréotourisme, agrotourisme, etc.) a été identifié parmi les créneaux économiques présentant de fortes possibilités de développement. Par contre, jusqu'à présent, les efforts de développement et de promotion touristique demeurent parcellaires et sont soutenus par un petit nombre d'intervenants locaux.

Nonobstant ce fait, un élément est commun à l'ensemble de ces secteurs d'activité : l'instabilité de l'emploi. Cette précarité est présente surtout dans les domaines de la restauration et du commerce de détail, qui pourtant demeurent les moins soumis aux fluctuations saisonnières. Ce phénomène touche autant les hommes que les femmes, et plus spécifiquement les moins de 25 ans qui ont plus de difficulté à obtenir un emploi à temps complet et permanent. Le problème de chômage auprès de cette clientèle demeure moins élevé que la moyenne régionale et québécoise ; probablement à cause de l'importante présence sur le territoire de centres commerciaux et de restaurants qui permettent aux jeunes de se dénicher « un petit emploi » plus facilement que dans les MRC ne possédant pas ces infrastructures.

Également, on retrouve une forte proportion de jeunes travailleurs peu scolarisés dans des professions de serveurs d'aliments et boissons, d'aides-cuisiniers, caissiers et de commis de magasin. Le taux de roulement élevé de la main-d'œuvre dans ces professions oblige le renouvellement constant du personnel. Plusieurs formations, tant dans le cadre de la formation régulière que de celle de l'éducation aux adultes, ont été dispensées au cours des dernières années pour perfectionner ou renouveler la main-d'œuvre dans ce

<sup>2</sup> Zins, Beauchesne et associés, *Plan stratégique de développement de l'industrie touristique de la MRC de L'Assomption*, 1996, p. 11.

secteur. Emploi-Québec, en collaboration avec DRHC, les commissions scolaires et les cégeps, ont financé des formations de niveaux secondaire et collégial pour perfectionner la main-d'œuvre ainsi que pour assurer une meilleure adéquation entre les besoins des entreprises et de la main-d'œuvre.

*D'autres besoins de formation et de perfectionnement seraient à prévoir pour les professions liées à ces secteurs d'activités, mais aussi pour l'acquisition de compétences en gestion, en développement touristique et en langue seconde.*

Deux constats se dégagent de cette brève analyse. Premièrement, plusieurs partenaires rencontrés soutiennent que la proximité de grands centres urbains comme Montréal et Laval n'ont pas favorisé le développement touristique de la MRC. Tandis que pour l'agriculture et le manufacturier, au contraire, cette proximité a contribué au développement de ces secteurs. La MRC offre des activités et un cadre naturel intéressant qui gagnent à être connus des touristes étrangers et d'affaires. Cependant, il s'agit d'un potentiel sous-exploité. Par sa localisation le long de l'autoroute 40, la MRC est bien positionnée pour développer des commerces et des services destinés aux entreprises et aux congrès.

Deuxièmement, pour attirer et maintenir un tourisme étranger et d'affaires sur son territoire, il faut favoriser la mise en place d'infrastructures de support telles un établissement hôtelier<sup>3</sup> (capacité, classification) et des salles de congrès afin que les retombées économiques et les emplois se fassent sur le territoire de la MRC plutôt qu'ailleurs.

En résumé, plusieurs moyens d'action ont déjà été entrepris ou le seront pour développer le potentiel

touristique de la région. Le *Plan stratégique de développement de l'industrie touristique de la MRC de L'Assomption* en fait abondamment état. Il n'est pas question ici de reprendre ou tenter d'en inventer de nouvelles ; notre intervention est plutôt orientée vers des pistes qui favoriseront le développement de l'emploi et de la main-d'œuvre.

*Il nous apparaît essentiel de développer, en plus des créneaux identifiés dans le Plan stratégique, le tourisme d'affaires dans la MRC. Ce tourisme est moins saisonnier et permet de prolonger et de planifier les activités touristiques sur des périodes plus longues.*

*De plus, l'absence d'une ressource permanente en tourisme pour concerter les actions des intervenants, semblent être un frein important au développement touristique. Nous proposons l'embauche d'un responsable du développement touristique (délégué à un spécialiste) pour favoriser la concertation et la continuité quant aux différentes activités et orientations touristiques. Une personne initiant le développement sur de nouveaux produits et sollicitant la clientèle touristique étrangère et d'affaires serait importante pour permettre la consolidation du tourisme.*

<sup>3</sup> Dans le Plan stratégique, il a été démontré qu'il y avait peu de capacité d'hébergement commercial sur le territoire, on n'y retrouve que cinq établissements hôteliers (136 chambres), un camping (140 sites) et trois gîtes touristiques (10 chambres).

TABLEAU SYNTHÈSE

| STABILISATION DE L'EMPLOI                        |                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|--------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| OBJECTIFS PRIORITAIRES DE LA RÉGION              | OBJECTIFS ET PROBLÉMATIQUES DE LA MRC                                                                                                                     | PISTES DE SOLUTIONS MRC DE L'ASSOMPTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 1. Atténuer le caractère saisonnier des emplois. | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Stabiliser les emplois dans les secteurs à caractère saisonnier tels que l'agriculture et le tourisme</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer que les producteurs agricoles soient informés de l'existence des organismes et des services régionaux afin qu'ils puissent y recourir;</li> <li>• Développer avec les intervenants du milieu agricole une association plus étroite pour faciliter l'accès à une main-d'œuvredisponible et sensibilisée aux conditions de travail du secteur;</li> <li>• <b>Agrotourisme:</b> structurer les activités autour dMun circuit touristique impliquant l'ensemble des partenaires du milieu;</li> <li>• S'assurer que les intervenants en agrotourisme soient informés des organismes (Agrocotours, etc.) pour profiter des avantages promotionnels (bottin, réseau...) et services régionaux (Coopérative de travailleurs ruraux et saisonniers) afin qu'ils puissent au besoin y recourir;</li> <li>• <b>Écotourisme:</b> favoriser la concertation entre l'ensemble des partenaires pour permettre le développement de ce projet;</li> <li>• Développer le projet du Croissant de l'Est. Cette activité générerait des retombées importantes en ce qui concerne les besoins de main-d'œuvre;</li> <li>• <b>Patrimoine:</b> utiliser le <i>Plan stratégique de développement de l'industrie touristique de la MRC</i> puisqu'il recense l'ensemble des attraits et donne un plan directeur, selon les thèmes et les axes de développement, très précis à suivre;</li> <li>• Planifier de la formation et du perfectionnement pour les professions liées à ces secteurs, surtout en gestion et développement touristique;</li> <li>• En plus de développer les crénaux identifiés dans le Plan stratégique de développement de l'industrie touristique, il faut développer le tourisme d'affaires dans la MRC. Cette activité permet de prolonger et de planifier le tourisme sur des périodes plus longues;</li> <li>• Favoriser l'embauche d'un responsable du développement touristique (délégué à un spécialiste) pour favoriser la concentration et la continuité quant aux différentes activités et orientations touristiques. Une personne initiant le développement sur des nouveaux produits et sollicitant la clientèle touristique étrangère et d'affaires serait importante pour permettre la consolidation du tourisme.</li> </ul> |
| 2. Faire la promotion de la région               |                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |

### 3.4 LA PRÉPARATION EN EMPLOI

| LES PRIORITÉS DE LA PAMT / LA RÉGION DE LANAUDIÈRE                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| OBJECTIFS                                                                                                                                                        | MOYENS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| 1. Revaloriser la formation professionnelle et technique.                                                                                                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Valoriser la formation de base générale pour faire face aux changements du marché du travail;</li> <li>• Valoriser la formation professionnelle et les métiers spécialisés, dont les nouvelles voies de formation professionnelle.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| 2. Rehausser les compétences et encourager l'expérience de travail en créant une synergie entre l'école et l'entreprise.                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Encourager l'alternance travail-étude et mettre sur pied des entreprises d'entraînement ;</li> <li>• Développer le régime d'apprentissage dans le cadre de stages en alternance travail-étude.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 3. Revoir l'approche pédagogique de l'apprentissage, supporter les décrocheurs dans leur cheminement de réinsertion et réduire le problème de l'alphabétisation. | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assouplir les critères d'admissibilité à la formation en tenant compte des aptitudes de la clientèle ;</li> <li>• Revoir l'approche pédagogique de l'apprentissage ;</li> <li>• Intégrer dans la formation générale un cours sur l'impact du décrochage scolaire ;</li> <li>• Encourager le retour aux études et favoriser le développement d'activités de formation de courte durée pour les décrocheurs ;</li> <li>• Intensifier les programmes d'alphabétisation ;</li> <li>• Sensibiliser les employeurs au problème de l'alphabétisation.</li> </ul> |

***Par la préparation en emploi, on entend l'ensemble des mesures visant la préparation des personnes à leur entrée sur le marché du travail, telles les activités de formation générale et professionnelle, l'information scolaire et professionnelle et l'alphabétisation.***

Les mutations importantes que connaît le monde du travail nécessitent une capacité d'adaptation et d'innovation de la part du système de l'éducation pour répondre aux exigences du marché du travail, mais aussi

aux besoins d'éducation de la population en général. **L'axe de la préparation à l'emploi est le noyau autour duquel viennent se greffer les autres volets de la Politique active du marché du travail (PAMT).**

Les préoccupations du système de l'éducation à l'égard des bouleversements du marché du travail ne sont pas récentes.

Dans la région, ces préoccupations ont été exposées lors des consultations sur les États généraux sur l'éducation<sup>1</sup> et lors du Forum sur l'emploi de mai 1996<sup>2</sup>. Suite au Forum, trois objectifs prioritaires ont été retenus dans l'avis régional sur la PAMT (voir encadré ci-haut).

Dans la MRC, les partenaires du marché du travail sont d'avis qu'il faut favoriser des mécanismes et des structures spécifiques à l'atteinte de ces trois objectifs. Depuis plusieurs années déjà, ils travaillent de pairs à la réalisation de projets permettant de préparer la main-d'œuvre adéquatement tout en diminuant l'écart entre l'apprentissage et le travail.

### 3.4.1 Des options adaptées aux besoins des entreprises

La volonté de rapprocher l'éducation des besoins des entreprises s'est traduite par l'adaptation des programmes aux nouvelles réalités du marché du travail. En décembre 1996, le ministère de l'Éducation demandait aux partenaires de l'éducation de réviser l'offre de service en formation professionnelle et technique, qui tient compte des besoins de formation de la main-d'œuvre lanauchoise. Les partenaires de l'éducation de la région (Collèges et Commissions scolaires) ont donc identifié des options qui ont fait, depuis lors, l'objet de nombreuses consultations des partenaires du marché du travail. Dans la MRC de L'Assomption, les options retenues répondent assez bien aux besoins de la main-d'œuvre locale et s'inscrivent dans le cadre d'un renforcement du potentiel économique et industriel de la MRC.

Dans le cadre de la refonte de la carte d'enseignement, les options s'inscrivent dans la volonté de renforcer cette orientation. Cependant, certains intervenants précisent qu'il reste encore certains ajustements à faire pour dispenser uniquement des formations qui correspondent

à la réalité du marché du travail dans la MRC. Parallèlement, il faut également tenir compte d'un autre facteur important : il faut éviter de créer un surplus de main-d'œuvre qualifiée.

En ce qui concerne les options retenues de niveau secondaire, le centre de formation professionnelle dispense les programmes suivants, menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP) : comptabilité, comptabilité informatisée et finance, secrétariat, secrétariat bilingue, réparation d'appareils électroménagers, réparation et installation d'appareils électroniques domestiques, réparation de magnétoscopes et caméscopes, techniques d'usinage et de coiffure.

Lorsque les étudiants sont titulaires d'un DEP, il leur est possible d'augmenter dans certains domaines leurs compétences en obtenant des attestations de spécialisation professionnelle (ASP). À ce titre, il existe une ASP en lancement d'entreprise<sup>3</sup> qui permet aux étudiants d'évaluer leurs aptitudes à démarrer une entreprise. En plus de définir le projet d'entreprise, les candidats apprennent les techniques de vente et de notions de gestion d'entreprise, l'élaboration du plan d'affaires et à négocier le financement de l'entreprise.

Les intervenants rapportent que la revalorisation des formations du secteur professionnel au secondaire, combinée aux restructurations des programmes, a un impact positif sur le nombre d'admissions. De plus, la formation professionnelle assure un accès rapide au marché du travail avec d'excellentes perspectives d'emploi (75 % des diplômés travaillent, dont 60 % dans un emploi directement lié à leur domaine d'études)<sup>4</sup>.

Au niveau collégial, on retrouve différents programmes conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC), les programmes se subdivisent en deux grandes catégories : les programmes d'études préuniversitaires et les

1 Gouvernement du Québec, *Les États généraux sur l'éducation 1995-1996. Exposé de la situation*, Ministère de l'Éducation, 1996.

2 Forum organisé par les partenaires du marché du travail dans le cadre de la consultation sur la proposition gouvernementale sur le volet régional de la Politique active du marché du travail.

3 Cette attestation de spécialisation professionnelle (ASP) est uniquement offerte au centre de formation professionnelle de Le Gardeur.

4 La formation professionnelle dans la région de Lanaudière, *Prospectus 1997-1998*, p.5.

programmes d'études techniques. Ces derniers sont les techniques juridiques, archives médicales, techniques d'éducation en service de garde, design d'intérieur et techniques administratives, option finance en mode. La programmation actuelle pourrait être enrichie dès l'automne 1999 ou 2000, avec l'ajout d'un volet tourisme<sup>5</sup>. Également, des services d'éducation aux adultes sont offerts au Cégep régional de Lanaudière.

Ces options répondent assez bien aux besoins en nouvelle main-d'œuvre et en perfectionnement dans la MRC.

La mise en place, comme nous l'avons vu, du nouveau collège de Lanaudière, avec une constituante dans la MRC de L'Assomption, permet le développement de

l'enseignement collégial public dans le sud de Lanaudière. L'acquisition par le Cégep régional de la section collégiale du Collège de L'Assomption et l'aménagement d'une constituante dans la MRC des Moulins (Terrebonne) fait suite aux négociations qui ont eu lieu pour permettre le développement de l'enseignement collégial dans le sud de la région. La gratuité scolaire à L'Assomption est un plus pour la MRC, car elle permettra une approche concertée de développement de l'enseignement collégial public sur l'ensemble du territoire lanaudois. Ce regroupement régional démontre toute l'importance d'adapter les interventions de chacune des constituantes aux caractéristiques et aux spécificités de leurs milieux respectifs.

*La disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée et compétente sur le territoire est un facteur favorisant l'implantation de nouvelles entreprises. Le réseau scolaire offrant localement une formation complète permet à la main-d'œuvre de se spécialiser dans un domaine précis et d'exercer le métier dans la MRC. Il faut miser sur cette force pour qu'un plus grand nombre d'investisseurs choisissent la MRC pour s'implanter.*

*Les partenaires du marché du travail veulent qu'un partenariat plus étroit avec le ministère de l'Éducation*

*du Québec (MEQ) soit initié pour développer des programmes répondant aux réalités locales du marché de l'emploi. Déjà, certains programmes ont été mis en place grâce à cette concertation et donnent des résultats évidents (techniques d'usage). Les partenaires de la MRC travaillent sur d'autres projets visant l'adaptation et l'amélioration des liens entre la formation et les besoins du marché du travail.*

<sup>5</sup> Sous réserve de l'obtention des autorisations demandées.

### 3.4.2 Prévenir le décrochage scolaire

Puisque le niveau de scolarité est un facteur déterminant lorsqu'il s'agit de décrocher un emploi, mentionnons ici, qu'il y a une proportion de 32 %<sup>6</sup> de la population de 15 ans et plus qui ne détient pas un diplôme ou un certificat de niveau secondaire. Maintenant et encore plus dans l'avenir, est-il important de le rappeler, la plupart des emplois créés requerront un minimum de 12 années d'études complétées.

Le taux de décrochage scolaire est particulièrement élevé et n'améliore pas la situation critique de l'employabilité des jeunes. Des efforts pour rehausser le niveau de qualifications doivent être envisagés. Les partenaires du marché du travail sont d'avis qu'il y a urgence de poser des actions concrètes en matière d'abandon scolaire. Cette dernière n'est plus considérée comme étant uniquement du ressort du milieu scolaire; un appel à l'implication de tous les intervenants du développement local est lancé.

Dans ce contexte, le rapprochement de divers milieux a été amorcé pour développer une stratégie commune d'intervention. En effet, depuis plus de deux ans, le Regroupement régional pour l'encouragement scolaire (RRES) veille à travailler de concert avec le milieu scolaire. En ce sens, il a développé un partenariat permettant de soutenir la réussite scolaire et la poursuite des études jusqu'à ce que l'élève ait acquis les connaissances et la formation nécessaires pour entreprendre une carrière valorisante sur le marché du travail. Le RRES regroupe près d'une quinzaine d'entreprises et d'organismes représentant les milieux gouvernemental, municipal, scolaire, industriel, commercial ainsi que des médias d'information<sup>7</sup>.

Le RRES encourage l'élève à exploiter au maximum ses compétences et l'incite à se perfectionner tout au long de sa vie afin de maintenir son savoir à jour. Jusqu'à présent, plusieurs interventions ont été faites dans le but d'encourager la réussite scolaire des jeunes dont des

profils personnalisés, des activités intrascolaires et parascolaires, des aménagements physiques appropriés et même plus.

La récente fusion incluant les commissions scolaires de Le Gardeur (CSLG) et des Manoirs ne devrait pas menacer la survie des activités du Regroupement. Par contre, l'arrimage entre cette formule et celle proposée par l'autre commission scolaire devrait faire l'objet d'une étude pour déterminer les orientations à privilégier pour harmoniser l'ensemble des activités aux deux MRC couvertes par la nouvelle commission scolaire des Affluents.

*Sur ce point, nous proposons aux partenaires des deux commissions scolaires de se rassembler pour définir les orientations possibles et envisageables. Un autre élément devrait également être examiné, soit celui concernant l'administration des fonds alloués à chaque regroupement. Nous proposons aussi aux partenaires concernés d'envisager la fusion des services pour permettre l'élargissement des activités du RRES à l'ensemble du territoire desservi par la Commission scolaire des Affluents. Dans le cas où il serait impossible de considérer une fusion, nous croyons que les activités du RRES devraient être poursuivies pour soutenir les jeunes de la MRC de L'Assomption.*

Le Carrefour Jeunesse-Emploi (CJE) L'Assomption a également mis sur pied un programme de prévention de l'abandon scolaire auprès des jeunes. Sans prétendre avoir trouvé la solution à ce problème, le CJE combine ses efforts avec la commission scolaire pour sensibiliser les jeunes à l'importance de poursuivre leurs études, seul passeport accrédité des entrepreneurs dans le recrutement de la main-d'œuvre. Le service a pour but d'aider les jeunes à prendre des décisions éclairées face à leur avenir scolaire et professionnel<sup>8</sup>. Il s'adresse autant aux jeunes qui sont à l'école qu'à ceux qui l'ont quittée récemment.

<sup>6</sup> Source : Statistique Canada, *Recensement 1996*.

<sup>7</sup> Regroupement régional d'encouragement scolaire (RRES), *Ensemble pour réussir !*, volume 1, numéro 1, 1996, p. 1.

<sup>8</sup> Carrefour jeunesse-emploi (CJE) L'Assomption, *Document sur la mission, l'historique, les services et les statistiques*, 1998.

La collaboration des deux milieux (socio-communautaire et éducationnel) permet d'obtenir d'excellents résultats auprès de la clientèle visée. Malheureusement, le programme de prévention de l'abandon scolaire semble fragile puisqu'il n'obtient pas l'appui financier nécessaire pour se développer davantage. Les partenaires rapportent que, faute d'appui du milieu, le service risque d'être perdu.

La Politique de la santé et du bien-être (PSBE) du gouvernement du Québec rapporte que la prévention de l'abandon scolaire doit être perçue comme une voie d'action prioritaire pour diminuer les troubles de comportement chez les adolescents. Souvent, ces derniers abandonnent faute de succès et pour fuir l'échec puisqu'ils ne sont pas outillés pour performer. L'école ne leur apporte aucune valorisation sur le plan personnel et c'est ainsi qu'ils commencent à s'en éloigner. Leur tentative pour accéder au marché du travail se fait difficilement, et l'environnement social ne leur est pas aussi favorable qu'ils le croyaient.

*Nous proposons aux partenaires de miser sur le programme de la prévention de l'abandon scolaire, puisque les preuves sont faites de l'utilité d'un tel service, et que la collaboration de confiance entre les milieux (socio-communautaire et éducationnel) est déjà établie depuis un bon nombre d'années.*

Le CJE privilégie cette approche et s'inspire de cette stratégie identifiée par la PSBE pour favoriser également le renforcement du potentiel des personnes. Dans cet esprit, deux mots pourraient résumer le contenu des interventions : écouter et outiller. L'intervention a également pour but de fournir aux jeunes les outils nécessaires pour résoudre leurs difficultés et pour effectuer par la suite des choix éclairés quant à leur avenir<sup>9</sup>. Cette approche semble indiquée pour obtenir des résultats satisfaisants auprès de la clientèle jeunesse.

La différence entre ce service et celui proposé par le RRES est que le CJE fait des approches directes avec le jeune, tandis que le RRES favorise des approches indirectes, par le biais d'activités renforçant l'intérêt des jeunes à poursuivre leurs études. En ce sens, les deux organismes favorisent des actions différentes mais complémentaires.

*Nous proposons donc à tous les partenaires concernés par la problématique de l'abandon scolaire de se mobiliser avec le CJE L'Assomption pour permettre aux ressources en place de poursuivre leurs activités. Les partenaires devraient participer financièrement au maintien d'un tel service qui correspond aux besoins des jeunes décrocheurs.*

<sup>9</sup> CÔTÉ, Nathalie, « La prévention de l'abandon scolaire dans Lanaudière », 1997, p. 4 et 5.

### 3.4.2.1 Les compétences génériques et les compétences de base

Selon des travaux réalisés à la Direction générale de l'enseignement collégial :

*L'entreprise n'a pas seulement besoin de professionnels, de techniciens et d'ouvriers spécialisés compétents, voire même experts dans leur discipline respective, elle a besoin de travailleurs formés, responsabilisés, polyvalents et même entrepreneurs, animés par des gens capables d'écouter, de donner la parole, de faciliter les initiatives et les synergies, dans une organisation moins rigide, moins hiérarchisée, plus souple, plus réactive et plus créative aussi ; une organisation davantage fondée sur l'implication personnelle et sur la coopération<sup>10</sup>.*

Les compétences exigées des finissants débordent aujourd'hui les seules compétences techniques liées au métier. Ces attentes à l'égard des finissants sont plus que jamais présentes. L'enquête menée auprès des employeurs, en 1995, confirme les attentes de ces derniers à l'égard des finissants des programmes techniques et professionnels pour ce qui est de la capacité de comprendre et de mettre en application toute directive relative au travail, de la capacité de travailler en équipe, de la capacité d'adaptation et de la productivité dans le travail. Ces attentes témoignent de l'importance que les entreprises accordent à des compétences typiques des nouvelles organisations du travail et qui se rapportent particulièrement au travail en équipe et à la capacité d'adaptation. Ces compétences réfèrent au savoir, au savoir-être et au savoir-faire.

C'est dans l'optique de répondre à ces besoins que le Centre de formation professionnelle de Le Gardeur<sup>11</sup> a mis sur pied, en septembre 1996, en collaboration avec les partenaires du marché du travail, un nouveau programme qui permet aux élèves d'acquérir des bases solides dans un domaine particulier (usinage et

fabrication métallique ou électronique audiovisuelle) menant à l'obtention des diplômes d'études secondaires (DES), d'études professionnelles (DEP) et d'études collégiales (DEC). Ce programme, d'une durée de cinq ans, intègre la formation secondaire à celle du collégial et répond aux besoins des jeunes étudiants d'acquérir une formation complète et reconnue par les partenaires du marché du travail. La formation (DES, DEP et DEC) vise à spécialiser l'étudiant dans un domaine précis et à le préparer à la réalité du marché du travail. Elle sensibilise l'étudiant aux compétences, aptitudes et attitudes de travail recherchées par les employeurs, car elle intègre des stages avec des entreprises situées sur le territoire de la MRC. La formation permet également de développer les habiletés génériques comme l'autonomie, l'initiative, le sens des responsabilités, la débrouillardise, le travail en équipe, le travail bien fait, etc.

*Cette formation permet à des étudiants du secondaire d'accéder aux DES, DEP et DEC sur une période d'études plus courte que traditionnellement. De plus, elle permet à ces étudiants d'acquérir les compétences et habiletés nécessaires pour se trouver un emploi correspondant à la nouvelle réalité du marché du travail.*

Le MEQ a mis en place un programme qui vise à diversifier les voies offertes au secondaire afin de contribuer à la prévention du décrochage scolaire. Ce programme comprend cinq volets. Un seul nous intéresse dans le cadre de cette analyse : le volet 2 touchant les métiers semi-spécialisés<sup>12</sup>. Ce dernier s'adresse aux jeunes de 16 ans (au 30 septembre), qui ont complété et réussi leur 2<sup>e</sup> secondaire. Il leur propose de poursuivre les cours de base obligatoires (français, mathématiques et anglais) combinés à une période d'apprentissage en entreprise. Les entreprises sont donc sollicitées pour superviser les jeunes durant leur apprentissage. Après leur période d'études-

<sup>10</sup> LAROCHE, Denis, « Formation à la qualité totale ou qualité totale en formation ? », Direction générale de l'enseignement collégial, 1991, p. 23.

<sup>11</sup> Cette formation est offerte exclusivement dans la MRC, au centre de formation professionnelle de Le Gardeur, et est également dispensée ailleurs au Québec dans trois autres centres de formations.

<sup>12</sup> Nous avons abordé ce programme dans la sous-section précédente sous l'angle de l'alternance travail-étude.

apprentissage, les jeunes peuvent être embauchés par l'entreprise lorsque cela est possible, ou poursuivre leurs études. Durant leur apprentissage, les jeunes ont la chance de développer les compétences génériques nécessaires pour travailler en entreprise, en plus d'acquérir certaines compétences de base.

Depuis 1996, dans la MRC de L'Assomption plusieurs étudiants ont participé à ce programme. Selon les responsables de la formation, les entrepreneurs ont été très collaborateurs pour la réalisation des stages et plusieurs d'entre eux ont permis aux jeunes de la MRC d'obtenir un emploi dans leur entreprise. Les responsables disposent d'une importante base de données d'employeurs (surtout les entreprises de services : commis aux pièces, vente, restauration, imprimeur, etc.) intéressés par le programme. En développant les habiletés et certaines compétences chez les jeunes, propices au décrochage, on contribue à la poursuite des études ou à réduire le nombre de ceux qui autrement se retrouveraient exclus du marché du travail.

*Nous proposons de multiplier les programmes qui visent à prévenir le décrochage scolaire car ils permettent à des jeunes sans-emploi de la MRC d'obtenir un emploi qui autrement leur serait inaccessible. De plus, ces programmes doivent permettre le développement des compétences génériques qui sont de plus en plus nécessaires dans l'obtention d'un emploi.*

De plus, d'autres programmes (secrétariat, comptabilité et coiffure) ont été modifiés pour intégrer la dimension des compétences génériques. Les responsables de l'éducation dans la MRC rapportent qu'il est important pour les jeunes d'acquérir ces compétences puisqu'elles sont maintenant nécessaires pour décrocher un emploi. Ces derniers croient également qu'il faut que les étudiants connaissent davantage ce qui les attend sur le marché du travail, en leur inculquant la culture du marché du travail, ils deviennent conscients de leurs responsabilités en tant qu'individus et employés.

Cette dimension répond bien aux attentes et besoins exprimés par les employeurs qui recherchent des gens flexibles, ayant un bon jugement, le sens des responsabilités, qui ont le souci du travail bien fait. En collaboration avec le milieu de l'industrie, les responsables du milieu de l'éducation ont ajouté des options intégrant les compétences génériques. Ces options concernent les attitudes, le travail en équipe, les relations interpersonnelles, la communication, l'esprit d'initiative, etc. Les entreprises ont besoin de gens autonomes qui sont polyvalents et ayant le souci de la qualité du travail. Les seules compétences techniques ne suffisent plus pour décrocher un emploi; à celles-ci s'ajoutent les attitudes permettant aux gens de s'adapter facilement et rapidement aux changements qui touchent le marché du travail.

*Nous proposons d'étendre les options permettant de développer les compétences génériques aux autres DEP offerts au centre de formation professionnelle car ces initiatives visent à prévenir le décrochage scolaire et contribuent à réduire le nombre de sans-emploi. Ils répondent également aux besoins d'une main-d'œuvre moins spécialisée des entreprises présentes dans la MRC tout en développant chez celles-ci les compétences utiles recherchées par les employeurs.*

*Emploi-Québec et DRHC publient depuis plusieurs années des informations concernant les professions dans la région, ainsi que les perspectives professionnelles. Quelques compétences recherchées, et des besoins de formation ont été identifiés pour une grande majorité des professions. Ce travail devrait être repris au niveau de la MRC afin d'identifier de manière plus précise les besoins des entreprises du territoire.*

*À ce sujet, une enquête auprès des entreprises de la région a été réalisée au début de l'année 1998, à laquelle ont collaboré Emploi-Québec, le DRHC, le CRDL et l'ARCIL. Les résultats de cette enquête fourniront des informations permettant de mieux cerner les caractéristiques des entreprises sur le territoire ainsi que les besoins de formation, les postes vacants et les intentions d'embauche.*

### 3.4.3 L'alphabétisme

Un dernier aspect de l'axe de la préparation concerne la problématique de l'alphabétisme sur le territoire de L'Assomption. Il est particulièrement difficile de ne pas aborder ce problème lorsqu'on cherche à réduire le décrochage scolaire.

#### 3.4.3.1 Les jeunes

Les intervenants du milieu de l'éducation rapportent que les programmes d'alphabétisation ont été diminués ces dernières années, faute de recruter suffisamment de clientèle. Pourtant lorsqu'on regarde le taux de diplomation<sup>13</sup> par commission scolaire, le taux d'abandon, pour la cohorte<sup>14</sup> de 1988-1995, est de près de 40 % pour l'ex-commission scolaire de Le Gardeur. Ainsi, il devient important de se questionner pour connaître les motifs qui ont entraîné la diminution des programmes destinés à cette clientèle. Ce sont peut-être les moyens utilisés pour la rejoindre et la sensibiliser à l'importance de savoir lire, écrire et compter qui sont déficients et qui mériteraient d'être étudiés pour évaluer leur impact sur la clientèle.

Comme nous l'avons vu précédemment, seul un niveau de scolarité élevé permet d'atténuer l'impact du manque d'expérience auquel les jeunes font face. À compétences égales, plus souvent qu'autrement l'employeur engagera la personne possédant une certaine expérience de travail, laissant les autres dans le cercle vicieux de l'alternance travail-chômage.

Les jeunes qui essaient de faire la transition entre l'école et le marché du travail doivent composer avec deux problématiques particulières : le sous-emploi et la précarité des emplois qui leur sont accessibles.

Ce ne sont pas uniquement les jeunes peu scolarisés qui font face au problème d'intégration en emploi, les jeunes

diplômés sont également concernés et doivent, bien malgré eux, faire face à cet obstacle. À l'instar de la région et du Québec, le taux de chômage des jeunes 15-24 ans est nettement plus élevé que celui des 25 ans et plus. De plus, leur performance sur le marché de l'emploi est meilleure que les jeunes des autres MRC et leur taux d'activité l'est tout autant. Or, comme les jeunes de cette catégorie d'âge dans la MRC connaissent une croissance démographique importante, des difficultés d'intégration sont à craindre malgré l'ensemble de stratégies mises sur pied pour prévenir l'abandon scolaire.

Comme nous l'avons vu précédemment, dans la MRC, des actions ont été posées pour réduire le décrochage scolaire, mais également pour développer des comportements et des attitudes nouvelles chez les jeunes à l'égard du travail et de la société. De plus, grâce aux volets ASP (lancement d'une entreprise), des efforts sont mis de l'avant pour développer l'esprit d'entrepreneuriat et d'initiative chez ces derniers. L'ASP, comme nous l'avons vu précédemment, devrait être offerte à tous les étudiants puisqu'elle permet de développer les aptitudes des élèves à démarrer une entreprise. D'autres services sont également offerts pour répondre aux différentes problématiques des jeunes. De nombreux organismes communautaires tels que Le Tremplin, Avenue Jeunesse Inc., Maison des jeunes de Repentigny Inc., « L'Accès » et le CLIP, entre autres, arriment leurs efforts pour aider les jeunes aux prises avec leurs problèmes.

La venue du Carrefour Jeunesse-Emploi (CJE) L'Assomption a certes contribué à regrouper sous un même toit l'ensemble des services offerts aux jeunes. Le CJE offre des services d'accueil et référence, d'orientation et de prévention de l'abandon scolaire. En outre, il offre un volet employabilité-intégration en emploi qui offre un support individuel, une orientation et une recherche d'emploi en groupe, un compagnonnage et une formation-intégration en emploi

<sup>13</sup> Ministère de l'Éducation du Québec, *Résultats des épreuves uniques de juin 1995 par commission scolaire et par école et diplomation par commission scolaire*.

<sup>14</sup> « L'ensemble des élèves fréquentant ou ayant fréquenté la même classe au cours du même intervalle de temps. » **Source :** Publications du Québec, *Vocabulaire de l'éducation*, 1990.

en groupe. En mai 1997, le CJE L'Assomption participait, en collaboration avec les autres CJE de la région, à l'événement jeunesse emploi de Lanaudière ayant pour thème « Ma région, mon avenir ». L'objectif de l'événement était de fournir de l'information sur les stratégies de recherche d'emploi, l'orientation,

l'entrepreneurship, les secteurs d'avenir et les entreprises de la région. L'événement a permis aux jeunes de prendre connaissance des perspectives et possibilités d'emploi, des programmes offerts ainsi que des moyens à mettre en place pour intervenir plus directement sur leur avenir.

*Nous proposons d'encourager davantage les services préparatoires à l'emploi auprès des jeunes, les services ici concernés sont de supporter les jeunes dans leur recherche d'emploi, de favoriser les stages en milieu de travail, de développer un service de placement qui soit adapté aux réalités particulières que vivent les jeunes, d'améliorer le suivi en emploi ainsi que la référence à des services spécialisés. Le CJE L'Assomption devrait intégrer à son mandat ces recommandations.*

*Revaloriser la formation professionnelle et technique auprès des jeunes, surtout ceux qui présentent un profil de décrocheur, car elle offre d'excellentes possibilités de*

*placement et constitue une avenue intéressante pour le développement de l'emploi dans la MRC de L'Assomption.*

*De plus, il faut continuer à développer l'intérêt des entrepreneurs locaux pour la main-d'œuvre ayant acquis des compétences de base et générique, mais ne possédant pas nécessairement un diplôme d'études secondaires. Les intervenants du milieu scolaire rapportent que pour être efficace et productif, il faut développer avant tout ces habiletés et alors, des résultats positifs sont à prévoir.*

## TABLEAU SYNTHÈSE

| PRÉPARATION À L'EMPLOI                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| OBJECTIFS PRIORITAIRES DE LA RÉGION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | OBJECTIFS ET PROBLÉMATIQUES DE LA MRC DE L'ASSOMPTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | PISTES DE SOLUTIONS MRC DE L'ASSOMPTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <p>1. Revaloriser la formation professionnelle et technique.</p> <p>2. Rehausser les compétences et encourager l'expérience de travail en créant une synergie entre l'école et l'entreprise.</p> <p>3. Revoir l'approche pédagogique de l'apprentissage. Supporter les décrocheurs dans leur cheminement de réinsertion et réduire le problème de l'alphabétisation.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adapter les programmes de formation aux besoins des entreprises.</li> <li>• Encourager les formules d'alternance travail-étude.</li> <li>• Prévenir le décrochage scolaire;</li> <li>• Favoriser le développement des compétences génériques et de base;</li> <li>• Sensibiliser les milieux au problème de l'alphabétisation.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il faut miser sur la formation de la main-d'œuvre de la MRC pour qu'un plus grand nombre d'investisseurs, de démarrages d'entreprises ou d'entreprises en relocalisation choisissent la MRC pour s'implanter;</li> <li>• Les partenaires du marché du travail souhaitent établir un partenariat plus étroit avec le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) afin d'initier des programmes répondant aux réalités locales du marché de l'emploi.</li> <li>• Les partenaires du RRES doivent se réunir pour définir les orientations possibles et envisageables suite à la fusion des deux commissions scolaires. La fusion des services devrait se faire pour permettre l'élargissement du service offert par le RRSÉ à l'ensemble de la nouvelle commission scolaire des Affluents.</li> <li>• Miser sur le programme de la prévention de l'abandon scolaire, puisque les preuves sont faites de l'utilité d'un tel service et que la collaboration entre les différents milieux est déjà établie depuis un bon nombre d'années;</li> <li>• Les partenaires doivent se mobiliser avec le CJE L'Assomption pour permettre aux ressources en place de poursuivre leurs activités.</li> <li>• Multiplier les programmes qui visent à prévenir le décrochage scolaire car ils permettent à des jeunes sans-emploi de la MRC d'obtenir un emploi qui autrement leur serait inaccessible;</li> <li>• Étendre les options permettant de développer les compétences génériques aux autres DEP car ces initiatives visent à prévenir le décrochage scolaire et à réduire le nombre de sans-emploi;</li> <li>• Faire connaître les résultats de l'enquête auprès des entreprises concernant les besoins de formation, les postes vacants et les intentions d'embauche ;</li> <li>• Encourager davantage les services préparatoires à l'emploi auprès des jeunes. le CJEAJ devrait intégrer à son mandat ces recommandations;</li> <li>• Revaloriser la formation professionnelle et technique afin de prévenir le décrochage scolaire et le degré d'analphabétisme auprès des jeunes;</li> <li>• Continuer à développer l'intérêt des entrepreneurs locaux pour la main-d'œuvre ayant acquis des compétences de base et génériques, mais ne possédant pas nécessairement un diplôme d'études secondaires.</li> </ul> |

## 3.5 L'INSERTION EN EMPLOI

| LES PRIORITÉS DE LA PAMT / RÉGION DE LANAUDIÈRE                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| OBJECTIFS                                                                                                                     | MOYENS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| 1. Préparer adéquatement les personnes sans emploi pour faciliter leur insertion ou réinsertion au marché du travail.         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Encourager la formation préparatoire à l'emploi (c.v., entrevues, initiation à la recherche d'un emploi, counselling de groupe, groupes de soutien, estime de soi, etc.) ;</li> <li>• Orienter la clientèle vers les nouveaux secteurs d'emploi ;</li> <li>• Favoriser la création de services de placement ;</li> <li>• Échelonner et doser les étapes de transition vers le marché du travail pour les prestataires de longue durée ;</li> <li>• Dispenser des formations qualifiantes pour les clientèles en transition via les mesures d'employabilité ;</li> <li>• Maintenir les organismes offrant des services de préparation et d'insertion des clientèles à l'emploi.</li> </ul> |
| 2. Favoriser une plus grande mobilité de la main-d'œuvre par le développement de transport collectif spécifique à Lanaudière. | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la mobilité territoriale des clientèles par l'établissement d'un réseau de transport en commun efficace ;</li> <li>• Développer le transport en commun en utilisant les infrastructures existantes (les autobus scolaires) ou en encourageant le co-voiturage ;</li> <li>• Adapter le transport en commun aux besoins de la main-d'œuvre en région.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |

Dans la section précédente, nous avons abordé l'axe de la préparation en emploi. Plusieurs actions étaient en cours afin de répondre aux besoins des entreprises, mais également afin de mieux préparer les jeunes aux nouvelles réalités du marché du travail. Dans cette volonté de trouver un meilleur appariement entre l'offre et la demande en main-d'œuvre, l'école et l'industrie se rapprochent l'une de l'autre.

***Lorsqu'on aborde l'axe de l'insertion en emploi, on entend l'ensemble des mesures visant à réduire la durée du chômage et à réinsérer sur le marché du travail les personnes aptes au travail en intervenant auprès des entreprises et des individus.***

L'évolution constante des conditions touchant le marché du travail concerne autant les entreprises, les travailleurs en emploi que ceux en recherche d'emploi. Les personnes sans-emploi et qui sont faiblement qualifiées, sous-scolarisées avec des compétences devenues désuètes doivent être conscientes que ces problèmes représentent un frein à leur réinsertion en emploi.

Comme nous l'avons vu dans le chapitre deux, la MRC de L'Assomption connaît le taux de chômage le plus bas de la région, le revenu des ménages le plus élevé, l'un des taux de scolarité parmi les meilleurs et l'une des croissances économiques les plus dynamiques de la région de Lanaudière. Par contre, malgré une situation économique avantageuse, certaines réalités sociales difficiles touchent également la MRC.

En effet, il existe des difficultés d'intégration sociale et d'insertion en emploi pour plusieurs catégories de clientèles. Maintes problématiques touchent les personnes sans-emploi et certaines difficultés placent cette clientèle en situation précaire face au marché du travail. Certains groupes de chercheurs d'emploi éprouvent davantage de difficultés à réinsérer le marché du travail et le portrait de ces clientèles révèle deux problèmes importants à leur intégration sur le marché du travail : une scolarité insuffisante et une absence de compétences sociales. Elles éprouvent donc des difficultés d'apprentissage et d'adaptation.

### 3.5.1 Des difficultés d'apprentissage et d'adaptation

L'alphabétisme est l'un des problèmes les plus importants touchant les clientèles sans-emploi. Leur difficulté d'intégration ou de réintégration en emploi vient du fait qu'elles éprouvent des problèmes d'apprentissage ou d'adaptation. Même si le nombre des prestataires de la sécurité du revenu est faible, il faudra quand même qu'on s'y attarde.

Au Québec, presque 19 % de la population a des capacités de lecture limitées, tandis que 24 % a de la difficulté à lire des textes simples et présentés dans des contextes familiers. Dans la MRC, on évalue à 13,9 %<sup>1</sup> la population de 15 ans et plus qui n'a pas atteint une neuvième année d'études. Même si ce taux est relativement faible, puisqu'il représente presque cinq points de pourcentage de moins que la moyenne régionale et provinciale, il n'en demeure pas moins important puisqu'on évalue qu'une personne sur six est considérée comme sous-scolarisée. Et, comme la scolarisation peut conduire à un meilleur emploi, le problème doit être étudié pour trouver des solutions afin de remédier à la situation.

La clientèle de la sécurité du revenu est particulièrement vulnérable et elle est celle qui est souvent la plus touchée par le problème. Une étude réalisée par le ministère de la Solidarité sociale révèle que 15 % de la clientèle adulte des régions des Laurentides et de Lanaudière avait moins de sept années d'études<sup>2</sup>. Ces personnes présentent des problèmes d'alphabétisation, qui tendent à les éloigner du marché du travail. En effet, les données montrent que plus des trois quarts des ménages de la sécurité du revenu forment une clientèle de longue durée (plus de deux ans). Or, l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (1995) établit clairement que les capacités de lecture acquises peuvent se perdre si elles ne sont pas utilisées sur une longue période :

*« L'alphabétisme doit être considéré comme une cause et une conséquence de la réussite professionnelle. Le milieu de travail offre aux personnes la possibilité d'appliquer leurs capacités de lecture. Ainsi, l'incapacité de trouver un emploi régulier peut mener au déclin du niveau de capacités d'une personne »<sup>3</sup>.*

Devant ce constat, des stratégies d'intervention doivent être développées pour permettre l'amélioration des conditions de réintégration des prestataires de la sécurité du revenu. Or, malgré le fait que la MRC détient l'un

1 Source : Statistique Canada, Recensement 1996.

2 Ministère de la solidarité sociale, *La clientèle de la sécurité du revenu dans la grande région de Montréal, Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique*, 1995, p. 9.

3 Gouvernement du Canada, *Lire l'avenir : Un portrait de l'alphabétisme au Canada*, faits saillants du rapport canadien des résultats de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, 1997, p. 9.

des taux de dépendance à la l'assurance-emploi et à la sécurité du revenu les plus faibles, on dénombre environ 3035 prestataires de la sécurité du revenu présents sur le territoire de la MRC de L'Assomption. De plus, avec la réforme de l'assurance-emploi de 1996, l'admissibilité aux prestations est difficile.

On constate qu'une très forte proportion des prestataires de la sécurité du revenu sont des personnes aptes et disponibles au travail. Souvent non compétitif sur le marché du travail, ce groupe, par son inactivité à participer au développement local, se trouve isolé du reste de la collectivité. La durée de leur inactivité est un facteur qui risque de détériorer les compétences acquises mais menace aussi leur compétitivité. Les facteurs d'ordres personnel et socioculturel ont une incidence certaine sur la motivation au travail et sont à considérer au même titre que le profil des compétences.

*Pour améliorer le sort de ceux qui sont sans-emploi, aux prises avec l'exclusion et l'isolement, les partenaires croient que l'implication de tous les milieux est souhaitable pour développer une même stratégie.*

À ces difficultés de réinsertion en emploi s'ajoute l'absence de compétences sociales (motivation, ponctualité, communication, travail en équipe, attitudes, etc.). Nous avons vu dans le chapitre précédent qu'elles étaient devenues des compétences importantes et recherchées par les employeurs. Par contre, les nouvelles exigences de base requises sur le marché du travail s'acquièrent difficilement dans la formation traditionnelle. Pour parvenir à réussir toute tentative de réinsertion en emploi, il faut combiner aux nouvelles compétences recherchées, le milieu d'apprentissage approprié à cette acquisition. Le suivi et le support doivent être perçus comme des outils favorables à l'insertion en emploi des sans-emploi.

Plusieurs ministères et organismes publics et communautaires interviennent sur le territoire en matière de formation de base aux adultes. Au fédéral, le ministère du Développement des ressources humaines du Canada (DRHC) finance, dans le cadre de son programme national d'alphabétisation, différentes

activités dispensées par les commissions scolaires, les groupes accrédités en alphabétisation et d'autres organismes.

Au provincial, le ministère de la Solidarité sociale intègre dans certains programmes des activités d'alphabétisation (les programmes de rattrapage scolaire, de stage en milieu de travail, de reconnaissance d'activités de développement de l'employabilité (RADE) et de Service externe de main-d'œuvre (SEMO)).

Le ministère de l'Éducation offre également des activités de formation en alphabétisation. Une grande partie de la clientèle rejointe provient des programmes de développement de l'employabilité du ministère de la Solidarité sociale. Pour cette clientèle, dont la majorité est sans-emploi, le développement de leur compétence de base est souvent une première étape au processus de développement de leur employabilité.

Il y a finalement tout le réseau des organismes populaires qui offre différents types de services en alphabétisation.

Sans nécessairement offrir des programmes spécifiquement destinés au développement des compétences de base, Emploi-Québec et DRHC, par leur aide à la réalisation de projets de recherche et de développement, ont démontré l'importance qu'ils accordent au problème.

Plusieurs organismes socio-économiques et socio-communautaires interviennent pour faciliter l'intégration et la prise en charge. On a qu'à songer au Carrefour Jeunesse-Emploi (CJE) L'Assomption avec la mesure Service d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE) qui permet aux jeunes 18-35 ans de créer leur propre emploi et de stimuler l'activité économique sur le territoire ou encore au volet counselling, qui permet aux jeunes de mieux se connaître pour accroître leur employabilité.

En outre, une multitude de programmes et de services mis en place ou offerts par différents organismes ou ministères visent ou ont visé l'insertion ou la réinsertion socioprofessionnelles de la main-d'œuvre sans-emploi. On offre de plus en plus des services d'orientation, des tests de classement, des cours en alphabétisation, des stages en milieu de travail, etc.

*L'élaboration d'une stratégie innovatrice en matière d'information apparaît une bonne formule pour sensibiliser les milieux des affaires, municipal, politique, social et culturel aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation des sans-emploi sur le territoire.*

*Reconnaître les affinités et recommencer à tenir compte des aptitudes des personnes à apprendre en valorisant l'apprentissage en entreprise avec tutorat*

*semble aussi une bonne solution pour aider les sans-emploi à intégrer le marché du travail. Les employeurs doivent être conscients qu'il y a certaines étapes à franchir pour cette clientèle.*

*Trouver des solutions pour enrayer une bonne partie des préjugés sociaux à l'encontre des sans-emploi et faire en sorte que ces derniers sentent qu'il y a une possibilité pour eux de réintégrer le marché du travail.*

### 3.5.2 Les moyens de transport

Le manque de mobilité sur un territoire est un handicap important à l'intégration ou à la réintégration de la main-d'œuvre au marché de l'emploi. La présence d'un transport en commun efficace sur le territoire permet de pallier à ce problème.

C'est l'ensemble des municipalités qui profite d'un service de transport en commun qui mène les usagers vers un point d'accès du Service de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM). Le Conseil intermunicipal de Transport (CIT) Le Portage effectue la liaison dans le corridor Joliette-Montréal pour les municipalités de Charlemagne, L'Assomption, Le Gardeur, L'Épiphanie et Saint-Gérard-Majella. Ce trajet permet entre autres à la population (étudiante, main-d'œuvre ou autres) de se déplacer vers d'autres régions. On dénote plus de 142 975 usagers du système annuellement<sup>4</sup>.

Il existe également une liaison pour le corridor Berthier-Montréal qui permet aux citoyens de Saint-Sulpice de se rendre par le réseau d'autobus à Montréal. La majorité des déplacements interrégionaux sont orientés vers l'axe de Montréal. En ce sens, on constate que les déplacements intrarégionaux sont insuffisants, voire absents. Aucun service ne permet de desservir d'autres régions importantes du grand Montréal métropolitain en termes de marché du travail comme Laval, Sainte-Thérèse, Saint-Jérôme ou autres. Cependant, il est possible de se rendre vers d'autres MRC avoisinantes en empruntant les transits des corridors Berthier-Montréal

et Joliette-Montréal, mais la fréquence des autobus est plutôt faible (trois autobus en période de pointe le matin)<sup>5</sup>.

La mieux pourvue des municipalités est Repentigny, qui compte sur son propre service de transport en commun. En 1995, pas moins de 559 376 titres tarifaires ont été vendus. Le réseau couvre trois circuits, deux à l'intérieur des limites géographiques de la ville et un troisième effectuant la liaison vers Montréal. Ce service semble répondre aux attentes de la population, mais demeure limité pour ce qui est des destinations. En effet, malgré un service de transport efficace à l'intérieur du périmètre local, il n'existe pas de ligne permettant de rejoindre d'autres municipalités ou d'autres MRC de la région.

Les déplacements internes et externes apparaissent donc comme une difficulté réelle que seule une gestion intégrée efficace du transport en commun pour l'ensemble de la région pourrait solutionner.

Il semble qu'avoir sa propre voiture reste le moyen le plus efficace pour éviter ces difficultés, mais il est important de retenir que lorsqu'on songe à intégrer ou réintégrer les sans-emploi sur le marché du travail, des moyens de transports efficaces et peu coûteux doivent être développés. La mobilité territoriale reste très limitée et cette problématique en est une qui doit être considérée par l'ensemble des partenaires; c'est en améliorant la situation du transport en commun qu'on pourra espérer réintégrer un plus grand nombre de sans-emploi.

<sup>4</sup> SODERN, tiré du *Profil socio-économique MRC L'Assomption*, site Internet, 1998.

<sup>5</sup> Agence métropolitaine de transport (AMT), *Plan stratégique de développement du transport métropolitain, Annexe technique Sous-région Rive-Nord Est/CUM*, 1997, p. 15.

*Il faut améliorer la mobilité territoriale vers les principaux pôles d'emplois par l'établissement d'un réseau de transport en commun efficace et adapté aux nouvelles réalités du marché du travail (heures réduites, travail de soir et fin de semaine, etc.). Dans l'avis régional, un moyen proposé pour améliorer le transport en commun était d'utiliser les infrastructures existantes (les autobus scolaires) et/ou encourager le co-voiturage.*

### 3.5.3 L'insertion en emploi et le développement local et social

Nous avons vu jusqu'à présent que des moyens d'action étaient mis en œuvre pour développer une nouvelle culture du marché du travail, inculquer de nouvelles valeurs, faciliter l'acquisition de nouvelles compétences sociales. Au-delà de ces actions, il n'en demeure pas moins qu'un travail en amont reste à faire pour développer chez les sans-emploi le désir d'acquiescer cette nouvelle culture.

Plus que tout autre axe de la PAMT, celui de l'insertion en emploi et les diverses problématiques qui en découlent interpellent les groupes socio-communautaires et les travaux d'utilité collective. Ces derniers sont souvent liés aux domaines des services sociaux, de l'aménagement du territoire, de la protection du patrimoine et de l'environnement, du développement culturel et récréo-touristique. Nous avons vu précédemment que plusieurs de ces travaux faisaient partie des créneaux potentiels à développer ou présentement en développement dans la MRC. Ils offrent une double perspective : satisfaire des besoins de la communauté et offrir une expérience de travail aux personnes sans-emploi.

Il importe de faire la distinction entre ce qu'est l'économie sociale et le développement communautaire. La première, même si elle rejoint les préoccupations des milieux communautaires, vise le démarrage d'entreprises d'utilité collective. Le développement communautaire prend une autre forme puisqu'il a comme objectif premier l'insertion et le développement de

l'employabilité des sans-emploi. L'économie sociale est un tiers secteur qui englobe donc les deux, en ce sens il n'est pas synonyme de développement communautaire.

L'économie sociale est un secteur qui doit être davantage exploité et développé dans la MRC puisqu'il permet à des clientèles souvent exclues d'accéder à de nouveaux emplois. Au delà des caractéristiques propres aux entreprises de l'économie sociale, il importe de distinguer nettement les entreprises considérées d'utilité collective mais ayant des visées de rentabilité, de celles ayant d'abord et avant tout le souci social de ses opérations. La loi imposant un impôt spécial pour consolider le Fonds de lutte à la pauvreté fait partie de cette seconde catégorie. Les clientèles visées sont les personnes démunies, mais plus particulièrement, les prestataires de la sécurité du revenu et les femmes. Les projets touchent l'insertion en emploi, la préparation à l'emploi et la création d'emplois. Le Fonds ne sert pas à consolider des emplois existants et il doit soutenir des projets d'économie sociale.

Le développement local doit inclure dans sa stratégie le phénomène de l'économie sociale. Le dynamisme économique doit tenir compte du développement (culturel, social, économique et politique) dans tout son ensemble, et l'économie sociale ne peut à elle seule porter la responsabilité de l'insertion. La gravité des problèmes sociaux (délinquance, criminalité, familles éclatées et recomposées) affectent non seulement les personnes sans-emploi mais affligent également le développement économique local.

Dans la MRC de L'Assomption, la dimension économique est importante au niveau du développement local. Les initiatives parallèle et complémentaire qu'apportent le milieu communautaire et social occupent une place importante dans ce même développement. L'arrimage entre ces deux milieux doit se faire et s'organiser autour d'objectifs communs : la création et l'insertion en emploi. Des efforts restent à faire pour développer une synergie plus grande dans la lutte au chômage et au développement de l'emploi.

*L'arrimage des services offerts par les milieux économique et communautaire permet d'offrir aux personnes sans-emploi des services collés à leur réalité, leur permettant d'intégrer le marché du travail à leur rythme. Des moyens concrets et communs devront être développés pour favoriser l'insertion des sans-emploi (stages en milieu de travail, alternance travail-étude, aide à l'employabilité, etc).*

Au printemps 1997, le Conseil de la santé et du bien-être lançait une vaste opération visant à initier une démarche collective pour impliquer chaque citoyen au développement social de sa région. À ce titre, les positions du Conseil étaient : « *la lutte contre l'exclusion et pour l'insertion ne saurait se limiter à une révision, même en profondeur, des dispositifs publics d'intervention, mais doit viser nécessairement et aussi l'action des acteurs de l'économie sociale et de l'entreprise privée de manière à favoriser l'appropriation collective et locale de ces problématiques* ». La MRC de L'Assomption a mis en place un comité formé de représentants de différents milieux sociaux et communautaires (Conseil régional de développement Lanaudière (CRDL), Carrefour Jeunesse-Emploi (CJE) L'Assomption, l'ex-commission scolaire de Le Gardeur et Régie régionale de la santé et des services sociaux (RRSSS), pour ne nommer que ceux-ci) pour organiser une vaste consultation sur le territoire en vue du forum sur le développement social.

La mobilisation commune de l'ensemble des milieux est un pas important vers la concertation locale entre les différents intervenants. La création du CLD MRC de L'Assomption devrait être la poursuite de l'harmonisation amorcée lors de ces échanges.

De plus, l'ensemble des actions portant sur le décrochage scolaire, l'alphabétisation, le rehaussement des compétences, l'amélioration des réseaux de garderies, la lutte à l'exclusion sociale doit être le résultat d'échanges concertés, tant du milieu économique que communautaire. Les entreprises sont attirées par des régions présentant peu de problèmes sociaux et où existe une main-d'œuvre compétente et disponible. La MRC de L'Assomption fait partie de celles-là.

*Pour atténuer substantiellement le chômage, il faut que les intervenants en main-d'œuvre se mobilisent et s'associent autour de projets de développement local communs.*

*L'importance de mettre au cœur de ses priorités le développement social pour une communauté est un facteur d'innovation qui permet de s'assurer un développement de l'emploi efficace. Nous proposons également que les groupes sociaux et communautaires soient davantage supportés organisationnellement dans leurs actions par une structure leur permettant d'être fonctionnels.*

*Nous proposons que les partenaires (sociaux et communautaires) s'unissent pour déposer des projets qui s'inscriront dans le cadre du Fonds de lutte à la pauvreté. Ces projets serviront à réinsérer des clientèles souvent exclues du marché du travail.*

## TABLEAU SYNTHÈSE

| Insertion en emploi                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| OBJECTIFS PRIORITAIRES DE LA RÉGION                                                                                           | OBJECTIFS ET PROBLÉMATIQUES DE LA MRC DE L'ASSOMPTION                                                                                                                                                                                                              | PISTES DE SOLUTIONS MRC DE L'ASSOMPTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| 1. Préparer adéquatement les personnes sans emploi pour faciliter leur insertion ou réinsertion au marché du travail.         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire les difficultés d'apprentissage et d'adaptation des personnes sans emploi pour faciliter leur insertion au marché du travail ;</li> <li>• Lier l'insertion en emploi au développement local et social.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer une stratégie innovatrice en matière d'information pour sensibiliser les différents milieux aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation des sans-emploi sur le territoire;</li> <li>• Reconnaître les affinités et recommencer à tenir comptes des aptitudes des personnes à apprendre en valorisant l'apprentissage en entreprise avec tutorat pour aider les sans-emploi à intégrer le marché du travail;</li> <li>• Trouver des solutions pour enrayeur une bonne partie des préjugés sociaux à l'encontre des sans-emploi et faire en sorte que ces derniers sentent qu'il y a une possibilité pour eux de réintégrer le marché du travail.</li> <li>• Favoriser une mobilisation des intervenants en main-d'œuvre pour qu'ils s'associent autour de projets de développement local communs;</li> <li>• Supporter les groupes sociaux et communautaires financièrement et organisationnellement;</li> <li>• Favoriser l'union des groupes communautaires pour le dépôt de projets qui s'inscriront dans le cadre du Fonds de lutte à la pauvreté.</li> </ul> |
| 2. Favoriser une plus grande mobilité de la main-d'œuvre par le développement de transport collectif spécifique à Lanaudière. | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser une plus grande mobilité de la main-d'œuvre par le développement d'un transport en commun intra et interrégional efficace.</li> </ul>                                                                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'accessibilité et la desserte en transport en commun des secteurs résidentiels vers les principaux pôles d'emplois de la région et des autres régions du grand Montréal.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |

# Conclusion

L'analyse des principaux indicateurs socio-démographiques et socio-économiques de la MRC de L'Assomption révèle une situation de l'emploi et de la main-d'œuvre relativement supérieure à celle de la moyenne régionale et du Québec.

La MRC connaît :

- une croissance importante de sa population de toutes les catégories d'âges ;
- une consolidation des infrastructures routières et industrielles ;
- un revenu moyen par ménage supérieur à la moyenne régionale et du Québec ;
- un taux de chômage inférieur ;
- des taux d'activité et d'emploi supérieurs ;
- un meilleur niveau de scolarité ;
- des taux de dépendance à la sécurité du revenu et à l'assurance-emploi inférieurs ;
- un secteur secondaire (manufacturier et construction) supérieur à la moyenne provinciale.

Le dynamisme local est caractérisé par la présence de réseaux de partenaires de tous les milieux économique, institutionnel et communautaire. Les partenaires se sont fixés des objectifs en termes de développement de la main-d'œuvre et de l'emploi qui visent à favoriser une plus grande prise en charge locale des principales problématiques sur le territoire. Les interventions des acteurs de la MRC s'inscrivent en continuité et de manière spécifique à l'intérieur des objectifs prioritaires retenus dans l'avis régional de la Politique active du marché du travail.

Plusieurs pistes d'intervention soulevées dans l'avis ont été répondues ou en voie de l'être. Plusieurs autres interventions prennent un caractère novateur et spécifique aux problématiques vécues dans la MRC. Malgré que des actions soient posées dans tous les axes de la PAMT, ceux de la préparation à l'emploi et de la création d'emplois apparaissent le noyau central autour duquel gravite l'ensemble des interventions.

Préparation et création sont intimement liées. Le souci de la préparation est de plus en plus associé à une préoccupation de préparer la main-d'œuvre en rapport direct avec les besoins du marché du travail. On cherche également à favoriser le développement de l'emploi de manière à élargir le bassin d'emplois disponibles sur le territoire. ***Les objectifs prioritaires retenus dans ces deux axes doivent être maintenus et consolidés.***

D'un autre côté, nous estimons que les actions posées dans ces deux axes auraient avantage à être supportées par la priorisation d'objectifs touchant la dimension de l'insertion en emploi. L'objectif qui vise à intégrer l'insertion en emploi dans le cadre d'un développement social global doit devenir l'une des priorités des partenaires de la MRC pour les prochaines années. D'une part, l'atteinte de cet objectif a l'avantage d'impliquer les acteurs de tous les milieux sociaux. D'autre part, il nécessite une compréhension commune de concept et d'orientation en matière de développement de l'emploi et de la main-d'œuvre. L'objectif ultime est d'en arriver à dégager une vision commune du développement économique dans le cadre du développement social et local. L'enrichissement d'une collectivité dépend du degré d'implication de tous à cet objectif.

# Références bibliographique

AUBRY, François et CHAREST Jean , *Nouvelles CSN dossier, Développer l'économie solidaire éléments d'orientation*, 1995.

CÔTÉ, Nathalie, *La prévention de l'abandon scolaire dans Lanaudière*, 1997, p. 4 et 5.

COSSETTE, Louis, *Analyse externe 1997-1998*, Centre des ressources humaines du Canada, 1997.

FAVREAU, Louis et LÉVESQUE, Benoît, *Développement économique communautaire. Économie sociale et intervention*, Presses de l'Université du Québec, 1996, p.XXII.

GUILLEMETTE, A. et CADIEUX É. , *Coup d'œil sur la MRC de L'Assomption, aspects démographiques, économiques, sanitaires et sociaux*, 1997, p.13.

LAROCHE, Denis, *Formation à la qualité totale ou qualité totale en formation?*, Direction générale de l'enseignement collégial, 1991, p.23.

LÉVESQUE, Benoît et MAGER Lucie , «Vers un nouveau contrat social : éléments de problématique pour l'étude du régional et du local», dans : *Les partenaires du développement face au défi du local*, sous la direction de Christiane Gagnon, Juan-Luis Klein, Groupe de recherche et d'interventions régionales, p.53.

NORBERT, Rodrigue, *Qualité de vie, emploi et développement économique. Notes pour une intervention au Sommet régional de la Société montréalaise de développement*, 1997, p.7-8.

PROULX, Marc-Urbain, «Le profil entrepreneurial des régions du Québec» dans *Développement économique, clé de l'autonomie locale*, Les Éditions Transcontinental inc. , 1996, p. 183-185.

THÉROUX, Pierre, *Revue Les affaires*, 1998, p. 33.

TREMBLAY, Diane-Gabrielle, et FONTAN Jean-Marc , *Le développement économique local, la théorie, les pratiques, les expériences*, Presses de l'Université du Québec, 1994.

TREMBLAY, Diane-Gabrielle, *Tendance actuelles du marché du travail : réalités et théories*, Société québécoise de développement de la main-d'œuvre de Montréal et l'Université du Québec Télé-Université, 1997.

ZINS, BEAUCHESNE ET ASSOCIÉS, *Plan stratégique de développement de l'industrie touristique de la MRC de L'Assomption*, 1996, p.7 et 11.

AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT (AMT), *Plan stratégique de développement du transport métropolitain, Annexe technique Sous-région Rive-Nord Est/CUM*, mai 1997, p. 15.

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI (CJE) L'Assomption, *Statistiques pour l'année du 1<sup>er</sup> avril 1997 au 31 mars 1998*.

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI (CJE) L'Assomption, *Document sur la mission, l'historique, les services et les statistiques*, 1998.

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD) MRC de L'Assomption, *Liste 1998, Conseil d'administration*, 1998, p.2.

COMMISSION SCOLAIRE DE L'INDUSTRIE, DE LE GARDEUR, DES MANOIRS, *Prospectus 1998-1999, La formation professionnelle dans la région de Lanaudière, Un Atout pour l'emploi*.

CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE LANAUDIÈRE, *Lanaudière stratégique, Plan stratégique régional 1995-2000*, MédiaPresse Inc, 1995.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES DE L'ASSOMPTION (suite)

CONSEIL RÉGIONAL DE LA MAIN-D'ŒUVRE DE LAVAL, DES LAURENTIDES ET DE LANAUDIÈRE, *Avis de la région de Lanaudière sur le volet régional de la politique active du marché du travail*, 1996.

CONSEIL RÉGIONAL DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE DES RÉGIONS DE LAVAL, DES LAURENTIDES ET DE LANAUDIÈRE, *Ensemble, visons l'emploi, la problématique du chômage dans la région de Lanaudière*, 1996.

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE REPENTIGNY ET RÉGION, *Profil Socio-Économique*, 1990, p. 37.

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, région de Joliette, p. 28

EMPLOI-QUÉBEC, *Les jeunes et le marché du travail; tendances et situation récente*, Direction de l'analyse du marché du travail et de l'évaluation, 1998.

FAX-MICST, *Profil économique de la région de Lanaudière et Profil économique de la MRC de L'Assomption*, 1997.

GOVERNEMENT DU CANADA, *Agissons ensemble, déplacements des travailleurs, réseau Laval, Laurentides, Lanaudière*, 1995.

GOVERNEMENT DU CANADA, *Agissons ensemble, problématiques du marché du travail et pistes d'interventions stratégiques, réseau Laval, Laurentides, Lanaudière 1994 – 1995 - 1996*, 1994.

GOVERNEMENT DU CANADA, *Lire l'avenir : Un portrait de l'alphabétisme au Canada*, faits saillants du rapport canadien des résultats de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, 1997, p.9.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC, *Les États généraux sur l'éducation 1995-1996. Exposé de la situation*, Ministère de l'Éducation, 1996.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC, Conseil de la santé et du bien-être, *L'harmonisation des politiques de lutte contre l'exclusion*, Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada, 1996.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC, *Guide d'implantation des centres locaux de développement*, Québec, Secrétariat au développement des régions, 1997.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC, Ministère de la Solidarité sociale, *Guide général* (édition 1998), *Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre, Investir 1 % en formation : ça vous rapporte!*

GOVERNEMENT DU QUÉBEC, Ministère de la Solidarité sociale, *La clientèle de la sécurité du revenu dans la grande région de Montréal*, Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, 1995, p. 9.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC, Ministère de la Sécurité du revenu, *Un parcours vers l'insertion, la formation et l'emploi, la réforme de la sécurité du revenu*, Bibliothèque nationale du Québec, 1996.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC, Ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité, *Pour un ministère de l'emploi et de la Solidarité*, 1997.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC, *Politique de soutien au développement local et régional*, 1997, p.18 et p. 25

GOVERNEMENT DU QUÉBEC, *Politique de soutien au développement local et régional*, Les Publications du Québec, 1997.

LANAUDIÈRE INTERNATIONAL, *Consultation, rencontre ou mandat entre Lanaudière international et les entreprises lanaudoises 1994-1998*, 1998.

MICST, *MICST et l'entreprise sans frontière* (brochure).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, *Étude préliminaire portant sur les compétences associées aux nouvelles organisation du travail dans le secteur manufacturier au Québec*, 1996, p. 20.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, *Résultats aux épreuves uniques de juin 1994 par commission scolaire et par école et diplomation par commission scolaire*, 1995.

PUBLICATIONS DU QUÉBEC, *Vocabulaire de l'éducation*, 1990.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES DE L'ASSOMPTION (suite)

RAPPORT DU COMITÉ D'ORIENTATION ET DE CONCERTATION SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE, *Entre l'espoir et le doute*, 1996.

RRSSSL, *Répertoire des Organismes communautaires de santé et de services sociaux de la région de Lanaudière*, le 1997.

Regroupement régional d'encouragement scolaire (RRES), *Ensemble pour réussir!*, volume 1, numéro 1, 1996, p.1.

SADC, *Dépliant promotionnel de la SADC*.

SECRÉTARIAT DU SOMMET SUR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI, *L'Économie sociale, Orientations préoccupations de gestion*, octobre 1997.

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE, *Bulletin régional du marché du travail de Laval, des Laurentides et de Lanaudière* premier trimestre 1997, vol. 17, no.1.

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE, *Bulletin régional du marché du travail de Laval, des Laurentides et de Lanaudière* deuxième trimestre 1997, vol. 17, no.2.

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE, *La population de 45 ans et plus et le marché du travail*, Direction de l'analyse du marché du travail et de l'évaluation, 1997, p.17.

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE, *Le rôle du développement économique local dans une stratégie globale du marché du travail*, Direction de l'analyse du marché du travail et de l'évaluation, 1996.

SODERN, *Plan stratégique de développement de l'industrie touristique de la MRC de L'Assomption*, 1996, p. 61.

SODERN, *Rapport d'activités 1994*, p. 14.

SODERN, *Rapport d'activités 1995*, p. 13.

SODERN, *Rapport d'activités 1996*, p. 13.

SODERN, *Rapport d'activités 1997*, p. 15.

SODERN, *Profil socio-économique – MRC de L'Assomption*, voir le site Internet.

SODERN, *Profil socio-économique – MRC de L'Assomption*, 1990, p. 62

SODERN, *Plan stratégique 1994-1998*, 1994, p. 21.

SODERN, *Répertoire 1995 – Entreprises manufacturières*, 1995, p. 40.

SODERN, *Répertoire 1996 – Entreprises manufacturières*, 1996, p. 57.

SODERN, *Forum touristique*, 1997, p.7.

SODERN, *Relevé économique*, 1996, 1996, p.1.

STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire de recensement de 1996*, Ottawa; Industrie Canada, 1997, Recensement du Canada de 1996, Catalogue : 92-301 F.

TABLE RÉGIONALE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE LANAUDIÈRE (TROCL), *liste des organismes Communautaires de Lanaudière*, 1997.

ANNEXE I

*Tableaux statistiques*

TABLEAU 10

## PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL SELON LE GROUPE D'ÂGE

*Ensemble du Québec, région de Lanaudière et MRC de L'Assomption*

| INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL | 1991      |            |               | 1996      |            |               | VARIATION 91-96 EN % |            |                  |
|----------------------------------|-----------|------------|---------------|-----------|------------|---------------|----------------------|------------|------------------|
|                                  | Québec    | Lanaudière | L'Assomption  | Québec    | Lanaudière | L'Assomption  | Québec               | Lanaudière | L'Assomption     |
| <b>Population 15 ans et +</b>    | 5 433 245 | 253 830    | <b>68 355</b> | 5 673 470 | 286 880    | <b>77 665</b> | 4,4 % *              | 13,0 % *   | <b>13,6 % *</b>  |
| 15-24 ans                        | 926 925   | 40 275     | <b>11 315</b> | 945 385   | 45 850     | <b>12 895</b> | 2,0 % *              | 13,8 % *   | <b>14,0 % *</b>  |
| 25 ans et +                      | 4 506 320 | 213 565    | <b>57 045</b> | 4 728 080 | 241 025    | <b>64 765</b> | 4,9 % *              | 12,9 % *   | <b>13,5 % *</b>  |
| <b>Population active</b>         | 3 537 640 | 169 490    | <b>49 290</b> | 3 536 205 | 184 980    | <b>53 890</b> | 0,0 % *              | 9,1 % *    | <b>9,3 % *</b>   |
| 15-24 ans                        | 586 950   | 25 315     | <b>7 290</b>  | 513 615   | 25 555     | <b>7 345</b>  | -12,5 % *            | 0,9 % *    | <b>0,8 % *</b>   |
| 25 ans et +                      | 2 950 695 | 144 175    | <b>42 000</b> | 3 022 590 | 159 430    | <b>46 545</b> | 2,4 % *              | 10,6 % *   | <b>10,8 % *</b>  |
| <b>Personnes occupées</b>        | 3 110 795 | 151 080    | <b>44 750</b> | 3 119 130 | 165 435    | <b>49 430</b> | 0,3 % *              | 9,5 % *    | <b>10,5 % *</b>  |
| 15-24 ans                        | 477 615   | 20 895     | <b>6 080</b>  | 415 735   | 20 720     | <b>6 080</b>  | -13,0 % *            | -0,8 % *   | <b>0,0 % *</b>   |
| 25 ans et +                      | 2 633 180 | 130 180    | <b>38 670</b> | 2 703 395 | 144 705    | <b>43 345</b> | 2,7 % *              | 11,2 % *   | <b>12,1 % *</b>  |
| <b>Chômeurs</b>                  | 426 850   | 18 405     | <b>4 540</b>  | 417 075   | 19 545     | <b>4 460</b>  | -2,3 % *             | 6,2 % *    | <b>-1,8 % *</b>  |
| 15-24 ans                        | 109 335   | 4 415      | <b>1 210</b>  | 97 880    | 4 825      | <b>1 265</b>  | -10,5 % *            | 9,3 % *    | <b>4,5 % *</b>   |
| 25 ans et +                      | 317 510   | 13 995     | <b>3 330</b>  | 319 195   | 14 715     | <b>3 200</b>  | 0,5 % *              | 5,1 % *    | <b>-3,9 % *</b>  |
| <b>Inactifs</b>                  | 1 895 600 | 84 340     | <b>19 075</b> | 2 137 260 | 101 900    | <b>23 775</b> | 12,7 % *             | 20,8 % *   | <b>24,6 % *</b>  |
| 15-24 ans                        | 339 975   | 14 950     | <b>4 025</b>  | 431 770   | 20 295     | <b>5 545</b>  | 27,0 % *             | 35,8 % *   | <b>37,8 % *</b>  |
| 25 ans et +                      | 1 555 630 | 69 395     | <b>15 050</b> | 1 705 495 | 81 595     | <b>18 220</b> | 9,6 % *              | 17,6 % *   | <b>21,1 % *</b>  |
| <b>Taux de chômage</b>           | 12,1 %    | 10,9 %     | <b>9,2 %</b>  | 11,8 %    | 10,6 %     | <b>8,3 %</b>  | -0,3 % **            | -0,3 % **  | <b>-0,9 % **</b> |
| 15-24 ans                        | 18,6 %    | 17,4 %     | <b>16,6 %</b> | 19,1 %    | 18,9 %     | <b>17,2 %</b> | 0,5 % **             | 1,5 % **   | <b>0,6 % **</b>  |
| 25 ans et +                      | 10,8 %    | 9,7 %      | <b>7,9 %</b>  | 10,6 %    | 9,2 %      | <b>6,9 %</b>  | -0,2 % **            | -0,5 % **  | <b>-1,0 % **</b> |
| <b>Taux d'activité</b>           | 65,1 %    | 66,8 %     | <b>72,1 %</b> | 62,3 %    | 64,5 %     | <b>69,4 %</b> | -2,8 % **            | -2,3 % **  | <b>-2,7 % **</b> |
| 15-24 ans                        | 63,3 %    | 62,9 %     | <b>64,4 %</b> | 54,3 %    | 55,7 %     | <b>57,0 %</b> | -9,0 % **            | -7,2 % **  | <b>-7,4 % **</b> |
| 25 ans et +                      | 65,5 %    | 67,5 %     | <b>73,6 %</b> | 63,9 %    | 66,1 %     | <b>71,9 %</b> | -1,6 % **            | -1,4 % **  | <b>-1,7 % **</b> |
| <b>Taux d'emploi</b>             | 57,3 %    | 59,5 %     | <b>65,5 %</b> | 55,0 %    | 57,7 %     | <b>63,6 %</b> | -2,3 % **            | -1,8 % **  | <b>-1,9 % **</b> |
| 15-24 ans                        | 51,5 %    | 51,9 %     | <b>53,7 %</b> | 44,0 %    | 45,2 %     | <b>47,2 %</b> | -7,5 % **            | -6,7 % **  | <b>-6,5 % **</b> |
| 25 ans et +                      | 58,4 %    | 61,0 %     | <b>67,8 %</b> | 57,2 %    | 60,0 %     | <b>66,9 %</b> | -1,2 % **            | -1,0 % **  | <b>-0,9 % **</b> |

Source: Statistique Canada, Recensements 1991 et 1996

Note: \* Variations en pourcentage

\*\*Variations en points de pourcentage

TABLEAU 11

**PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL SELON LE SEXE**  
*Ensemble du Québec, région de Lanaudière et MRC de L'Assomption*

| INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL | 1991      |            |               | 1996      |            |               | VARIATION 91-96 EN % |            |                  |
|----------------------------------|-----------|------------|---------------|-----------|------------|---------------|----------------------|------------|------------------|
|                                  | Québec    | Lanaudière | L'Assomption  | Québec    | Lanaudière | L'Assomption  | Québec               | Lanaudière | L'Assomption     |
| <b>Population 15 ans et +</b>    | 5 433 245 | 253 830    | <b>68 355</b> | 5 673 470 | 286 880    | <b>77 665</b> | 4,4 % *              | 13,0 % *   | <b>13,6 % *</b>  |
| Homme                            | 2 639 025 | 126 330    | <b>33 980</b> | 2 756 705 | 142 425    | <b>38 350</b> | 4,5 % *              | 12,7 % *   | <b>12,9 % *</b>  |
| Femme                            | 2 794 215 | 127 520    | <b>34 385</b> | 2 916 765 | 144 440    | <b>39 310</b> | 4,4 % *              | 13,3 % *   | <b>14,3 % *</b>  |
| <b>Population active</b>         | 3 537 640 | 169 490    | <b>49 290</b> | 3 536 205 | 184 980    | <b>53 890</b> | 0,0 % *              | 9,1 % *    | <b>9,3 % *</b>   |
| Homme                            | 1 972 305 | 96 960     | <b>27 785</b> | 1 944 100 | 103 970    | <b>29 625</b> | -1,4 % *             | 7,2 % *    | <b>6,6 % *</b>   |
| Femme                            | 1 565 335 | 72 540     | <b>21 505</b> | 1 592 105 | 81 015     | <b>24 265</b> | 1,7 % *              | 11,7 % *   | <b>12,8 % *</b>  |
| <b>Personnes occupées</b>        | 3 110 795 | 151 080    | <b>44 750</b> | 3 119 130 | 165 435    | <b>49 430</b> | 0,3 % *              | 9,5 % *    | <b>10,5 % *</b>  |
| Homme                            | 1 735 385 | 87 100     | <b>25 630</b> | 1 705 295 | 93 230     | <b>27 250</b> | -1,7 % *             | 7,0 % *    | <b>6,3 % *</b>   |
| Femme                            | 1 375 410 | 63 980     | <b>19 115</b> | 1 413 835 | 72 210     | <b>22 175</b> | 2,8 % *              | 12,9 % *   | <b>16,0 % *</b>  |
| <b>Chômeurs</b>                  | 426 850   | 18 405     | <b>4 540</b>  | 417 075   | 19 545     | <b>4 460</b>  | -2,3 % *             | 6,2 % *    | <b>-1,8 % *</b>  |
| Homme                            | 236 920   | 9 885      | <b>2 150</b>  | 238 800   | 10 730     | <b>2 370</b>  | 0,8 % *              | 8,9 % *    | <b>10,2 % *</b>  |
| Femme                            | 189 925   | 8 555      | <b>2 385</b>  | 178 275   | 8 815      | <b>2 090</b>  | -6,1 % *             | 3,0 % *    | <b>-12,4 % *</b> |
| <b>Inactifs</b>                  | 1 895 600 | 84 340     | <b>19 075</b> | 2 137 260 | 101 900    | <b>23 775</b> | 12,7 % *             | 20,8 % *   | <b>24,6 % *</b>  |
| Homme                            | 666 720   | 29 365     | <b>6 195</b>  | 812 600   | 38 455     | <b>7 725</b>  | 21,9 % *             | 31,0 % *   | <b>40,8 % *</b>  |
| Femme                            | 1 228 880 | 54 975     | <b>12 880</b> | 1 324 660 | 63 430     | <b>15 050</b> | 7,8 % *              | 15,4 % *   | <b>16,8 % *</b>  |
| <b>Taux de chômage</b>           | 12,1 %    | 10,9 %     | <b>9,2 %</b>  | 11,8 %    | 10,6 %     | <b>8,3 %</b>  | -0,3 % **            | -0,3 % **  | <b>-0,9 % **</b> |
| Homme                            | 12,0 %    | 10,2 %     | <b>7,7 %</b>  | 12,3 %    | 10,3 %     | <b>8,0 %</b>  | 0,3 % **             | 0,1 % **   | <b>0,3 % **</b>  |
| Femme                            | 12,1 %    | 11,8 %     | <b>11,1 %</b> | 11,2 %    | 10,9 %     | <b>8,6 %</b>  | -0,9 % **            | -0,9 % **  | <b>-2,5 % **</b> |
| <b>Taux d'activité</b>           | 65,1 %    | 66,8 %     | <b>72,1 %</b> | 62,3 %    | 64,5 %     | <b>69,4 %</b> | -2,8 % **            | -2,3 % **  | <b>-2,7 % **</b> |
| Homme                            | 74,7 %    | 76,8 %     | <b>81,8 %</b> | 70,5 %    | 73,0 %     | <b>77,2 %</b> | -4,2 % **            | -3,8 % **  | <b>-4,6 % **</b> |
| Femme                            | 56,0 %    | 56,9 %     | <b>62,5 %</b> | 54,6 %    | 56,1 %     | <b>61,7 %</b> | -1,4 % **            | -0,8 % **  | <b>-0,8 % **</b> |
| <b>Taux d'emploi</b>             | 57,3 %    | 59,5 %     | <b>65,5 %</b> | 55,0 %    | 57,7 %     | <b>63,6 %</b> | -2,3 % **            | -1,8 % **  | <b>-1,9 % **</b> |
| Homme                            | 65,8 %    | 68,9 %     | <b>75,4 %</b> | 61,9 %    | 65,5 %     | <b>71,1 %</b> | -3,9 % **            | -3,4 % **  | <b>-4,3 % **</b> |
| Femme                            | 49,2 %    | 50,2 %     | <b>55,6 %</b> | 48,5 %    | 50,0 %     | <b>56,4 %</b> | -0,7 % **            | -0,2 % **  | <b>0,8 % **</b>  |

Source: Statistique Canada, Recensements 1991 et 1996

Note: \* Variations en pourcentage

\*\*Variations en points de pourcentage

TABLEAU 12

**TAUX DE CHÔMAGE SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ  
DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS**

*Ensemble du Québec, région de Lanaudière et MRC des Moulins*

| Niveau de scolarité                                                                  | Québec | Lanaudière | L'Assomption |
|--------------------------------------------------------------------------------------|--------|------------|--------------|
| Total - Plus haut niveau de scolarité atteint                                        | 11,8 % | 10,6 %     | 8,3 %        |
| Niveau inférieur à la 9 <sup>e</sup> année                                           | 19,7 % | 17,0 %     | 13,5 %       |
| De la 9 <sup>e</sup> à la 13 <sup>e</sup> année                                      | 14,1 % | 12,8 %     | 10,6 %       |
| De la 9 <sup>e</sup> à la 13 <sup>e</sup> année sans certificat d'études secondaires | 17,9 % | 17,0 %     | 15,2 %       |
| De la 9 <sup>e</sup> à la 13 <sup>e</sup> année avec certificat d'études secondaires | 11,3 % | 9,4 %      | 7,6 %        |
| Certificat ou diplôme d'une école de métier seulement                                | 11,0 % | 9,2 %      | 7,2 %        |
| Autres études non universitaires seulement                                           | 10,8 % | 9,0 %      | 7,2 %        |
| Sans certificat ou diplôme                                                           | 13,8 % | 11,7 %     | 9,3 %        |
| Avec certificat ou diplôme                                                           | 9,6 %  | 8,0 %      | 6,5 %        |
| Études universitaires sans baccalauréat ou diplôme supérieur                         | 10,5 % | 6,7 %      | 5,5 %        |
| Études universitaires avec baccalauréat ou diplôme supérieur                         | 5,8 %  | 3,5 %      | 3,5 %        |

**Source:** Statistique Canada, Recensement de 1996

TABLEAU 13

**PERSONNES OCCUPÉES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE**  
*Ensemble du Québec, région de Lanaudière et MRC de L'Assomption*

| SECTEURS                     | 1991           |               |               | 1996           |               |               | VARIATION 91-96 EN % |               |               |
|------------------------------|----------------|---------------|---------------|----------------|---------------|---------------|----------------------|---------------|---------------|
|                              | Québec         | Lanaudière    | L'Assomption  | Québec         | Lanaudière    | L'Assomption  | Québec               | Lanaudière    | L'Assomption  |
| Agriculture                  | 79 310         | 5 535         | 570           | 72 070         | 5 000         | 560           | -9,1 %               | -9,7 %        | -1,8 %        |
| Pêche et piégeage            | 3 425          | 50            | 0             | 3 025          | 10            | 10            | -11,7 %              | -80,0 %       | —             |
| Forêt                        | 17 335         | 515           | 30            | 14 445         | 560           | 0             | -16,7 %              | 8,7 %         | —             |
| Mines                        | 20 790         | 405           | 150           | 16 955         | 300           | 115           | -18,4 %              | -25,9 %       | -23,3 %       |
| <b>Total primaire</b>        | <b>120 860</b> | <b>6 505</b>  | <b>750</b>    | <b>106 495</b> | <b>5 870</b>  | <b>685</b>    | <b>-11,9 %</b>       | <b>-9,8 %</b> | <b>-8,7 %</b> |
| <b>Total primaire %</b>      | <b>100 %</b>   | <b>100 %</b>  | <b>100 %</b>  | <b>100 %</b>   | <b>100 %</b>  | <b>100 %</b>  | <b>0,0 %</b>         | <b>0,0 %</b>  | <b>0,0 %</b>  |
| <b>Primaire</b>              | <b>120 860</b> | <b>6 505</b>  | <b>750</b>    | <b>106 495</b> | <b>5 870</b>  | <b>685</b>    | <b>-11,9 %</b>       | <b>-9,8 %</b> | <b>-8,7 %</b> |
| <b>Primaire %</b>            | <b>3,9 %</b>   | <b>4,3 %</b>  | <b>1,7 %</b>  | <b>3,4 %</b>   | <b>3,6 %</b>  | <b>1,4 %</b>  | <b>-0,5 %</b>        | <b>-0,8 %</b> | <b>-0,3 %</b> |
| Aliment et boisson           | 66 130         | 3 975         | 850           | 58 615         | 3 855         | 910           | -11,4 %              | -3,0 %        | 7,1 %         |
| Tabac                        | 2 650          | 200           | 105           | 2 440          | 190           | 70            | -7,9 %               | -5,0 %        | -33,3 %       |
| Caoutchouc et plastique      | 18 520         | 1 715         | 210           | 22 970         | 2 370         | 380           | 24,0 %               | 38,2 %        | 81,0 %        |
| Cuir                         | 7 020          | 175           | 70            | 6 030          | 175           | 55            | -14,1 %              | 0,0 %         | -21,4 %       |
| Textile                      | 24 845         | 720           | 265           | 25 565         | 725           | 235           | 2,9 %                | 0,7 %         | -11,3 %       |
| Habillement                  | 65 195         | 2 415         | 390           | 56 110         | 1 820         | 360           | -13,9 %              | -24,6 %       | -7,7 %        |
| Bois                         | 31 175         | 1 570         | 210           | 39 510         | 1 730         | 210           | 26,7 %               | 10,2 %        | 0,0 %         |
| Meuble                       | 16 580         | 1 475         | 365           | 18 560         | 1 385         | 300           | 11,9 %               | -6,1 %        | -17,8 %       |
| Papier                       | 40 495         | 1 760         | 375           | 34 820         | 1 645         | 420           | -14,0 %              | -6,5 %        | 12,0 %        |
| Imprimerie                   | 42 090         | 2 130         | 930           | 41 530         | 2 505         | 750           | -1,3 %               | 17,6 %        | -19,4 %       |
| Métaux première transf.      | 29 275         | 965           | 345           | 27 615         | 935           | 395           | -5,7 %               | -3,1 %        | 14,5 %        |
| Fabrication métallique       | 32 345         | 2 025         | 525           | 35 165         | 2 475         | 725           | 8,7 %                | 22,2 %        | 38,1 %        |
| Machinerie                   | 16 420         | 1 025         | 230           | 17 215         | 1 010         | 260           | 4,8 %                | -1,5 %        | 13,0 %        |
| Matériel de transport        | 39 760         | 1 560         | 410           | 43 025         | 1 855         | 365           | 8,2 %                | 18,9 %        | -11,0 %       |
| Électrique-électronique      | 34 545         | 1 810         | 975           | 34 720         | 1 905         | 800           | 0,5 %                | 5,2 %         | -17,9 %       |
| Prod. minéraux non métal.    | 14 875         | 1 230         | 190           | 12 725         | 955           | 180           | -14,5 %              | -22,4 %       | -5,3 %        |
| Produits pétrole et charbon  | 2 550          | 395           | 230           | 2 170          | 450           | 255           | -14,9 %              | 13,9 %        | 10,9 %        |
| Industries chimiques         | 29 305         | 1 530         | 660           | 25 100         | 1 565         | 740           | -14,3 %              | 2,3 %         | 12,1 %        |
| Autres manufacturières       | 23 270         | 1 255         | 465           | 27 645         | 1 090         | 340           | 18,8 %               | -13,1 %       | -26,9 %       |
| <b>Total manufacturier</b>   | <b>537 045</b> | <b>27 930</b> | <b>7 800</b>  | <b>531 530</b> | <b>28 640</b> | <b>7 750</b>  | <b>-1,0 %</b>        | <b>2,5 %</b>  | <b>-0,6 %</b> |
| <b>Total manufacturier %</b> | <b>75,8 %</b>  | <b>68,9 %</b> | <b>69,5 %</b> | <b>80,0 %</b>  | <b>72,4 %</b> | <b>70,6 %</b> | <b>4,3 %</b>         | <b>3,5 %</b>  | <b>1,2 %</b>  |

TABLEAU 13 (suite)

## PERSONNES OCCUPÉES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Ensemble du Québec, région de Lanaudière et MRC de L'Assomption

| SECTEURS                           | 1991             |                |                | 1996             |                |                | VARIATION 91-96 EN % |                |               |
|------------------------------------|------------------|----------------|----------------|------------------|----------------|----------------|----------------------|----------------|---------------|
|                                    | Québec           | Lanaudière     | L'Assomption   | Québec           | Lanaudière     | L'Assomption   | Québec               | Lanaudière     | L'Assomption  |
| Entrepreneurs généraux             | 64 970           | 3 750          | 1 045          | 45 490           | 3 255          | 970            | -30,0 %              | -13,2 %        | -7,2 %        |
| Entrepreneurs spécialisés          | 105 155          | 8 720          | 2 350          | 84 720           | 7 550          | 2 215          | -19,4 %              | -13,4 %        | -5,7 %        |
| Services relatifs construction     | 1 720            | 125            | 35             | 2 385            | 105            | 35             | 38,7 %               | -16,0%         | 0,0 %         |
| <b>Total construction</b>          | <b>171 845</b>   | <b>12 595</b>  | <b>3 430</b>   | <b>132 595</b>   | <b>10 910</b>  | <b>3 220</b>   | <b>-22,8 %</b>       | <b>-13,4 %</b> | <b>-6,1 %</b> |
| <b>Total construction %</b>        | <b>24,2 %</b>    | <b>31,1 %</b>  | <b>30,5 %</b>  | <b>20,0 %</b>    | <b>27,6 %</b>  | <b>29,4 %</b>  | <b>-4,3 %</b>        | <b>-3,5%</b>   | <b>-1,2 %</b> |
| <b>Secondaire</b>                  | <b>708 890</b>   | <b>40 525</b>  | <b>11 230</b>  | <b>664 125</b>   | <b>39 550</b>  | <b>10 970</b>  | <b>-6,3 %</b>        | <b>-2,4 %</b>  | <b>-2,3 %</b> |
| <b>Secondaire %</b>                | <b>22,8</b>      | <b>26,9 %</b>  | <b>25,1 %</b>  | <b>21,3 %</b>    | <b>23,9 %</b>  | <b>22,2 %</b>  | <b>-1,5 %</b>        | <b>-2,9 %</b>  | <b>-2,9 %</b> |
| Transports                         | 121 885          | 5 970          | 1 665          | 123 670          | 7 055          | 2 100          | 1,5 %                | 18,2 %         | 26,1 %        |
| Entreposage                        | 2 300            | 150            | 50             | 2 155            | 130            | 25             | -6,3 %               | -13,3%         | -50,0 %       |
| Communications                     | 73 905           | 3 555          | 1 400          | 68 525           | 3 250          | 1 180          | -7,3 %               | -8,6 %         | -15,7 %       |
| Autres services publics            | 35 170           | 2 195          | 855            | 32 245           | 2 375          | 885            | -8,3 %               | 8,2 %          | 3,5 %         |
| Commerce de gros                   | 133 935          | 7 235          | 2 310          | 158 790          | 8 980          | 2 730          | 18,6 %               | 24,1%          | 18,2 %        |
| Finances-assur.-immobiliers        | 181 325          | 8 310          | 3 135          | 170 950          | 9 015          | 3 375          | -5,7 %               | 8,5 %          | 7,7 %         |
| Services aux entreprises           | 165 105          | 5 925          | 2 155          | 198 140          | 7 805          | 2 745          | 20,0%                | 31,7 %         | 27,4 %        |
| <b>Service à la production</b>     | <b>713 625</b>   | <b>33 340</b>  | <b>11 570</b>  | <b>754 475</b>   | <b>38 610</b>  | <b>13 040</b>  | <b>5,7 %</b>         | <b>15,8 %</b>  | <b>12,7 %</b> |
| <b>Service à la production %</b>   | <b>31,3 %</b>    | <b>32,1 %</b>  | <b>35,3 %</b>  | <b>32,1 %</b>    | <b>32,2 %</b>  | <b>34,6 %</b>  | <b>0,8 %</b>         | <b>0,1 %</b>   | <b>-0,8 %</b> |
| Commerces de détail                | 407 965          | 23 025         | 6 545          | 402 870          | 25 265         | 7 500          | -1,2 %               | 9,7 %          | 14,3 %        |
| Hébergement et restauration        | 186 120          | 6 935          | 1 670          | 195 720          | 8 570          | 2 105          | 5,2 %                | 23,6 %         | 26,0 %        |
| Divertissements et loisirs         | 41 890           | 1 535          | 470            | 54 355           | 2 540          | 750            | 29,8 %               | 65,5 %         | 59,6 %        |
| Services personnels                | 64 200           | 3 225          | 890            | 67 450           | 3 730          | 1 015          | 5,1 %                | 15,7 %         | 14,0 %        |
| Autres services                    | 57 735           | 2 230          | 670            | 70 180           | 3 070          | 950            | 21,6 %               | 37,7 %         | 41,8 %        |
| <b>Service à la consommation</b>   | <b>757 910</b>   | <b>36 950</b>  | <b>10 245</b>  | <b>790 575</b>   | <b>43 175</b>  | <b>12 320</b>  | <b>4,3 %</b>         | <b>16,8 %</b>  | <b>20,3 %</b> |
| <b>Service à la consommation %</b> | <b>33,2 %</b>    | <b>35,6 %</b>  | <b>31,3 %</b>  | <b>33,7 %</b>    | <b>36,0 %</b>  | <b>32,6 %</b>  | <b>0,4 %</b>         | <b>0,4 %</b>   | <b>1,4 %</b>  |
| Admin. fédérale                    | 85 975           | 1 865          | 710            | 74 480           | 1 740          | 610            | -13,4 %              | -6,7 %         | -14,1 %       |
| Admin. provinciale                 | 75 110           | 2 390          | 850            | 61 635           | 2 095          | 745            | -17,9 %              | -12,3 %        | -12,4 %       |
| Admin. locales                     | 76 620           | 4 675          | 1 795          | 66 805           | 4 710          | 1 670          | -12,8 %              | 0,7 %          | -7,0 %        |
| Organismes internationaux          | 565              | 0              | 0              | 535              | 0              | 0              | -5,3 %               | —              | —             |
| Enseignement                       | 221 005          | 8 540          | 2 580          | 231 425          | 10 350         | 3 300          | 4,7 %                | 21,2 %         | 27,9 %        |
| Serv. santé et sociaux             | 314 605          | 14 660         | 4 690          | 330 525          | 17 555         | 5 720          | 5,1 %                | 19,7 %         | 22,0 %        |
| Associations                       | 35 610           | 1 420          | 330            | 38 025           | 1 640          | 335            | 6,8 %                | 15,5 %         | 1,5 %         |
| <b>Services gouvernementaux</b>    | <b>809 490</b>   | <b>33 550</b>  | <b>10 955</b>  | <b>803 430</b>   | <b>38 090</b>  | <b>12 380</b>  | <b>-0,7 %</b>        | <b>13,5 %</b>  | <b>13,0 %</b> |
| <b>Services gouvernementaux %</b>  | <b>35,5 %</b>    | <b>32,3 %</b>  | <b>33,4 %</b>  | <b>34,2 %</b>    | <b>31,8 %</b>  | <b>32,8 %</b>  | <b>-1,3 %</b>        | <b>-0,5 %</b>  | <b>-0,6 %</b> |
| <b>Tertiaire</b>                   | <b>2 281 025</b> | <b>103 840</b> | <b>32 770</b>  | <b>2 348 480</b> | <b>119 875</b> | <b>37 740</b>  | <b>3,0 %</b>         | <b>15,4 %</b>  | <b>15,2 %</b> |
| <b>Tertiaire %</b>                 | <b>73,3 %</b>    | <b>68,8 %</b>  | <b>73,2 %</b>  | <b>75,3 %</b>    | <b>72,5 %</b>  | <b>76,4 %</b>  | <b>2,0 %</b>         | <b>3,7 %</b>   | <b>3,2 %</b>  |
| <b>Total toutes industries</b>     | <b>3 110 775</b> | <b>150 870</b> | <b>44 750</b>  | <b>3 119 100</b> | <b>165 295</b> | <b>49 395</b>  | <b>0,3 %</b>         | <b>9,6 %</b>   | <b>10,4 %</b> |
| <b>Total toutes industries %</b>   | <b>100,0 %</b>   | <b>100,0 %</b> | <b>100,0 %</b> | <b>100,0 %</b>   | <b>100,0 %</b> | <b>100,0 %</b> | <b>0,0 %</b>         | <b>0,0 %</b>   | <b>0,0 %</b>  |

Source: Statistique Canada, Recensements de 1991 et 1996

TABLEAU 14

## LANGUE MATERNELLE PARLÉE

*Ensemble du Québec, région de Lanaudière et MRC de L'Assomption*

|                                                       | 1991   |            |              | 1996   |            |              | Variation 91-96 en points de % |            |              |
|-------------------------------------------------------|--------|------------|--------------|--------|------------|--------------|--------------------------------|------------|--------------|
|                                                       | Québec | Lanaudière | L'Assomption | Québec | Lanaudière | L'Assomption | Québec                         | Lanaudière | L'Assomption |
| <b>Langue maternelle, réponses uniques</b>            |        |            |              |        |            |              |                                |            |              |
| Anglais                                               | 9,0 %  | 1,9 %      | 1,2 %        | 8,4 %  | 1,9 %      | 1,4 %        | -0,5 %                         | 0,0 %      | 0,2 %        |
| Français                                              | 83,3 % | 96,6 %     | 97,6 %       | 82,1 % | 96,5 %     | 97,3 %       | -1,3 %                         | -0,1 %     | -0,4 %       |
| Langues non officielles                               | 7,7 %  | 1,5 %      | 1,1 %        | 9,5 %  | 1,6 %      | 1,3 %        | 1,8 %                          | 0,1 %      | 0,2 %        |
| <b>La langue parlée à la maison, réponses uniques</b> |        |            |              |        |            |              |                                |            |              |
| Anglais                                               | 10,7 % | 1,9 %      | 1,0 %        | 10,3 % | 1,6 %      | 1,1 %        | -0,4 %                         | -0,3 %     | 0,1 %        |
| Français                                              | 83,9 % | 97,3 %     | 98,5 %       | 83,7 % | 97,6 %     | 98,5 %       | -0,1 %                         | 0,3 %      | 0,1 %        |
| Langues non officielles                               | 5,4 %  | 0,8 %      | 0,5 %        | 6,0 %  | 0,8 %      | 0,4 %        | 0,5 %                          | 0,0 %      | -0,1 %       |

Source: Statistique Canada, Recensements 1991 et 1996

TABLEAU 15

## CONNAISSANCE DE LA LANGUE

*Ensemble du Québec, région de Lanaudière et MRC de L'Assomption*

|                             | 1991   |            |              | 1996   |            |              | Variation 91-96 en points de % |            |              |
|-----------------------------|--------|------------|--------------|--------|------------|--------------|--------------------------------|------------|--------------|
|                             | Québec | Lanaudière | L'Assomption | Québec | Lanaudière | L'Assomption | Québec                         | Lanaudière | L'Assomption |
| Anglais seulement           | 5,5 %  | 0,5 %      | 0,2 %        | 5,1 %  | 0,4 %      | 0,2 %        | -0,4 %                         | -0,1 %     | -0,1 %       |
| Français seulement          | 58,1 % | 72,1 %     | 67,3 %       | 56,1 % | 69,8 %     | 65,6 %       | -2,0 %                         | -2,3 %     | -1,7 %       |
| Anglais et français         | 35,4 % | 27,2 %     | 32,4 %       | 37,8 % | 29,6 %     | 34,2 %       | 2,3 %                          | 2,4 %      | 1,8 %        |
| Ni l'anglais ni le français | 0,9 %  | 0,2 %      | 0,1 %        | 1,1 %  | 0,2 %      | 0,0 %        | 0,1 %                          | 0,0 %      | 0,0 %        |

Source: Statistique Canada, Recensements 1991 et 1996

TABLEAU 16

**RÉPARTITION EN % DES ENTREPRISES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (76)  
SELON LE NOMBRE D'EMPLOYEURS ET SELON LE NOMBRE D'EMPLOYÉS**

*MRC de L'Assomption*

| SECTEURS                       | TOTAL EMPLOYEURS |                | TOTAL EMPLOYÉS |                |
|--------------------------------|------------------|----------------|----------------|----------------|
|                                | EN NOMBRE        | EN %           | EN NOMBRE      | EN %           |
| Agriculture                    | 102              | 95,3 %         | 443            | 95,5 %         |
| Pêche et piégeage              | 0                | 0,0 %          | 0              | 0,0 %          |
| Forêt                          | 3                | 2,8 %          | 5              | 1,1 %          |
| Mines                          | 2                | 1,9 %          | 16             | 3,4 %          |
| <b>Total primaire</b>          | <b>107</b>       | <b>100,0 %</b> | <b>464</b>     | <b>100,0 %</b> |
| <b>Primaire</b>                | <b>107</b>       | <b>2,8 %</b>   | <b>464</b>     | <b>1,9 %</b>   |
| Aliment et boisson             | 13               | 4,6 %          | 110            | 2,9 %          |
| Tabac                          | 0                | 0,0 %          | 0              | 0,0 %          |
| Caoutchouc et plastique        | 7                | 2,5 %          | 129            | 3,4 %          |
| Cuir                           | 3                | 1,1 %          | 37             | 1,0 %          |
| Textile                        | 1                | 0,4 %          | 2              | 0,1 %          |
| Habillement                    | 25               | 8,8 %          | 127            | 3,4 %          |
| Bois                           | 27               | 9,5 %          | 322            | 8,5 %          |
| Meuble                         | 32               | 11,3 %         | 191            | 5,1 %          |
| Papier                         | 0                | 0,0 %          | 0              | 0,0 %          |
| Imprimerie                     | 36               | 12,7 %         | 158            | 4,2 %          |
| Métaux première transf.        | 7                | 2,5 %          | 35             | 0,9 %          |
| Fabrication métallique         | 29               | 10,2 %         | 232            | 6,1 %          |
| Machinerie                     | 19               | 6,7 %          | 271            | 7,2 %          |
| Matériel de transport          | 9                | 3,2 %          | 43             | 1,1 %          |
| Électrique-électronique        | 18               | 6,4 %          | 814            | 21,6 %         |
| Prod. minéraux non métal.      | 11               | 3,9 %          | 98             | 2,6 %          |
| Produits pétrole et charbon    | 2                | 0,7 %          | 13             | 0,3 %          |
| Industries chimiques           | 8                | 2,8 %          | 705            | 18,7 %         |
| Autres manufacturières         | 36               | 12,7 %         | 489            | 13,0 %         |
| <b>Total manufacturier</b>     | <b>283</b>       | <b>28,7 %</b>  | <b>3 776</b>   | <b>57,1 %</b>  |
| Entrepreneurs généraux         | 243              | 34,5 %         | 895            | 31,6 %         |
| Entrepreneurs spécialisés      | 455              | 64,6 %         | 1 897          | 67,0 %         |
| Services relatifs construction | 6                | 0,9 %          | 41             | 1,4 %          |
| <b>Total construction</b>      | <b>704</b>       | <b>71,3 %</b>  | <b>2 833</b>   | <b>42,9 %</b>  |
| <b>Secondaire</b>              | <b>987</b>       | <b>26,1 %</b>  | <b>6 609</b>   | <b>27,0 %</b>  |

**TABLEAU 16 (suite)**

**RÉPARTITION EN % DES ENTREPRISES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (76)**  
**SELON LE NOMBRE D'EMPLOYEURS ET SELON LE NOMBRE D'EMPLOYÉS**  
*MRC de L'Assomption*

| SECTEURS                         | TOTAL EMPLOYEURS |                | TOTAL EMPLOYÉS |                |
|----------------------------------|------------------|----------------|----------------|----------------|
|                                  | EN NOMBRE        | EN %           | EN NOMBRE      | EN %           |
| Transport                        | 125              | 16,3 %         | 572            | 17,2 %         |
| Entreposage                      | 1                | 0,1 %          | 12             | 0,4 %          |
| Communications                   | 11               | 1,4 %          | 109            | 3,3 %          |
| Autres services publics          | 7                | 0,9 %          | 15             | 0,5 %          |
| Commerce de gros                 | 156              | 20,3 %         | 625            | 18,8 %         |
| Finances-assur.-immobiliers      | 156              | 20,3 %         | 1 006          | 30,3 %         |
| Services aux entreprises         | 313              | 40,7 %         | 985            | 29,6 %         |
| <b>Service à la production</b>   | <b>769</b>       | <b>28,6 %</b>  | <b>3 324</b>   | <b>19,1 %</b>  |
| Commerce de détail               | 929              | 58,6 %         | 5 392          | 59,2 %         |
| Hébergement et restauration      | 242              | 15,3 %         | 2 283          | 25,1 %         |
| Divertissements et loisirs       | 74               | 4,7 %          | 418            | 4,6 %          |
| Services personnels              | 164              | 10,4 %         | 435            | 4,8 %          |
| Autres services                  | 175              | 11,0 %         | 584            | 6,4 %          |
| <b>Service à la consommation</b> | <b>1 584</b>     | <b>59,0 %</b>  | <b>9 112</b>   | <b>52,4 %</b>  |
| Admin. fédérale                  | 3                | 0,9 %          | 95             | 1,9 %          |
| Admin. provinciale               | 4                | 1,2 %          | 108            | 2,2 %          |
| Admin. locales                   | 15               | 4,5 %          | 329            | 6,6 %          |
| Organismes internationaux        | 0                | 0,0 %          | 0              | 0,0 %          |
| Enseignement                     | 60               | 18,1 %         | 1 528          | 30,8 %         |
| Serv. santé et sociaux           | 225              | 67,8 %         | 2 794          | 56,3 %         |
| Associations                     | 25               | 7,5 %          | 105            | 2,1 %          |
| <b>Services gouvernementaux</b>  | <b>332</b>       | <b>12,4 %</b>  | <b>4 959</b>   | <b>28,5 %</b>  |
| <b>Tertiaire</b>                 | <b>2 685</b>     | <b>71,1 %</b>  | <b>17 395</b>  | <b>71,1 %</b>  |
| <b>Total toutes industries</b>   | <b>3 779</b>     | <b>100,0 %</b> | <b>24 468</b>  | <b>100,0 %</b> |

Source: DRHC, Structure industrielle, 1998.

TABLEAU 17

**RÉPARTITION EN % DES ENTREPRISES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (76)**  
**SELON LE NOMBRE D'EMPLOYEURS ET SELON LE NOMBRE D'EMPLOYÉS**  
*Région Lanaudière*

| SECTEURS                       | TOTAL EMPLOYEURS |                | TOTAL EMPLOYÉS |                |
|--------------------------------|------------------|----------------|----------------|----------------|
|                                | EN NOMBRE        | EN %           | EN NOMBRE      | EN %           |
| Agriculture                    | 1 028            | 87,9 %         | 5 495          | 87,8 %         |
| Pêche et piégeage              | 5                | 0,4 %          | 32             | 0,5 %          |
| Forêt                          | 109              | 9,3 %          | 581            | 9,3 %          |
| Mines                          | 27               | 2,3 %          | 147            | 2,4 %          |
| <b>Total primaire</b>          | <b>1 169</b>     | <b>100,0 %</b> | <b>6 255</b>   | <b>100,0 %</b> |
| <b>Primaire</b>                | <b>1 169</b>     | <b>7,7 %</b>   | <b>6 255</b>   | <b>5,7 %</b>   |
| Aliment et boisson             | 93               | 6,9 %          | 1 969          | 10,6 %         |
| Tabac                          | 3                | 0,2 %          | 97             | 0,5 %          |
| Caoutchouc et plastique        | 42               | 3,1 %          | 2 142          | 11,5 %         |
| Cuir                           | 10               | 0,7 %          | 59             | 0,3 %          |
| Textile                        | 16               | 1,2 %          | 340            | 1,8 %          |
| Habillement                    | 157              | 11,6 %         | 1 265          | 6,8 %          |
| Bois                           | 186              | 13,8 %         | 1 873          | 10,1 %         |
| Meuble                         | 174              | 12,9 %         | 1 245          | 6,7 %          |
| Papier                         | 13               | 1,0 %          | 1 223          | 6,6 %          |
| Imprimerie                     | 126              | 9,3 %          | 657            | 3,5 %          |
| Métaux première transf.        | 18               | 1,3 %          | 121            | 0,7 %          |
| Fabrication métallique         | 158              | 11,7 %         | 1 804          | 9,7 %          |
| Machinerie                     | 67               | 5,0 %          | 1 145          | 6,2 %          |
| Matériel de transport          | 42               | 3,1 %          | 538            | 2,9 %          |
| Électrique-électronique        | 37               | 2,7 %          | 950            | 5,1 %          |
| Prod. minéraux non métal.      | 61               | 4,5 %          | 841            | 4,5 %          |
| Produits pétrole et charbon    | 2                | 0,1 %          | 13             | 0,1 %          |
| Industries chimiques           | 27               | 2,0 %          | 1 104          | 5,9 %          |
| Autres manufacturières         | 119              | 8,8 %          | 1 206          | 6,5 %          |
| <b>Total manufacturier</b>     | <b>1 351</b>     | <b>34,3 %</b>  | <b>18 592</b>  | <b>63,5 %</b>  |
| Entrepreneurs généraux         | 812              | 31,4 %         | 3 101          | 29,0 %         |
| Entrepreneurs spécialisés      | 1 750            | 67,7 %         | 7 511          | 70,2 %         |
| Services relatifs construction | 24               | 0,9 %          | 91             | 70,2 %         |
| <b>Total construction</b>      | <b>2 586</b>     | <b>65,7 %</b>  | <b>10 703</b>  | <b>36,5 %</b>  |
| <b>Secondaire</b>              | <b>3 937</b>     | <b>25,9 %</b>  | <b>29 295</b>  | <b>26,6 %</b>  |

**TABLEAU 17 (suite)**

**RÉPARTITION EN % DES ENTREPRISES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (76)**  
**SELON LE NOMBRE D'EMPLOYEURS ET SELON LE NOMBRE D'EMPLOYÉS**  
*Région Lanaudière*

| SECTEURS                         | TOTAL EMPLOYEURS |                | TOTAL EMPLOYÉS |                |
|----------------------------------|------------------|----------------|----------------|----------------|
|                                  | EN NOMBRE        | EN %           | EN NOMBRE      | EN %           |
| Transport                        | 643              | 22,1 %         | 3 239          | 21,4 %         |
| Entreposage                      | 4                | 0,1 %          | 20             | 0,1 %          |
| Communications                   | 79               | 2,7 %          | 558            | 3,7 %          |
| Autres services publics          | 44               | 1,5 %          | 361            | 2,4 %          |
| Commerce de gros                 | 606              | 20,8 %         | 3 431          | 22,7 %         |
| Finances-assur.-immobiliers      | 523              | 18,0 %         | 3 697          | 24,4 %         |
| Services aux entreprises         | 1 013            | 34,8 %         | 3 818          | 25,2 %         |
| <b>Service à la production</b>   | <b>2 912</b>     | <b>28,9 %</b>  | <b>15 124</b>  | <b>20,3 %</b>  |
| Commerce de détail               | 3 152            | 55,8 %         | 17 644         | 52,9 %         |
| Hébergement et restauration      | 1 154            | 20,4 %         | 9 985          | 29,9 %         |
| Divertissements et loisirs       | 302              | 5,3 %          | 2 607          | 7,8 %          |
| Services personnels              | 505              | 8,9 %          | 1 314          | 3,9 %          |
| Autres services                  | 539              | 9,5 %          | 1 831          | 5,5 %          |
| <b>Service à la consommation</b> | <b>5 652</b>     | <b>56,0 %</b>  | <b>33 381</b>  | <b>44,9 %</b>  |
| Admin. fédérale                  | 24               | 1,6 %          | 248            | 1,0 %          |
| Admin. provinciale               | 38               | 2,5 %          | 1 009          | 3,9 %          |
| Admin. locales                   | 126              | 8,3 %          | 2 482          | 9,6 %          |
| Organismes internationaux        | 0                | 0,0 %          | 0              | 0,0 %          |
| Enseignement                     | 234              | 15,4 %         | 10 752         | 41,5 %         |
| Serv. santé et sociaux           | 861              | 56,5 %         | 10 223         | 39,5 %         |
| Associations                     | 241              | 15,8 %         | 1 168          | 4,5 %          |
| <b>Services gouvernementaux</b>  | <b>1 524</b>     | <b>15,1 %</b>  | <b>25 882</b>  | <b>34,8 %</b>  |
| <b>Tertiaire</b>                 | <b>10 088</b>    | <b>66,4 %</b>  | <b>74 387</b>  | <b>67,7 %</b>  |
| <b>Total toutes industries</b>   | <b>15 194</b>    | <b>100,0 %</b> | <b>109 937</b> | <b>100,0 %</b> |

Source: DRHC, Structure industrielle, 1998.

TABLEAU 18

## ÉVOLUTION DES PERSONNES OCCUPÉES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ 1987 / 1997

*Ensemble du Québec, région de Lanaudière*

|                                                                  | 1987    | 1988    | 1989    | 1990    | 1991    | 1992    | 1993    | 1994    | 1995    | 1996    | 1997    | Variation en %<br>(1987-1997)* |
|------------------------------------------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|--------------------------------|
| <b>Agriculture</b>                                               |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |                                |
| Québec (000)                                                     | 77,5    | 71,0    | 59,0    | 62,1    | 68,7    | 65,6    | 71,5    | 72,1    | 67,6    | 78,3    | 68,3    | -1,3                           |
| Lanaudière (000)                                                 | 4,7     | 6,6     | 5,1     | 6,0     | 6,9     | 5,8     | 6,3     | 5,0     | 4,5     | 4,0     | 3,0     | -4,4                           |
| <b>Autres primaires</b>                                          |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |                                |
| Québec (000)                                                     | 41,1    | 41,6    | 46,6    | 43,2    | 43,8    | 36,9    | 37,4    | 43,2    | 44,3    | 37,2    | 40,1    | -0,2                           |
| Lanaudière (000)                                                 | —       | —       | —       | —       | —       | —       | —       | —       | —       | —       | —       | —                              |
| <b>Manufacturier</b>                                             |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |                                |
| Québec (000)                                                     | 585,9   | 638,9   | 652,2   | 608,6   | 55,8    | 535,2   | 540,7   | 569,2   | 593,0   | 577,0   | 617,0   | 0,5                            |
| Lanaudière (000)                                                 | 28,5    | 27,4    | 31,6    | 29,9    | 26,9    | 32,0    | 28,4    | 29,2    | 30,3    | 31,9    | 35,5    | 2,2                            |
| <b>Construction</b>                                              |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |                                |
| Québec (000)                                                     | 163,0   | 181,5   | 172,4   | 175,1   | 150,6   | 152,0   | 139,2   | 140,1   | 144,3   | 136,2   | 128,4   | -2,4                           |
| Lanaudière (000)                                                 | 8,7     | 10,7    | 11,1    | 11,0    | 8,1     | 11,8    | 9,7     | 9,4     | 11,0    | 10,4    | 10,2    | 1,6                            |
| <b>Commerce</b>                                                  |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |                                |
| Québec (000)                                                     | 536,4   | 534,9   | 562,4   | 568,0   | 559,1   | 547,0   | 510,6   | 545,6   | 555,0   | 551,5   | 540,3   | 0,1                            |
| Lanaudière (000)                                                 | 27,0    | 26,5    | 24,6    | 26,5    | 31,0    | 27,6    | 26,4    | 31,7    | 31,1    | 34,6    | 35,2    | 2,7                            |
| <b>Finances, Assurances et<br/>Affaires immobilières</b>         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |                                |
| Québec (000)                                                     | 173,7   | 170,6   | 179,4   | 174,7   | 194,7   | 176,3   | 187,1   | 174,5   | 186,3   | 191,9   | 180,1   | 0,4                            |
| Lanaudière (000)                                                 | 8,8     | 8,0     | 9,8     | 6,0     | 8,6     | 6,9     | 10,0    | 8,0     | 9,6     | 10,5    | 8,8     | 0,0                            |
| <b>Transports, communications<br/>et autres services publics</b> |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |                                |
| Québec (000)                                                     | 235,8   | 237,1   | 231,9   | 236,3   | 223,1   | 231,1   | 232,2   | 224,6   | 240,3   | 224,1   | 238,6   | 0,1                            |
| Lanaudière (000)                                                 | 8,0     | 9,7     | 11,8    | 10,7    | 11,1    | 11,4    | 10,9    | 11,8    | 17,6    | 13,1    | 15,6    | 6,9                            |
| <b>Services</b>                                                  |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |                                |
| Québec (000)                                                     | 1 008,6 | 1 041,1 | 1 038,8 | 1 079,3 | 1 083,7 | 1 105,2 | 1 127,3 | 1 174,6 | 1 170,6 | 1 208,4 | 1 243,6 | 2,1                            |
| Lanaudière (000)                                                 | 36,5    | 39,2    | 42,2    | 48,6    | 47,0    | 47,1    | 52,7    | 52,6    | 54,7    | 58,2    | 64,2    | 5,8                            |
| <b>Administration publique</b>                                   |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |                                |
| Québec (000)                                                     | 212,5   | 204,0   | 214,2   | 224,8   | 224,3   | 217,9   | 233,5   | 212,2   | 202,7   | 208,1   | 204,0   | -0,4                           |
| Lanaudière (000)                                                 | 5,5     | 7,6     | 8,6     | 7,6     | 6,7     | 6,5     | 9,7     | 10,3    | 8,6     | 10,0    | 11,9    | 8,0                            |
| <b>Tertiaire</b>                                                 |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |                                |
| Québec (000)                                                     | 2 167,0 | 2 187,7 | 2 226,7 | 2 283,1 | 2 285,0 | 2 277,5 | 2 290,7 | 2 331,6 | 2 354,9 |         | 2 406,5 | 1,1                            |
| Lanaudière (000)                                                 | 85,8    | 91,0    | 97,0    | 99,4    | 104,4   | 99,5    | 109,7   | 114,4   | 121,3   | 126,4   | 135,6   | 4,7                            |
| <b>Ensemble des secteurs</b>                                     |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |                                |
| Québec (000)                                                     | 3 034,4 | 3 120,7 | 3 156,8 | 3 172,1 | 3 098,9 | 3 067,3 | 3 079,5 | 3 156,2 | 3 204,1 | 3 212,6 | 3 260,3 | 0,7                            |
| Lanaudière (000)                                                 | 128,8   | 136,6   | 145,8   | 147,6   | 146,6   | 149,9   | 155,0   | 158,2   | 169,2   | 173,3   | 185,4   | 3,7                            |

\* Variation annuelle moyenne.

— Données non disponibles.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, compilation spéciale SQDMLLL.

TABLEAU 19

**ÉVOLUTION DES PERSONNES OCCUPÉES SELON LA PROFESSION 1987 / 1997**  
*Ensemble du Québec et région de Lanaudière*

|                                           | 1987    | 1988    | 1989    | 1990    | 1991    | 1992    | 1993    | 1994    | 1995    | 1996    | 1997    | Variation en %<br>(1987-1997)* |
|-------------------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|--------------------------------|
| <b>Direction et professions libérales</b> |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |                                |
| Québec (000)                              | 872,6   | 893,9   | 898,7   | 952,8   | 993,3   | 997,7   | 1 014,8 | 1 044,1 | 1 083,1 | 1 080,7 | 1 135,2 | 2,7                            |
| Lanaudière (000)                          | 27,3    | 31,0    | 34,1    | 35,4    | 41,0    | 41,0    | 47,8    | 45,0    | 49,2    | 50,1    | 52,8    | 6,8                            |
| <b>Travail administratif</b>              |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |                                |
| Québec (000)                              | 550,8   | 557,2   | 548,9   | 557,6   | 546,8   | 525,8   | 533,2   | 504,4   | 493,4   | 488,8   | 488,2   | -1,2                           |
| Lanaudière (000)                          | 20,1    | 23,5    | 24,3    | 24,2    | 22,6    | 23,4    | 24,1    | 25,2    | 24,6    | 26,4    | 30,1    | 4,1                            |
| <b>Commerce</b>                           |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |                                |
| Québec (000)                              | 283,5   | 291,6   | 293,1   | 295,2   | 298,7   | 299,5   | 284,2   | 293,9   | 304,1   | 311,2   | 299,8   | 0,6                            |
| Lanaudière (000)                          | 13,5    | 13,2    | 13,1    | 11,9    | 15,1    | 16,0    | 13,0    | 15,8    | 16,9    | 17,3    | 16,2    | 1,8                            |
| <b>Service</b>                            |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |                                |
| Québec (000)                              | 393,0   | 399,1   | 419,1   | 415,3   | 408,6   | 401,8   | 415,1   | 432,9   | 408,5   | 441,8   | 424,2   | 0,8                            |
| Lanaudière (000)                          | 17,5    | 13,5    | 17,3    | 20,1    | 18,6    | 15,0    | 18,0    | 21,4    | 18,8    | 22,9    | 27,6    | 4,7                            |
| <b>Profession du secteur primaire</b>     |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |                                |
| Québec (000)                              | 106,3   | 95,2    | 88,0    | 94,2    | 97,2    | 91,6    | 95,2    | 96,8    | 97,2    | 100,0   | 94,5    | -1,2                           |
| Lanaudière (000)                          | 5,7     | 7,3     | 5,6     | 7,2     | 6,8     | 6,4     | 6,8     | 5,0     | 6,2     | 4,1     | 4,6     | -2,1                           |
| <b>Traitement des matières premières</b>  |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |                                |
| Québec (000)                              | 443,7   | 479,7   | 502,1   | 473,1   | 402,2   | 408,5   | 400,4   | 427,1   | 444,1   | 428,2   | 453,9   | 0,2                            |
| Lanaudière (000)                          | 24,1    | 24,8    | 25,0    | 23,8    | 21,7    | 25,9    | 25,1    | 24,9    | 25,1    | 26,6    | 25,2    | 0,4                            |
| <b>Métiers de la construction</b>         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |                                |
| Québec (000)                              | 160,4   | 175,2   | 171,3   | 161,6   | 143,8   | 133,4   | 129,8   | 132,8   | 128,5   | 128,9   | 120,6   | -2,8                           |
| Lanaudière (000)                          | 8,6     | 10,7    | 10,6    | 10,8    | 7,0     | 10,0    | 8,9     | 7,7     | 10,1    | 10,3    | 9,6     | 1,1                            |
| <b>Transport</b>                          |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |                                |
| Québec (000)                              | 110,6   | 116,4   | 119,8   | 113,0   | 106,3   | 106,0   | 103,8   | 112,4   | 122,3   | 114,3   | 124,7   | 1,2                            |
| Lanaudière (000)                          | 6,6     | 6,4     | 9,1     | 6,4     | 7,6     | 5,2     | 6,9     | 6,6     | 8,7     | 7,0     | 8,9     | 3,0                            |
| <b>Manutention et autres</b>              |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |                                |
| Québec (000)                              | 113,4   | 112,4   | 115,7   | 109,2   | 102,1   | 103,0   | 103,1   | 118,8   | 123,0   | 118,7   | 119,1   | 0,5                            |
| Lanaudière (000)                          | 5,3     | 6,1     | 6,7     | 7,9     | 6,1     | 7,0     | 4,6     | 6,8     | 10,0    | 8,5     | 10,5    | 7,1                            |
| <b>Ensemble des professions</b>           |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |         |                                |
| Québec (000)                              | 3 034,4 | 3 120,7 | 3 156,8 | 3 172,1 | 3 098,9 | 3 067,3 | 3 079,5 | 3 156,2 | 3 204,1 | 3 212,6 | 3 260,3 | 0,7                            |
| Lanaudière (000)                          | 128,8   | 136,6   | 145,8   | 147,6   | 146,6   | 149,9   | 155,0   | 158,2   | 169,2   | 173,3   | 185,4   | 3,7                            |

\* Variation annuelle moyenne.

Source: Statistique Canada, Enquête sur la population active, compilation spéciale SQDMLLL.

TABLEAU 20

**ÉVOLUTION DES INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL  
SELON LE SEXE 1987 / 1997**  
*Région de Lanaudière*

|                                   | 1987  | 1988  | 1989  | 1990  | 1991  | 1992  | 1993  | 1994  | 1995  | 1996  | 1997  | Variation en %<br>(1987-1997)* |
|-----------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|--------------------------------|
| <b>Population adulte (000)</b>    | 220,0 | 230,7 | 239,8 | 249,9 | 259,7 | 270,1 | 280,8 | 291,1 | 300,8 | 308,9 | 316,0 | 3,6*                           |
| Homme (000)                       | 109,4 | 115,1 | 119,6 | 123,7 | 125,0 | 133,7 | 139,6 | 144,6 | 148,8 | 153,6 | 153,8 | 3,5*                           |
| Femme (000)                       | 112,5 | 115,6 | 120,2 | 126,2 | 134,7 | 136,4 | 141,3 | 146,5 | 152,0 | 155,3 | 162,3 | 3,7*                           |
| <b>Population active (000)</b>    | 141,6 | 149,2 | 159,2 | 162,5 | 165,3 | 170,9 | 175,3 | 180,7 | 189,0 | 198,0 | 206,9 | 3,9*                           |
| Homme (000)                       | 82,3  | 88,9  | 93,5  | 94,2  | 92,9  | 99,7  | 100,4 | 103,2 | 107,6 | 112,8 | 114,0 | 3,3*                           |
| Femme (000)                       | 59,4  | 60,3  | 65,7  | 68,4  | 72,4  | 71,2  | 74,9  | 77,5  | 81,4  | 85,2  | 92,9  | 4,6*                           |
| <b>Personnes occupées (000)</b>   | 128,8 | 136,6 | 145,8 | 147,6 | 146,6 | 149,9 | 155,0 | 158,2 | 169,2 | 173,3 | 185,4 | 3,7*                           |
| Homme (000)                       | 75,9  | 83,1  | 86,1  | 86,3  | 82,3  | 87,3  | 88,1  | 90,0  | 96,0  | 97,5  | 103,4 | 3,1*                           |
| Femme (000)                       | 53,0  | 53,5  | 59,7  | 61,3  | 64,3  | 62,6  | 66,9  | 68,2  | 73,2  | 75,8  | 82,0  | 4,5*                           |
| <b>Personnes en chômage (000)</b> | 12,8  | 12,6  | 13,5  | 14,9  | 18,7  | 21,0  | 20,3  | 22,5  | 19,8  | 24,7  | 21,5  | 5,3*                           |
| Homme (000)                       | 6,4   | 5,8   | 7,5   | 7,8   | 10,6  | 12,3  | 12,2  | 13,2  | 11,5  | 15,3  | 10,6  | 5,2*                           |
| Femme (000)                       | 6,4   | 6,8   | 6,0   | 7,1   | 8,1   | 8,7   | 8,1   | 9,3   | 8,3   | 9,4   | 10,8  | 5,4*                           |
| <b>Taux de chômage (%)</b>        | 9,0   | 8,4   | 8,5   | 9,2   | 11,3  | 12,3  | 11,6  | 12,4  | 10,5  | 12,5  | 10,4  | 1,4**                          |
| Homme (000)                       | 7,8   | 6,5   | 8,0   | 8,3   | 11,4  | 12,4  | 12,2  | 12,7  | 10,7  | 13,6  | 9,3   | 1,5**                          |
| Femme (000)                       | 10,7  | 11,2  | 9,1   | 10,4  | 11,2  | 12,2  | 10,7  | 12,0  | 10,2  | 11,0  | 11,6  | 0,9**                          |
| <b>Taux d'activité (%)</b>        | 63,8  | 64,7  | 66,4  | 65,0  | 63,7  | 63,3  | 62,4  | 62,1  | 62,8  | 64,1  | 65,5  | 1,7**                          |
| Homme (000)                       | 75,2  | 77,2  | 78,2  | 76,1  | 74,3  | 74,5  | 71,9  | 71,3  | 72,3  | 73,4  | 74,1  | -1,1**                         |
| Femme (000)                       | 52,7  | 52,2  | 54,7  | 54,2  | 53,7  | 52,2  | 53,0  | 52,9  | 53,6  | 54,9  | 57,2  | 4,5**                          |
| <b>Taux d'emploi (%)</b>          | 58,0  | 59,2  | 60,8  | 59,1  | 56,5  | 55,5  | 55,2  | 54,4  | 56,2  | 56,1  | 58,7  | 0,7**                          |
| Homme (000)                       | 69,3  | 72,2  | 71,9  | 69,8  | 65,9  | 65,3  | 63,2  | 62,2  | 64,5  | 63,5  | 67,2  | -2,1**                         |
| Femme (000)                       | 47,1  | 46,3  | 49,7  | 48,5  | 47,7  | 45,9  | 47,3  | 46,6  | 48,1  | 48,8  | 50,5  | 3,4 **                         |

\* Variation annuelle moyenne.

\*\* Variation en points de pourcentage

**Source:** Statistique Canada, Enquête sur la population active, compilation spéciale SQDMLLL

TABLEAU 21

**ÉVOLUTION DES INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL  
SELON LE GROUPE D'ÂGE 1987 / 1997**  
*Région de Lanaudière*

|                                   | 1987  | 1988  | 1989  | 1990  | 1991  | 1992  | 1993  | 1994  | 1995  | 1996  | 1997  | Variation en %<br>(1987-1997)* |
|-----------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|--------------------------------|
| <b>Population adulte (000)</b>    | 222   | 230,7 | 239,8 | 249,9 | 259,7 | 270,1 | 280,8 | 291,1 | 300,8 | 308,9 | 316,0 | 3,6*                           |
| 15-29 ans (%)                     | 62,3  | 62,8  | 66,2  | 66,6  | 70,4  | 73,6  | 71,3  | 68,4  | 68,2  | 70,7  | 72,5  | 1,5*                           |
| 30 ans et plus (%)                | 159,7 | 167,9 | 173,6 | 183,3 | 189,2 | 196,5 | 209,5 | 222,7 | 232,6 | 238,2 | 243,5 | 4,3*                           |
| <b>Population active (000)</b>    | 141,6 | 149,2 | 159,2 | 162,5 | 165,3 | 170,9 | 175,3 | 180,7 | 189,0 | 198,0 | 206,9 | 3,9*                           |
| 15-29 ans (%)                     | 45,6  | 45,8  | 49,7  | 50,7  | 48,8  | 48,9  | 46,5  | 46,6  | 45,5  | 48,6  | 48,4  | 0,5*                           |
| 30 ans et plus (%)                | 95,8  | 103,4 | 109,6 | 111,8 | 116,5 | 122   | 128,9 | 134,1 | 143,5 | 149,4 | 158,4 | 5,2*                           |
| <b>Personnes occupées (000)</b>   | 128,8 | 136,6 | 145,8 | 147,6 | 146,6 | 149,9 | 155,0 | 158,2 | 169,2 | 173,3 | 185,4 | 3,7*                           |
| 15-29 ans (%)                     | 40,8  | 40,2  | 43,1  | 44,7  | 41,3  | 40    | 39,1  | 38,6  | 39,0  | 39,4  | 41,1  | 0,1*                           |
| 30 ans et plus (%)                | 88,1  | 96,4  | 102,7 | 102,9 | 105,3 | 109,9 | 115,9 | 119,7 | 130,2 | 133,9 | 144,3 | 5,1*                           |
| <b>Personnes en chômage (000)</b> | 12,8  | 12,6  | 13,5  | 14,9  | 18,7  | 21    | 20,3  | 22,4  | 19,8  | 24,7  | 21,5  | 5,3*                           |
| 15-29 ans (%)                     | 5,1   | 5,6   | 6,6   | 6     | 7,5   | 8,9   | 7,4   | 8,0   | 6,4   | 9,2   | 7,3   | 3,7*                           |
| 30 ans et plus (%)                | 7,7   | 7     | 6,9   | 8,9   | 11,2  | 12,1  | 13,0  | 14,4  | 13,3  | 15,5  | 14,2  | 6,3*                           |
| <b>Taux de chômage (%)</b>        | 9     | 8,4   | 8,5   | 9,2   | 11,3  | 12,3  | 11,6  | 12,4  | 10,5  | 12,5  | 10,4  | 1,4**                          |
| 15-29 ans (%)                     | 11,1  | 12,1  | 13,3  | 11,9  | 15,3  | 18,2  | 15,9  | 17,2  | 14,2  | 18,9  | 15,1  | 4,0**                          |
| 30 ans et plus (%)                | 8     | 6,8   | 6,3   | 8     | 9,6   | 9,9   | 10,0  | 10,8  | 9,3   | 10,4  | 9,0   | 1,0**                          |
| <b>Taux d'activité (%)</b>        | 63,8  | 64,7  | 66,4  | 65    | 63,7  | 63,3  | 62,4  | 62,1  | 62,8  | 64,1  | 65,5  | 1,7**                          |
| 15-29 ans (%)                     | 73,6  | 72,8  | 75    | 76,2  | 69,2  | 66,4  | 65,1  | 68,1  | 66,6  | 68,8  | 66,8  | -6,8**                         |
| 30 ans et plus (%)                | 60    | 61,6  | 63,1  | 61    | 61,6  | 62,1  | 61,5  | 60,2  | 61,7  | 62,7  | 65,1  | 5,1**                          |
| <b>Taux d'emploi (%)</b>          | 58    | 59,2  | 60,8  | 59,1  | 56,5  | 55,5  | 55,2  | 54,4  | 56,2  | 56,1  | 58,7  | 0,7**                          |
| 15-29 ans (%)                     | 65,5  | 64    | 65    | 67,1  | 58,6  | 54,3  | 54,8  | 56,3  | 57,2  | 55,8  | 56,7  | -8,8**                         |
| 30 ans et plus (%)                | 55,2  | 57,4  | 59,2  | 56,1  | 55,7  | 55,9  | 55,3  | 53,7  | 56,0  | 56,2  | 59,3  | 4,1**                          |

\* Variation annuelle moyenne.

\*\* Variation en points de pourcentage

**Source:** Statistique Canada, Enquête sur la population active, compilation spéciale SQDMLLL

TABLEAU 22

**DURÉE DE TRAVAIL***Ensemble du Québec, Région Lanaudière et MRC de L'Assomption*

| Région / durée du travail | 1996      | %     |
|---------------------------|-----------|-------|
| <b>Québec</b>             | 3 547 940 | 100 % |
| Temps plein               | 2 784 370 | 78 %  |
| Temps partiel             | 763 575   | 22 %  |
| <b>Lanaudière</b>         | 184 760   | 100 % |
| Temps plein               | 146 205   | 79 %  |
| Temps partiel             | 38 545    | 21 %  |
| <b>L'Assomption</b>       | 53 845    | 100 % |
| Temps plein               | 43 275    | 81%   |
| Temps partiel             | 10 570    | 19 %  |

**Source:** Statistique Canada, Recensement de 1996.

TABLEAU 23

**POPULATION ACTIVE SELON LES PROFESSIONS**  
*Ensemble du Québec, région de Lanaudière et MRC de L'Assomption*

|                                                                        | 1996      |            |              |
|------------------------------------------------------------------------|-----------|------------|--------------|
|                                                                        | Québec    | Lanaudière | L'Assomption |
| Toutes les professions                                                 | 1 517 915 | 77 370     | 53 895       |
| Gestion                                                                | 89 380    | 4 405      | 4 990        |
| Affaires finance et administration                                     | 469 955   | 25 025     | 11 475       |
| Sciences naturelles et appliquées<br>et professions apparentées        | 34 050    | 1 110      | 2 465        |
| Secteur de la santé                                                    | 143 970   | 7 570      | 3 080        |
| Sciences sociales, enseignement<br>administration publique et religion | 137 190   | 6 190      | 3 165        |
| Arts culture, sports et loisirs                                        | 50 270    | 1 635      | 995          |
| Ventes et services                                                     | 446 155   | 23 130     | 12 950       |
| Métiers, transport et machinerie                                       | 28 645    | 1 870      | 8 540        |
| Professions propres au secteur primaire                                | 21 095    | 1 515      | 700          |
| Transformation, fabrication<br>et services d'utilité publique          | 97 205    | 4 895      | 3 870        |

Source: Statistique Canada, Recensement 1996.

TABLEAU 24

## DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS DES TRAVAILLEURS PAR CEC

*Région métropolitaine de Montréal*

|                                                    | Laval   | Ste-Thérèse <sup>(3)</sup> | St-Eustache | Terrebonne | Repentigny |
|----------------------------------------------------|---------|----------------------------|-------------|------------|------------|
| <b>Population totale du CEC</b>                    | 314 398 | 117 322                    | 73 067      | 100 226    | 95 689     |
| <b>Population incluse dans la RMR</b>              | 314 398 | 104 693                    | 71 218      | 91 156     | 71 591     |
| <b>Taux de couverture (B/A)</b>                    | 100,0 % | 89,2 %                     | 97,5 %      | 91,0 %     | 74,8 %     |
| <b>Personnes occupées</b>                          | 154 855 | 56 690                     | 33 000      | 43 825     | 35 730     |
| <b>Emploi (E)</b>                                  | 96 420  | 38 160                     | 16 170      | 17 030     | 15 790     |
| <b>Personnes occupées localement (POL)</b>         | 51 385  | 19 770                     | 10 335      | 10 370     | 9 385      |
| <b>Taux d'autonomie Brut (E/PO)</b>                | 62,3 %  | 63,9 %                     | 49,0 %      | 38,9 %     | 44,2 %     |
| <b>Taux d'autonomie Net (POL/PO)</b>               | 33,2 %  | 33,1 %                     | 31,3 %      | 23,7 %     | 26,3 %     |
| <b>Taus d'autosuffisance (POL/E)</b>               | 53,3 %  | 51,8 %                     | 63,9 %      | 60,9 %     | 59,4 %     |
| <b>Navetteurs sortants (N.S.)</b>                  | 103 470 | 39 920                     | 22 665      | 33 455     | 26 345     |
| <b>Navetteurs sortants hors RMR <sup>(1)</sup></b> | 4 195   | 4 325                      | 1 205       | 1 515      | 2 030      |
| <b>Navetteurs entrants (N.E.)</b>                  | 45 035  | 18 390                     | 5 830       | 6 660      | 6 405      |
| <b>Navetteurs entrants hors RMR <sup>(2)</sup></b> | 5 115   | 6 505                      | 635         | 1 505      | 2 645      |

**Source:** Statistique Canada, Recensement 1991 - Lieu de travail- Catalogue 93 - 323, 1993

(1) Vers l'extérieur de la région métropolitaine

(2) Venant de l'extérieur de la région métropolitaine de recensement (RMR)

(3) Mirabel est incluse à 100% dans Ste-Thérèse ici.

## ANNEXE II

### *Canevas d'entrevue*

## CANEVAS D'ENTREVUE

### PROBLÉMATIQUE DE L'EMPLOI DANS LA MRC DE L'ASSOMPTION

#### 1. LES CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE

##### Forces et faiblesses

- proximité/éloignement (accessibilité routière, disponibilité du transport en commun,...) ;
- parcs industriels ;
- sites naturels.

##### Création d'emplois

Qu'est-ce qui caractérise la création d'emplois dans la région ?

- entrepreneurship : secteurs ciblés, son importance ;
- implantation, relocalisation ;
- travailleurs autonomes ;
- exportation ;
- sous-traitance/donneurs d'ordre ;
- les interventions, les pistes de solution.

#### 2. LA DYNAMIQUE LOCALE

##### Les principaux partenaires (leur force et leur influence)

- tables de concertation ;
- groupes communautaires ;
- partenaires économiques ;
- économie sociale (sa couleur, son importance) ;
- forces motrices de la MRC : économique et / ou communautaire.

##### Maintien de l'emploi

Les entreprises et les principales problématiques de la main-d'œuvre

- les principaux secteurs d'activité (secteurs-clé, valeur ajoutée, seconde transformation) ;
- les changements technologiques (financement, priorité) ;
- les changements organisationnels (normes ISO, participation) ;
- gestion ;
- besoins de formation de la main-d'œuvre en emploi ;
- les interventions, les pistes de solution.

## Stabilisation de l'emploi

Caractère saisonnier des activités sur le territoire

- travailleur saisonnier  
(les secteurs, son importance) ;
- les solutions envisagées.

## Préparation à l'emploi / insertion en emploi

Arrimage entre les besoins et les compétences de la main-d'œuvre

- options à privilégier pour la formation générale et professionnelle dans la MRC (commissions scolaires, carte régionalisée des enseignements, cégep régional,...) ;
- portrait des clientèles sans emploi (jeunes, femmes, chômeurs, assistés sociaux) (problématiques spécifiques à la MRC) ;
- alphabétisme ;
- décrochage scolaire ;
- pistes de solution, interventions.

ANNEXE III

*Liste des organismes communautaires*

MRC DE L'ASSOMPTION

| ORGANISME                                                                                                                                                                                                                                                     | MUNICIPALITÉ                                                       | CATÉGORIE             |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| Maison de la famille La Parenthèse<br>Marraines Coup de pouce                                                                                                                                                                                                 | Le Gardeur<br>Repentigny                                           | FAMILLE               |
| Inter-Femme Inc.<br>Regard en Elle                                                                                                                                                                                                                            | Repentigny<br>Repentigny                                           | FEMME                 |
| Avenue Jeunesse<br>Gymn-Eau<br>Maison des Jeunes de Repentigny<br>Maison des Jeunes L'Escapade                                                                                                                                                                | Repentigny<br>Repentigny<br>Repentigny<br>L'Assomption             | JEUNESSE              |
| Comités des usagés H. Legardeur<br>service Bénévole Comité L'Assomption                                                                                                                                                                                       | Repentigny<br>Repentigny                                           | MULTICLIENÈLE         |
| Service Amitiés L'Assomption                                                                                                                                                                                                                                  | L'Assomption                                                       | PERSONNES ÂGÉES       |
| Association des Personnes Handicapées Rive-Nord<br>Association Parents d'Enfant Trisomique-21 Lanaudière<br>Association de la Paralyse Cérébrale du Québec<br>Association Sclérose en Plaques Rive-Nord<br>Les Amis de la Déficience Intellectuelle Rive-Nord | Repentigny<br>Repentigny<br>Repentigny<br>Repentigny<br>Repentigny | PERSONNES HANDICAPÉES |
| Société Alzheimer de Lanaudière<br>Tournesol de la Rive-Nord                                                                                                                                                                                                  | L'Assomption<br>Repentigny                                         | SANTÉ MENTALE         |
| Centre Lanaudois d'information sur les<br>Psychotropes (CLIP)                                                                                                                                                                                                 | Repentigny                                                         | TOXICOMANIE           |

**Source:** Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière (TROCL), tiré de la *Liste des organismes Communautaires de Lanaudière*, 1997

## ANNEXE IV

### LES AXES DE LA PAMT

## *L'avis de la région de Lanaudière*

| CAUSES DU CHÔMAGE ET OBJECTIFS PRIORITAIRES                                                                                                                                                                                                                                                        | MOYENS PROPOSÉS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| AXE DE LA PAMT : CRÉATION D'EMPLOIS                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <p><b>INSUFFISANCE DE CRÉATION D'EMPLOIS</b></p> <p>1. Promouvoir, créer, assurer la croissance et la consolidation des entreprises, surtout celles de moins de cinq ans d'existence ou en démarrage ou exportatrices ou ayant moins de cinq employés ou créant des emplois d'utilité sociale.</p> | <p>1.1 Promouvoir, développer et supporter l'entrepreneurship;</p> <p>1.2 Favoriser l'économie sociale et les groupes communautaires;</p> <p>1.3 Inciter les entreprises à une modernisation continue;</p> <p>1.4 Rendre disponible le capital de risque;</p> <p>1.5 Impliquer les élus municipaux à la création d'emplois;</p> <p>1.6 Promouvoir les coopératives de travail;</p> <p>1.7 Stimuler le développement d'entreprises en collectif (campus-coopératives)</p> <p>1.8 Mettre sur pied un fonds d'investissement régional.</p> |

| CAUSES DU CHÔMAGE ET OBJECTIFS PRIORITAIRES                       | MOYENS PROPOSÉS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| AXE DE LA PAMT : MAINTIEN ET STABILISATION DE L'EMPLOI            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| 2. Parrainer les entreprises et accroître les réseaux d'alliance; | 2.1 Mettre en place un organisme de parrainage et de marrainage;<br><br>2.2 Établir des réseaux d'alliances-maillage entre les entreprises.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| MONDIALISATION DE L'ÉCONOMIE                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| 3. Miser sur l'exportation :                                      | 3.1 Développer un service d'accompagnement pour la commercialisation et le développement du marché auprès des entreprises;<br><br>3.2 Soutenir les entreprises à l'exportation;<br><br>3.3 Établir une structure régionale en ce qui concerne l'aide à l'exportation;<br><br>3.4 Exporter le talent de nos artistes;<br><br>3.5 Développer une vigie internationale pour connaître l'évolution des marchés;<br><br>3.6 Fournir l'information aux entreprises sur la situation de l'importation-exportation. |

| CAUSES DU CHÔMAGE ET OBJECTIFS PRIORITAIRES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | MOYENS PROPOSÉS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| AXE DE LA PAMT : MAINTIEN EN EMPLOI                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <p><b>CHANGEMENTS TECHNOLOGIQUES</b></p> <p>4. Supporter les entreprises dans le financement des acquisitions de nouvelles technologies, miser sur la recherche-développement (R-D) et la valeur ajoutée des produits et services :</p> <p>5. Adapter la main-d'œuvre aux changements :</p> <p><b>CHANGEMENTS ORGANISATIONNELS</b></p> <p>6. Favoriser l'implantation des nouveaux modes de gestion et faciliter la conciliation travail-famille:</p> | <p>4.1 Inciter les entreprises à une modernisation continue;</p> <p>4.2 Développer des services de veille technologique et la R.-D avec applications pratiques sur le terrain;</p> <p>4.3 Développer un centre de recherche régionale dans le secteur de l'habitat;</p> <p>4.4 Favoriser le développement des produits et des services à valeur ajoutée;</p> <p>4.5 Aider à la capitalisation pour l'acquisition des équipements de haute technologie.</p> <p>5.1 Encourager la formation sur mesure en regard de la nouvelle technologie.</p> <p>6.1 Développer un nouveau contrat social entre les employés et les employeurs (gestion participative, culture d'entreprise, services d'aide-conseil en GRH, etc);</p> <p>6.2 Encourager l'aménagement et la réduction du temps de travail pour concilier les responsabilités familiales et professionnelles;</p> <p>6.3 Développer le réseau des garderies publiques à même les locaux publics pour supporter les familles monoparentales.</p> |

| CAUSES DU CHÔMAGE ET<br>OBJECTIFS PRIORITAIRES                          | MOYENS PROPOSÉS                                                                                                                             |
|-------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p align="center"><b>AXE DE LA PAMT : STABILISATION DE L'EMPLOI</b></p> |                                                                                                                                             |
| <p><b>FLUCTUATIONS DE L'EMPLOI</b></p>                                  |                                                                                                                                             |
| <p>7. Atténuer le caractère saisonnier des emplois :</p>                | <p>7.1 Mettre sur pied des coopératives de main-d'œuvre afin de regrouper les offres d'emplois pour assurer une continuité de l'emploi;</p> |
|                                                                         | <p>7.2 Maintenir les projets d'économie sociale.</p>                                                                                        |
| <p>8. Faire la promotion de la région</p>                               | <p>8.1 Développer une politique d'achat local;</p>                                                                                          |
|                                                                         | <p>8.2 Promouvoir les entreprises sous-traitantes;</p>                                                                                      |
|                                                                         | <p>8.3 Faire connaître notre région sur le plan touristique.</p>                                                                            |

| CAUSES DU CHÔMAGE ET OBJECTIFS PRIORITAIRES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | MOYENS PROPOSÉS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| AXE DE LA PAMT : PRÉPARATION ET INSERTION À L'EMPLOI                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <p><b>QUALIFICATIONS MANQUANTES</b></p> <p>9. Revaloriser la formation professionnelle et technique :</p> <p>10. Rehausser les compétences et encourager l'expérience de travail en créant une synergie entre l'école et l'entreprise :</p> <p><b>DÉCROCHAGE SCOLAIRE</b></p> <p>11. Revoir l'approche pédagogique de l'apprentissage, supporter les décrocheurs dans leur cheminement de réinsertion et réduire le problème de l'alphabétisation :</p> | <p>9.1 Valoriser la formation de base générale pour faire face aux changements du marché du travail;</p> <p>9.2 Valoriser la formation professionnelle et les métiers spécialisés, dont les nouvelles voies de formation professionnelle;</p> <p>10.1 Encourager l'alternance travail-étude et mettre sur pied des entreprises d'entraînement;</p> <p>10.2 Développer le régime d'apprentissage dans le cadre de stages en alternance travail-étude.</p> <p>11.1 Assouplir des critères d'admissibilité à la formation en tenant compte des aptitudes de la clientèle;</p> <p>11.2 Revoir l'approche pédagogique de l'apprentissage;</p> <p>11.3 Intégrer dans la formation générale un cours sur l'impact du décrochage scolaire;</p> <p>11.4 Encourager le retour aux études et favoriser le développement d'activités de formation de courte durée pour les décrocheurs;</p> <p>11.5 Intensifier les programmes d'alphabétisation</p> <p>11.6 Sensibiliser les employeurs aux problèmes de l'alphabétisation</p> |

| CAUSES DU CHÔMAGE ET OBJECTIFS PRIORITAIRES                                                                                                                                      | MOYENS PROPOSÉS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p align="center"><b>AXE DE LA PAMT : PRÉPARATION ET INSERTION À L'EMPLOI</b></p>                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <p><b>EXPÉRIENCES DE TRAVAIL INSUFFISANTES</b></p> <p>12. Préparer adéquatement les personnes sans emploi pour faciliter leur insertion ou réinsertion au marché du travail:</p> | <p>12.1 Encourager la formation préparatoire à l'emploi (c.v., entrevues, initiation à la recherche d'un emploi, counseling de groupe, groupes de soutien, estime de soi, etc);</p> <p>12.2 Orienter la clientèle vers les nouveaux secteurs d'emploi;</p> <p>12.3 Favoriser la création de services de placement;</p> <p>12.4 Échelonner et doser les étapes de transition vers le marché du travail pour les prestataires de longue durée</p> <p>12.5 Dispenser des formations qualifiantes pour les clientèles en transition via les mesures d'employabilité;</p> <p>12.6 Maintenir les organismes offrant des services de préparation et d'insertion des clientèles à l'emploi.</p> |
| <p><b>MANQUE DE MOBILITÉ</b></p> <p>13. Favoriser une plus grande mobilité de la main-d'œuvre par le développement de transport collectif spécifique à Lanaudière :</p>          | <p>13.1 Améliorer la mobilité territoriale des clientèles par l'établissement d'un réseau de transport en commun efficace;</p> <p>13.2 Développer le transport en commun en utilisant les infrastructures existantes (les autobus scolaires) ou en encourageant le covoiturage;</p> <p>13.3 Adapter le transport en commun aux besoins de la main-d'œuvre en région.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |

ANNEXE V

*Carte*

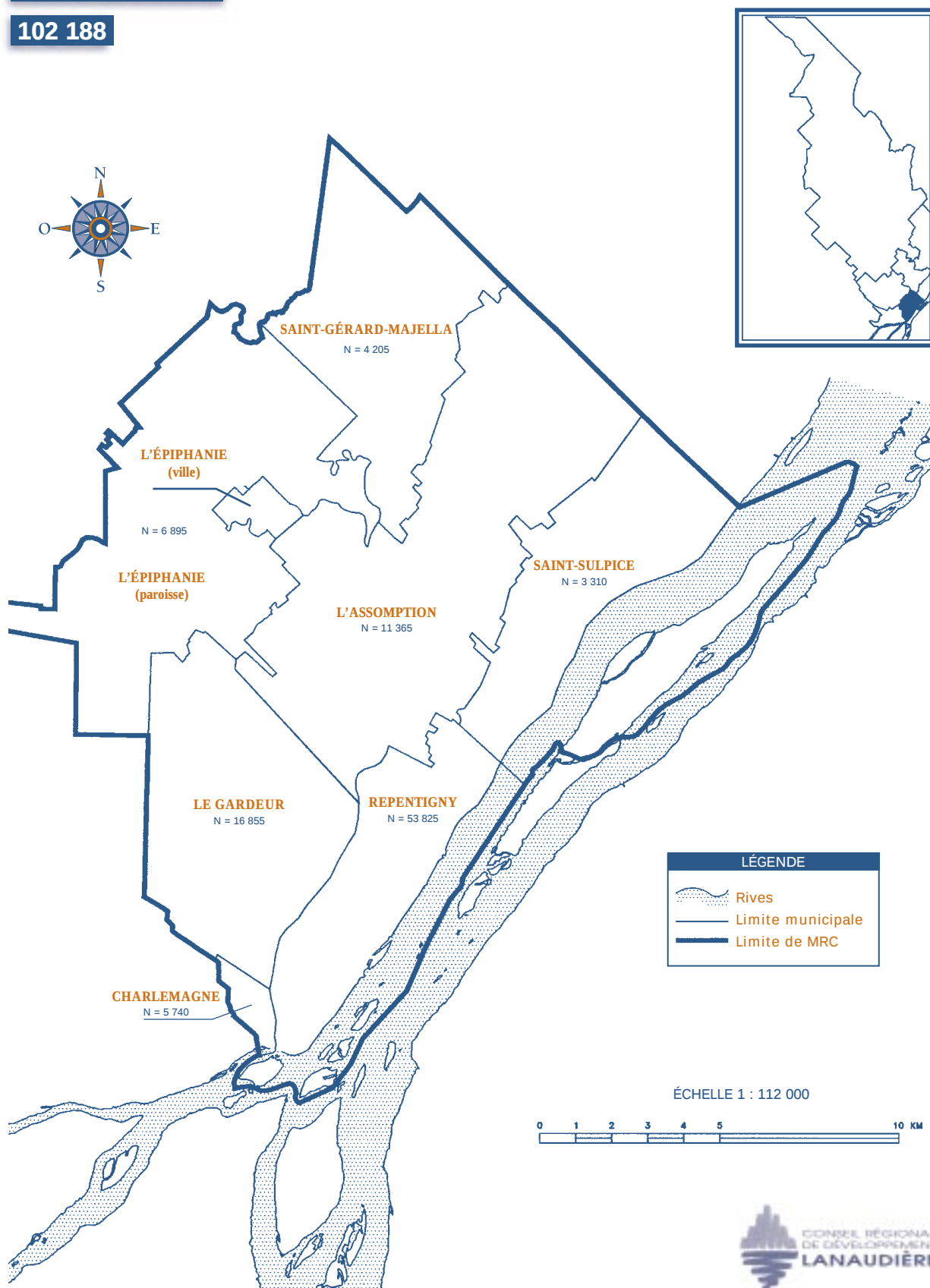
MRC DE L'ASSOMPTION

# LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE L'ASSOMPTION

RECENSEMENT 1996

N = POPULATION

102 188



ANNEXE VI

*Liste des partenaires consultés*

- Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière
- Comité régional de l'économie sociale
- Centre local de développement de la MRC de L'Assomption
- Centre de formation professionnelle de Le Gardeur
- Prévention de l'abandon scolaire
- Carrefour Jeunesse-Emploi de L'Assomption
- Ministère de la Solidarité sociale, module Emploi-Québec
- Centre local d'emploi de L'Assomption
- Municipalité régionale de comté de L'Assomption
- Centre des ressources humaines Repentigny
- Développement des ressources humaines Canada
- Société d'aide au développement de la collectivité l'Achigan-Montcalm

## TABLEAU SYNTHÈSE

| PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL 1996                 |           |            |                     |
|------------------------------------------------------------------|-----------|------------|---------------------|
|                                                                  | QUÉBEC    | LANAUDIÈRE | MRC DE L'ASSOMPTION |
| <b>Population totale</b>                                         | 7 138 795 | 375 174    | 102 188             |
| <b>Groupes d'âge</b>                                             |           |            |                     |
| * 0-14                                                           | 1 372 200 | 84 200     | 23 700              |
| * 15-34                                                          | 2 039 400 | 101 300    | 28 200              |
| * 35-64                                                          | 2 866 500 | 154 800    | 43 000              |
| * 65 et +                                                        | 860 700   | 35 000     | 7 300               |
| <b>Taux de familles monoparentales</b>                           | 15,9 %    | 13,4 %     | 12,2 %              |
| <b>Revenu annuel moyen des ménages</b>                           | 42 229 \$ | 43 235 \$  | 51 593 \$           |
| <b>Niveau de scolarité % des personnes sans diplôme d'études</b> | 35,5 %    | 38,8 %     | 32,0 %              |
| <b>Population active</b>                                         | 3 536 205 | 184 980    | 53 890              |
| <b>Personnes occupées</b>                                        | 3 119 130 | 165 435    | 49 430              |
| <b>Taux de chômage</b>                                           | 11,8 %    | 10,6 %     | 8,3 %               |
| <b>Taux d'activité</b>                                           | 62,3 %    | 64,5 %     | 69,4 %              |
| <b>Taux d'emploi</b>                                             | 55,0 %    | 57,7 %     | 63,6 %              |
| <b>Nombre d'entreprises</b>                                      |           | 15 194     | 3 779               |
| <b>Nombre d'employés</b>                                         |           | 109 937    | 24 468              |

## TABLEAU SYNTHÈSE

| OBJECTIFS PRIORITAIRES DE LA MRC |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| AXES                             | OBJECTIFS ET PROBLÉMATIQUES DE LA MRC                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>Création d'emplois</b>        | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer l'entrepreneursip;</li> <li>• Consolider les entreprises existantes;</li> <li>• Favoriser le développement de l'entrepreneursip par un financement adéquat;</li> <li>• Supporter l'économie sociale dans le développement de l'emploi.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>Maintien en emploi</b>        | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser l'exportation des produits et services des entreprises de la MRC;</li> <li>• Accroître les réseaux d'alliances sur le territoire;</li> <li>• Sensibiliser les gestionnaires au parrainage;</li> <li>• Encourager et supporter les changements technologiques;</li> <li>• Favoriser la formation et le perfectionnement de la main-d'œuvre en fonction des besoins des entreprises des différents secteurs d'activité;</li> <li>• Accorder une attention particulière aux travailleurs âgés de 45 ans et plus.</li> </ul> |
| <b>Stabilisation de l'emploi</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Stabiliser les emplois dans les secteurs à caractère saisonnier tels l'agriculture et le tourisme.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Préparation à l'emploi</b>    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adapter les programmes de formation aux besoins des entreprises;</li> <li>• Encourager les formules d'alternance travail-étude;</li> <li>• Prévenir le décrochage scolaire;</li> <li>• Favoriser le développement des compétences génériques et de base;</li> <li>• Sensibiliser les milieux au problème de l'alphabétisation.</li> </ul>                                                                                                                                                                                          |
| <b>Insertion en emploi</b>       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire les difficultés d'apprentissage et d'adaptation des personnes sans emploi pour faciliter leur insertion au marché du travail;</li> <li>• Lier l'insertion en emploi au développement local et social;</li> <li>• Favoriser une plus grande mobilité de la main-d'œuvre par le développement d'un transport en commun intra et interrégional efficace.</li> </ul>                                                                                                                                                           |

